

**DEPARTEMENT
du NORD
ARRONDISSEMENT
de LILLE**

**VILLE DE LILLE
COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA SECTION LOMMOISE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE
Du 23 juin 2025**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin à 14h30, la Commission Administrative de la Section Lommoise du Centre d'Action Sociale s'est réunie sous la Présidence de Madame Claudie LEFEBVRE, Vice-Présidente du CCAS de Lomme,

Etaient présents : Mme Claudie LEFEBVRE, M. Alain GRILLET, M. Jacques SURRANS, M. Jean-Pierre STAELENS, Mme Khadidiatou VENIAT.

Etaient excusés : Monsieur Olivier CAREMELLE Président du C.C.A.S de Lomme, M. Arnaud MARCHAND, Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Mme Justine RATELADE.

2025/19 : Approbation du Compte de Gestion 2024 – Budget Principal.

La commission administrative,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L. 1612-12 et L. 2121-13,

Vu l'instruction comptable M57,

Vu la délibération de ce jour, portant approbation du compte administratif de l'exercice 2024,

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- ♦ **EMETTRE** un avis favorable sur le compte de gestion présenté par Monsieur le Trésorier Municipal de Lille, et Monsieur le Responsable du Service de Gestion comptable de Lille, comptes du Centre communal d'action sociale sur la période, pour l'exercice 2024 du budget principal du CCAS, et certifier que les montants des sommes à recouvrer et des mandats émis sont conformes à la comptabilité de l'ordonnateur.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus

 **Olivier CAREMELLE**
Maire de LOMME
Président du C.C.A.S.
Conseiller Départemental du Nord

Publié le 04/07/2025
Réception en Préfecture le



CCAS DE LOMME - PRINCIPAL
BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2024

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M JEREMY DELALIN
M JOSEPH SORBA

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2024 AU 31/08/2024
DU 01/09/2024 AU 03/06/2025

Nomenclature M57
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 9
4 Compte de résultat	Etat I-4 11
5 Annexe	13
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 17
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 18
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 19
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	28
1 Balance des comptes	Etat III-1 29
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 47
4EME PARTIE : Page des signatures	48

BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	1 066,86
Subventions d'investissement versées	605,55	Neutralisations et régularisations	-160,19
Autres immobilisations incorporelles	18,30	Réserves	771,70
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	1 056,09
Terrains	0,30	Résultat de l'exercice	-1 016,09
Constructions		Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	1 718,37
Réseaux divers		PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	1 000,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	28,97	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	86,40	Dettes financières et autres emprunts	5,37
Immobilisations financières (nettes)	8,88	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	5,37
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	748,40	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86,98
Stocks		Autres dettes non financières	45,96
Créances	227,17	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	132,93
Trésorerie	2 064,04	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	2 291,21	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	1 138,31
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	182,94
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	3 039,62	TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)	3 039,62

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

BILAN (en Euros)

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		1 009 243,77	403 692,00	605 551,77	639 192,77
Autres immobilisations incorporelles		56 845,73	38 541,38	18 304,35	36 605,35
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		304,90		304,90	304,90
Constructions		23 235,19	23 235,19		0,01
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers		3 432,52	3 432,52		
Installations techniques, agencements et matériel		12 513,54	12 513,54		
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		2 393 799,09	2 364 833,22	28 965,87	36 799,35
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		86 398,67		86 398,67	86 398,67
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		8 879,26		8 879,26	794,29
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		3 594 652,67	2 846 247,85	748 404,82	800 095,34

BILAN (en Euros)

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne					190 466,09
Créances sur les redevables et comptes rattachés		33 790,17	33 126,85	663,32	125 243,97
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes		10 824,44		10 824,44	9 257,33
Créances sur les autres débiteurs		215 686,98		215 686,98	331 548,99
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		260 301,59	33 126,85	227 174,74	656 516,38
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		2 064 036,56		2 064 036,56	1 651 609,58
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		2 064 036,56		2 064 036,56	1 651 609,58
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,02		0,02	-681,93
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		5 918 990,84	2 879 374,70	3 039 616,14	3 107 539,37

BILAN (en Euros)

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		490 081,43	483 440,79
Fonds globalisés		325 791,90	323 591,98
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		188 319,58	34 907,98
Rattachées à un actif non amortissable		62 666,47	
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-160 185,22	-176 500,76
RÉSERVES		771 697,46	771 697,44
REPORT A NOUVEAU		1 056 087,16	591 271,02
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-1 016 089,90	464 816,14
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		1 718 368,88	2 493 224,59

BILAN (en Euros)

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES		1 000 000,00	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		1 000 000,00	
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		5 372,05	5 372,07
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		5 372,05	5 372,07
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		86 978,83	26 419,85
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			1 801,94
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes		16 335,43	59 102,19
Autres dettes non financières		29 620,12	18 184,38
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		132 934,38	105 508,36
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		1 138 306,43	110 880,43
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		182 940,83	503 434,35
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		3 039 616,14	3 107 539,37



COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024
En Milliers d'Euros

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations	2 233,34	
Compensations, autres attributions et autres participations	38,29	
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	353,84	
Produits des cessions d'actifs	22,96	
Autres produits de gestion	137,43	
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,91	
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	2 786,77	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	833,59	
Charges de personnel	1 440,24	
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	320,85	
Impôts et taxes	30,89	
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	1 099,82	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	6,64	
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession	16,32	
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	3 748,35	

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024
En Milliers d'Euros

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	12,11	
Autres charges	42,40	
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	54,51	
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	-1 016,09	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	-1 016,09	

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations		2 233 335,88		
Compensations, autres attributions et autres participations		38 293,28		
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		353 840,81		
Produits des cessions d'actifs		22 956,18		
Autres produits de gestion		137 431,44		
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		912,56		
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		2 786 770,15		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		833 589,22		
Charges de personnel		1 440 236,86		
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		1 064 664,60		
Dont charges sociales		375 572,26		
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		320 854,93		
Impôts et taxes		30 892,28		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		1 099 817,62		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		6 640,64		
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession		16 315,54		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		3 748 347,09		
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		12 112,96		
Dont ménages		862,96		
Dont personnes morales de droit privé		11 250,00		
Dont collectivités territoriales				



COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
Dont autres organismes publics				
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges		42 400,00		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		54 512,96		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		-1 016 089,90		
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		-1 016 089,90		

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	513 961,68	4 615 250,19	5 129 211,87
Titres de recette émis (b)	364 513,37	2 850 699,82	3 215 213,19
Réductions de titres (c)		19 854,53	19 854,53
Recettes nettes (d = b - c)	364 513,37	2 830 845,29	3 195 358,66
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	513 961,68	4 615 250,19	5 129 211,87
Mandats émis (f)	71 588,68	3 855 070,41	3 926 659,09
Annulations de mandats (g)		8 135,22	8 135,22
Dépenses nettes (h = f - g)	71 588,68	3 846 935,19	3 918 523,87
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	292 924,69		
(h - d) Déficit		1 016 089,90	723 165,21

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	642 414,16		292 924,69		935 338,85
Fonctionnement	1 056 087,16		-1 016 089,90		39 997,26
TOTAL I	1 698 501,32		-723 165,21		975 336,11
II - Budgets des services à caractère administratif					
53502-CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE					
Investissement	38 121,51		13 845,62		51 967,13
Fonctionnement	-11 072,59		16 809,38		5 736,79
Sous-Total	27 048,92		30 655,00		57 703,92
53505-CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR					
Investissement	43 856,19		-5 498,29		38 357,90
Fonctionnement	-78 274,99		-2 080,46	9 738,59	-70 616,86
Sous-Total	-34 418,80		-7 578,75	9 738,59	-32 258,96
TOTAL II	-7 369,88		23 076,25	9 738,59	25 444,96
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 691 131,44		-700 088,96	9 738,59	1 000 781,07

somme de 9738.59 budget ADJ : cf délibération 2024/22 affectation du résultat déficitaire au 106860



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		56 590,00	56 590,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 000,00		8 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	82 000,00	313 286,68	395 286,68
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	242 000,00	-197 000,00	45 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		8 085,00	8 085,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	332 000,00	180 961,68	512 961,68
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	332 000,00	180 961,68	512 961,68
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 000,00	1 000,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		1 000,00	1 000,00
TOTAL GENERAL		332 000,00	181 961,68	513 961,68



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
13	56 590,00	56 588,40		56 588,40	1,60
20	8 000,00				8 000,00
21	395 286,68	6 002,72		6 002,72	389 283,96
23	45 000,00				45 000,00
27	8 085,00	8 085,00		8 085,00	
SOUS-TOTAL	512 961,68	70 676,12		70 676,12	442 285,56
TOTAL	512 961,68	70 676,12		70 676,12	442 285,56
040	1 000,00	912,56		912,56	87,44
TOTAL	1 000,00	912,56		912,56	87,44
TOTAL GENERAL	513 961,68	71 588,68		71 588,68	442 373,00



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	2 000,00		2 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	250 000,00	23 590,00	273 590,00
024	Produits de cessions (recettes)	20 000,00	-22 956,18	-2 956,18
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	272 000,00	633,82	272 633,82
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	272 000,00	633,82	272 633,82
021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)		36 000,00	36 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 000,00	52 956,18	112 956,18
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	60 000,00	88 956,18	148 956,18
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		92 371,68	92 371,68
TOTAL GENERAL		332 000,00	181 961,68	513 961,68

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	2 000,00	2 199,92		2 199,92	-199,92
13	273 590,00	272 666,47		272 666,47	923,53
024	-2 956,18				-2 956,18
SOUS-TOTAL	272 633,82	274 866,39		274 866,39	-2 232,57
TOTAL	272 633,82	274 866,39		274 866,39	-2 232,57
021	36 000,00				36 000,00
040	112 956,18	89 646,98		89 646,98	23 309,20
TOTAL	148 956,18	89 646,98		89 646,98	59 309,20
001	92 371,68				92 371,68
TOTAL GENERAL	513 961,68	364 513,37		364 513,37	149 448,31

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	621 193,00	113 951,01	735 144,01
012	Charges de personnel et frais assimilés	950 000,00	880 000,00	1 830 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	179 950,00	470 200,00	650 150,00
66	CHARGES FINANCIÈRES	1 000,00		1 000,00
67	CHARGES SPECIFIQUES	27 000,00	189 000,00	216 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		1 034 000,00	1 034 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 779 143,00	2 687 151,01	4 466 294,01
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)		36 000,00	36 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 000,00	52 956,18	112 956,18
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	60 000,00	88 956,18	148 956,18
TOTAL GENERAL		1 839 143,00	2 776 107,19	4 615 250,19



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	735 144,01	634 140,16	6 193,03	627 947,13	107 196,88
012	1 830 000,00	1 722 788,56	1 942,19	1 720 846,37	109 153,63
65	650 150,00	164 530,39		164 530,39	485 619,61
66	1 000,00				1 000,00
67	216 000,00	210 837,47		210 837,47	5 162,53
68	1 034 000,00	1 033 126,85		1 033 126,85	873,15
TOTAL	4 466 294,01	3 765 423,43	8 135,22	3 757 288,21	709 005,80
023	36 000,00				36 000,00
042	112 956,18	89 646,98		89 646,98	23 309,20
TOTAL	148 956,18	89 646,98		89 646,98	59 309,20
TOTAL GENERAL	4 615 250,19	3 855 070,41	8 135,22	3 846 935,19	768 315,00



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
013	Atténuations de charges			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	299 300,00		299 300,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 539 843,00	550 000,00	2 089 843,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		114 000,00	114 000,00
77	PRODUITS SPECIFIQUES		22 956,18	22 956,18
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 839 143,00	686 956,18	2 526 099,18
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 000,00	1 000,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		1 000,00	1 000,00
002	Résultat de fonctionnement reporté		2 088 151,01	2 088 151,01
TOTAL GENERAL		1 839 143,00	2 776 107,19	4 615 250,19



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013		44 075,14		44 075,14	-44 075,14
70	299 300,00	356 841,33	3 000,52	353 840,81	-54 540,81
74	2 089 843,00	2 288 483,17	16 854,01	2 271 629,16	-181 786,16
75	114 000,00	137 431,44		137 431,44	-23 431,44
77	22 956,18	22 956,18		22 956,18	
TOTAL	2 526 099,18	2 849 787,26	19 854,53	2 829 932,73	-303 833,55
042	1 000,00	912,56		912,56	87,44
TOTAL	1 000,00	912,56		912,56	87,44
002	2 088 151,01				2 088 151,01
TOTAL GENERAL	4 615 250,19	2 850 699,82	19 854,53	2 830 845,29	1 784 404,90



Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1313	Départements	56 588,40		56 588,40
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	56 588,40		56 588,40
21838	Autre matériel informatique	1 266,10		1 266,10
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 672,46		2 672,46
2188	Autres	2 064,16		2 064,16
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 002,72		6 002,72
275	Dépôts et cautionnements versés	8 085,00		8 085,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	8 085,00		8 085,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	70 676,12		70 676,12
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	70 676,12		70 676,12
281838	Autre matériel informatique	54,00		54,00
28188	Autres	858,56		858,56
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	912,56		912,56
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	912,56		912,56
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	71 588,68		71 588,68



Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	F.C.T.V.A.	2 199,92		2 199,92
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	2 199,92		2 199,92
13141	Communes membres du GFP	210 000,00		210 000,00
1323	Départements	56 588,40		56 588,40
13272	FEDER	6 078,07		6 078,07
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	272 666,47		272 666,47
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	274 866,39		274 866,39
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	274 866,39		274 866,39
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	16 315,54		16 315,54
21828	Autres matériels de transport	6 640,64		6 640,64
2748	Autres prêts	0,03		0,03
2804182	Bâtiments et installations	33 641,00		33 641,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	18 301,00		18 301,00
281351	Bâtiments publics	0,01		0,01
281828	Autres matériels de transport	2 354,00		2 354,00
281838	Autre matériel informatique	6 365,05		6 365,05
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 196,54		2 196,54
28185	Matériel de téléphonie	720,00		720,00
28188	Autres	3 113,17		3 113,17
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	89 646,98		89 646,98
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	89 646,98		89 646,98
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	364 513,37		364 513,37

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	33 415,58	320,00	33 095,58
60622	Carburants	9 987,56		9 987,56
60623	Alimentation	83 342,21		83 342,21
60628	Autres fournitures non stockées	12 464,51	3 786,98	8 677,53
60631	Fournitures d'entretien	1 985,90		1 985,90
60632	Fournitures de petit équipement	13 303,03	3,49	13 299,54
60636	Habillement et Vêtements de travail	122,14		122,14
6064	Fournitures administratives	521,36		521,36
6068	Autres matières et fournitures.	3 088,80		3 088,80
611	Contrats de prestations de services	5 655,96		5 655,96
6132	Locations immobilières	5 900,00		5 900,00
61351	Matériel roulant	40 293,22	1 992,60	38 300,62
614	Charges locatives et de copropriété	2 737,96		2 737,96
61551	Matériel roulant	954,66		954,66
6156	Maintenance	2 670,26		2 670,26
6161	Multirisques	1 293,67		1 293,67
6162	Assurance obligatoire dommage-construction	2 875,89		2 875,89
6184	Versements à des organismes de formation	6 890,50		6 890,50
6188	Autres frais divers	1 710,00		1 710,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	6 243,00		6 243,00
62268	Autres honoraires, conseils...	18 769,46	89,96	18 679,50
6228	Divers	36 109,00		36 109,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 840,00		1 840,00
6234	Réceptions	305,87		305,87
6236	Catalogues et imprimés	722,40		722,40
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	19 078,95		19 078,95
6262	Frais de télécommunications	7 489,98		7 489,98
627	Services bancaires et assimilés.	59,09		59,09
6281	Concours divers (cotisations...)	5 347,06		5 347,06
6288	Autres	307 693,40		307 693,40
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	1 268,74		1 268,74
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	634 140,16	6 193,03	627 947,13
6218	Autre personnel extérieur	206 910,83		206 910,83
6331	Versement mobilité	16 932,00		16 932,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 233,00		4 233,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	8 458,54		8 458,54

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
64111	Rémunération principale	832 308,01	1 728,43	830 579,58
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	18 252,45		18 252,45
64113	NBI	11 651,90		11 651,90
64118	Autres indemnités.	102 500,48		102 500,48
64131	Rémunérations	99 726,35	213,76	99 512,59
64138	Primes et autres indemnités	5 546,63		5 546,63
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	132 797,94		132 797,94
6453	Cotisations aux caisses de retraite	256 412,10		256 412,10
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	4 107,72		4 107,72
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	22 483,34		22 483,34
6475	Médecine du travail, pharmacie	467,27		467,27
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	1 722 788,56	1 942,19	1 720 846,37
65133	Secours d'urgence	862,96		862,96
6541	Créances admises en non-valeur	107 738,13		107 738,13
6542	Créances éteintes	1 990,36		1 990,36
6568	Autres participations	42 400,00		42 400,00
65742	Entreprises	10 000,00		10 000,00
65748	Autres personnes de droit privé	1 250,00		1 250,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	25,00		25,00
65888	Autres	263,94		263,94
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	164 530,39		164 530,39
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	210 837,47		210 837,47
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	CHARGES SPECIFIQUES	210 837,47		210 837,47
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	1 000 000,00		1 000 000,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	33 126,85		33 126,85
SOUS-TOTAL CHAPITRE 68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	1 033 126,85		1 033 126,85
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 765 423,43	8 135,22	3 757 288,21
65888	Autres	0,03		0,03
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	6 640,64		6 640,64
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	16 315,54		16 315,54
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	66 690,77		66 690,77
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	89 646,98		89 646,98
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	89 646,98		89 646,98
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 855 070,41	8 135,22	3 846 935,19

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	3 379,03		3 379,03
6459	Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance.	40 696,11		40 696,11
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	44 075,14		44 075,14
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	615,07		615,07
7066	Redevances et droits des services à caractère social	351 564,46	3 000,52	348 563,94
70878	par des tiers	4 661,80		4 661,80
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	356 841,33	3 000,52	353 840,81
74718	Autres	66 840,00	16 854,00	49 986,00
7473	Départements	124 535,08	0,01	124 535,07
74741	Communes membres du GFP	1 968 100,00		1 968 100,00
7478222	Caisses d'allocations familiales	21 729,91		21 729,91
747888	Autres	68 984,90		68 984,90
74888	Autres	38 293,28		38 293,28
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 288 483,17	16 854,01	2 271 629,16
75888	Autres	137 431,44		137 431,44
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	137 431,44		137 431,44
775	Produits des cessions d'immobilisations	22 956,18		22 956,18
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	PRODUITS SPECIFIQUES	22 956,18		22 956,18
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 849 787,26	19 854,53	2 829 932,73
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	912,56		912,56
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	912,56		912,56
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	912,56		912,56
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 850 699,82	19 854,53	2 830 845,29



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		351 257,92		6 640,64				357 898,56		357 898,56
10222	F.C.T.V.A.		323 591,98				2 199,92		325 791,90		325 791,90
1022	Sous Total compte 1022		323 591,98				2 199,92		325 791,90		325 791,90
10251	Dons et legs en capital		132 182,87						132 182,87		132 182,87
1025	Sous Total compte 1025		132 182,87						132 182,87		132 182,87
102	Sous Total compte 102		807 032,77		6 640,64		2 199,92		815 873,33		815 873,33
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		771 697,44		0,02				771 697,46		771 697,46
106	Sous Total compte 106		771 697,44		0,02				771 697,46		771 697,46
10	Sous Total compte 10		1 578 730,21		6 640,66		2 199,92		1 587 570,79		1 587 570,79
110	Report à nouveau (solde créditeur)		591 271,02		464 816,14				1 056 087,16		1 056 087,16
11	Sous Total compte 11		591 271,02		464 816,14				1 056 087,16		1 056 087,16
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou		464 816,14	464 816,14				464 816,14	464 816,14		0,00
12	Sous Total compte 12		464 816,14	464 816,14				464 816,14	464 816,14		0,00
1313	Départements		56 588,40			56 588,40		56 588,40	56 588,40		0,00
13141	Communes membres du GFP						210 000,00		210 000,00		210 000,00
1314	Sous Total compte 1314						210 000,00		210 000,00		210 000,00
131	Sous Total compte 131		56 588,40			56 588,40	210 000,00	56 588,40	266 588,40		210 000,00
1323	Départements						56 588,40		56 588,40		56 588,40
13272	FEDER						6 078,07		6 078,07		6 078,07



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1327	Sous Total compte 1327						6 078,07		6 078,07		6 078,07
132	Sous Total compte 132						62 666,47		62 666,47		62 666,47
13913	Départements	21 680,42						21 680,42		21 680,42	
1391	Sous Total compte 1391	21 680,42						21 680,42		21 680,42	
139	Sous Total compte 139	21 680,42						21 680,42		21 680,42	
13	Sous Total compte 13	21 680,42	56 588,40			56 588,40	272 666,47	78 268,82	329 254,87		250 986,05
1581	Autres provisions pour charges (non budg				1 000 000,00				1 000 000,00		1 000 000,00
158	Sous Total compte 158				1 000 000,00				1 000 000,00		1 000 000,00
15	Sous Total compte 15				1 000 000,00				1 000 000,00		1 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		5 372,05						5 372,05		5 372,05
1678	Autres emprunts et dettes		0,02	0,02				0,02	0,02		0,00
167	Sous Total compte 167		0,02	0,02				0,02	0,02		0,00
16	Sous Total compte 16		5 372,07	0,02				0,02	5 372,07		5 372,05
181	Compte de liaison : affectation à... (bu	86 398,67						86 398,67		86 398,67	
18	Sous Total compte 18	86 398,67						86 398,67		86 398,67	
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo		17 602,50				16 315,54		33 918,04		33 918,04
193	Autres neutralisations et régularisation	194 103,26						194 103,26		194 103,26	
19	Sous Total compte 19	194 103,26	17 602,50				16 315,54	194 103,26	33 918,04	160 185,22	
	Total classe 1	302 182,35	2 714 380,34	464 816,16	1 471 456,80	56 588,40	291 181,93	823 586,91	4 477 019,07	302 182,35	3 955 614,51

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
204182	Bâtiments et installations	1 009 243,77						1 009 243,77		1 009 243,77	
20418	Sous Total compte 20418	1 009 243,77						1 009 243,77		1 009 243,77	
2041	Sous Total compte 2041	1 009 243,77						1 009 243,77		1 009 243,77	
204	Sous Total compte 204	1 009 243,77						1 009 243,77		1 009 243,77	
2051	Concessions et droits similaires	56 845,73						56 845,73		56 845,73	
205	Sous Total compte 205	56 845,73						56 845,73		56 845,73	
20	Sous Total compte 20	1 066 089,50						1 066 089,50		1 066 089,50	
2111	Terrains nus	304,90						304,90		304,90	
211	Sous Total compte 211	304,90						304,90		304,90	
21351	Bâtiments publics	23 235,19						23 235,19		23 235,19	
2135	Sous Total compte 2135	23 235,19						23 235,19		23 235,19	
213	Sous Total compte 213	23 235,19						23 235,19		23 235,19	
21538	Autres réseaux	3 432,52						3 432,52		3 432,52	
2153	Sous Total compte 2153	3 432,52						3 432,52		3 432,52	
215	Sous Total compte 215	3 432,52						3 432,52		3 432,52	
21758	Autres installations, matériel et outill	12 513,54						12 513,54		12 513,54	
2175	Sous Total compte 2175	12 513,54						12 513,54		12 513,54	
217	Sous Total compte 217	12 513,54						12 513,54		12 513,54	
2181	Installations générales, agencements et	250 364,98						250 364,98		250 364,98	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21828	Autres matériels de transport	165 706,81		6 640,64	54 759,80		6 640,64	172 347,45	61 400,44	110 947,01	
2182	Sous Total compte 2182	165 706,81		6 640,64	54 759,80		6 640,64	172 347,45	61 400,44	110 947,01	
21838	Autre matériel informatique	160 215,22				1 266,10		161 481,32		161 481,32	
2183	Sous Total compte 2183	160 215,22				1 266,10		161 481,32		161 481,32	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	645 157,99				2 672,46		647 830,45		647 830,45	
2184	Sous Total compte 2184	645 157,99				2 672,46		647 830,45		647 830,45	
2185	Matériel de téléphonie	8 722,16						8 722,16		8 722,16	
2188	Autres	1 244 382,37			31 993,36	2 064,16		1 246 446,53	31 993,36	1 214 453,17	
218	Sous Total compte 218	2 474 549,53		6 640,64	86 753,16	6 002,72	6 640,64	2 487 192,89	93 393,80	2 393 799,09	
21	Sous Total compte 21	2 514 035,68		6 640,64	86 753,16	6 002,72	6 640,64	2 526 679,04	93 393,80	2 433 285,24	
2748	Autres prêts	0,03					0,03	0,03	0,03		0,00
274	Sous Total compte 274	0,03					0,03	0,03	0,03		0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	794,26				8 085,00		8 879,26		8 879,26	
27	Sous Total compte 27	794,29				8 085,00	0,03	8 879,29	0,03	8 879,26	
2804182	Bâtiments et installations		370 051,00				33 641,00		403 692,00		403 692,00
280418	Sous Total compte 280418		370 051,00				33 641,00		403 692,00		403 692,00
28041	Sous Total compte 28041		370 051,00				33 641,00		403 692,00		403 692,00
2804	Sous Total compte 2804		370 051,00				33 641,00		403 692,00		403 692,00
2805	Concessions et droits similaires, brevet		20 240,38				18 301,00		38 541,38		38 541,38



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
280	Sous Total compte 280		390 291,38				51 942,00		442 233,38		442 233,38
281351	Bâtiments publics		23 235,18				0,01		23 235,19		23 235,19
28135	Sous Total compte 28135		23 235,18				0,01		23 235,19		23 235,19
2813	Sous Total compte 2813		23 235,18				0,01		23 235,19		23 235,19
281538	Autres réseaux		3 432,52						3 432,52		3 432,52
28153	Sous Total compte 28153		3 432,52						3 432,52		3 432,52
2815	Sous Total compte 2815		3 432,52						3 432,52		3 432,52
281758	Autres installations, matériel et outill		12 513,54						12 513,54		12 513,54
28175	Sous Total compte 28175		12 513,54						12 513,54		12 513,54
2817	Sous Total compte 2817		12 513,54						12 513,54		12 513,54
28181	Installations générales, agencements et		250 364,98						250 364,98		250 364,98
281828	Autres matériels de transport		155 484,16	54 759,80			2 354,00	54 759,80	157 838,16		103 078,36
28182	Sous Total compte 28182		155 484,16	54 759,80			2 354,00	54 759,80	157 838,16		103 078,36
281838	Autre matériel informatique		153 320,01			54,00	6 365,05	54,00	159 685,06		159 631,06
28183	Sous Total compte 28183		153 320,01			54,00	6 365,05	54,00	159 685,06		159 631,06
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		634 786,31				2 196,54		636 982,85		636 982,85
28184	Sous Total compte 28184		634 786,31				2 196,54		636 982,85		636 982,85
28185	Matériel de téléphonie		7 277,36				720,00		7 997,36		7 997,36
28188	Autres		1 236 517,36	31 993,36		858,56	3 113,17	32 851,92	1 239 630,53		1 206 778,61



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2818	Sous Total compte 2818		2 437 750,18	86 753,16		912,56	14 748,76	87 665,72	2 452 498,94		2 364 833,22
281	Sous Total compte 281		2 476 931,42	86 753,16		912,56	14 748,77	87 665,72	2 491 680,19		2 404 014,47
28	Sous Total compte 28		2 867 222,80	86 753,16		912,56	66 690,77	87 665,72	2 933 913,57		2 846 247,85
	Total classe 2	3 580 919,47	2 867 222,80	93 393,80	86 753,16	15 000,28	73 331,44	3 689 313,55	3 027 307,40	3 508 254,00	2 846 247,85
4011	Fournisseurs		26 419,85	565 537,81	606 905,71			565 537,81	633 325,56		67 787,75
401	Sous Total compte 401		26 419,85	565 537,81	606 905,71			565 537,81	633 325,56		67 787,75
4041	Fournisseurs d'immobilisations			14 087,72	14 087,72			14 087,72	14 087,72		0,00
404	Sous Total compte 404			14 087,72	14 087,72			14 087,72	14 087,72		0,00
408	Fournisseurs - Factures non parvenues				19 191,08				19 191,08		19 191,08
40	Sous Total compte 40		26 419,85	579 625,53	640 184,51			579 625,53	666 604,36		86 978,83
411	Redevables	117 656,03		102 126,40	195 088,44			219 782,43	195 088,44	24 693,99	
4161	Créances douteuses	7 587,94		4 585,36	3 077,12			12 173,30	3 077,12	9 096,18	
416	Sous Total compte 416	7 587,94		4 585,36	3 077,12			12 173,30	3 077,12	9 096,18	
4198	Autres avances et acomptes reçus		1 801,94	1 801,94				1 801,94	1 801,94		0,00
419	Sous Total compte 419		1 801,94	1 801,94				1 801,94	1 801,94		0,00
41	Sous Total compte 41	125 243,97	1 801,94	108 513,70	198 165,56			233 757,67	199 967,50	33 790,17	
421	Personnel - Rémunérations dues			990 117,25	990 117,25			990 117,25	990 117,25		0,00
429	Déficits et débets des comptables et rég	511,30						511,30		511,30	
42	Sous Total compte 42	511,30		990 117,25	990 117,25			990 628,55	990 117,25	511,30	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
431	Sécurité sociale			277 738,74	277 738,74			277 738,74	277 738,74		0,00
437	Autres organismes sociaux			384 038,82	384 038,82			384 038,82	384 038,82		0,00
43	Sous Total compte 43			661 777,56	661 777,56			661 777,56	661 777,56		0,00
4411	Subventions à recevoir - Amiable	12 000,00		266 588,40	278 588,40			278 588,40	278 588,40		0,00
4416	Subventions à recevoir - Contentieux	178 466,09			178 466,09			178 466,09	178 466,09		0,00
441	Sous Total compte 441	190 466,09		266 588,40	457 054,49			457 054,49	457 054,49		0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			36 410,74	36 410,74			36 410,74	36 410,74		0,00
442	Sous Total compte 442			36 410,74	36 410,74			36 410,74	36 410,74		0,00
44312	Recettes - Amiable			19 053,92	19 053,92			19 053,92	19 053,92		0,00
4431	Sous Total compte 4431			19 053,92	19 053,92			19 053,92	19 053,92		0,00
44331	Dépenses			56 588,40	56 588,40			56 588,40	56 588,40		0,00
4433	Sous Total compte 4433			56 588,40	56 588,40			56 588,40	56 588,40		0,00
44342	Recettes - Amiable			1 968 100,00	1 968 100,00			1 968 100,00	1 968 100,00		0,00
4434	Sous Total compte 4434			1 968 100,00	1 968 100,00			1 968 100,00	1 968 100,00		0,00
44371	Dépenses			52 011,54	52 011,54			52 011,54	52 011,54		0,00
4437	Sous Total compte 4437			52 011,54	52 011,54			52 011,54	52 011,54		0,00
44381	Dépenses		4 400,00	4 400,00				4 400,00	4 400,00		0,00
4438	Sous Total compte 4438		4 400,00	4 400,00				4 400,00	4 400,00		0,00
443	Sous Total compte 443		4 400,00	2 100 153,86	2 095 753,86			2 100 153,86	2 100 153,86		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
447	Autres impôts, taxes et versements assim			1 343,19	1 343,19			1 343,19	1 343,19		0,00
44	Sous Total compte 44	190 466,09	4 400,00	2 404 496,19	2 590 562,28			2 594 962,28	2 594 962,28		0,00
451002	Compte de rattachement avec... (à subdiv		59 102,19	1 086 143,71	1 043 376,95			1 086 143,71	1 102 479,14		16 335,43
451005	Compte de rattachement avec... (à subdiv	9 257,33		315 603,99	314 036,88			324 861,32	314 036,88	10 824,44	
451	Sous Total compte 451	9 257,33	59 102,19	1 401 747,70	1 357 413,83			1 411 005,03	1 416 516,02		5 510,99
45	Sous Total compte 45	9 257,33	59 102,19	1 401 747,70	1 357 413,83			1 411 005,03	1 416 516,02		5 510,99
4621	Créances sur cessions d'immobilisations			22 956,18	22 956,18			22 956,18	22 956,18		0,00
462	Sous Total compte 462			22 956,18	22 956,18			22 956,18	22 956,18		0,00
466	Excédents de versement		13 288,94	12 105,53	9 177,17			12 105,53	22 466,11		10 360,58
46711	Autres comptes créditeurs		20 569,52	51 759,41	56 189,89			51 759,41	76 759,41		25 000,00
4671	Sous Total compte 4671		20 569,52	51 759,41	56 189,89			51 759,41	76 759,41		25 000,00
46721	Débiteurs divers - Amiable	297 033,09		99 708,68	183 558,69			396 741,77	183 558,69	213 183,08	
46726	Débiteurs divers - Contentieux	34 004,60		2 361,66	34 373,66			36 366,26	34 373,66	1 992,60	
4672	Sous Total compte 4672	331 037,69		102 070,34	217 932,35			433 108,03	217 932,35	215 175,68	
4678	Déficits sur opérations de gestion			25,00	25,00			25,00	25,00		0,00
467	Sous Total compte 467	331 037,69	20 569,52	153 854,75	274 147,24			484 892,44	294 716,76	190 175,68	
4686	Charges à payer				197,70				197,70		197,70
468	Sous Total compte 468				197,70				197,70		197,70
46	Sous Total compte 46	331 037,69	33 858,46	188 916,46	306 478,29			519 954,15	340 336,75	179 617,40	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4711	Versements des régisseurs	20 074,08		326 050,08	340 186,00			346 124,16	340 186,00	5 938,16	
4712	Virements réimputés			1 229,00	1 229,00			1 229,00	1 229,00		0,00
47134	Subventions		73 005,34	79 647,34	6 642,00			79 647,34	79 647,34		0,00
47138	Autres		93 617,66	380 208,75	347 079,20			380 208,75	440 696,86		60 488,11
4713	Sous Total compte 4713		166 623,00	459 856,09	353 721,20			459 856,09	520 344,20		60 488,11
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiqu		2 924,11	6 871,99	5 010,51			6 871,99	7 934,62		1 062,63
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales		151,00	2 769,82	2 638,82			2 769,82	2 789,82		20,00
47141	Sous Total compte 47141		3 075,11	9 641,81	7 649,33			9 641,81	10 724,44		1 082,63
47143	Flux d'encaissements à réimputer			171,12	171,12			171,12	171,12		0,00
4714	Sous Total compte 4714		3 075,11	9 812,93	7 820,45			9 812,93	10 895,56		1 082,63
47171	Recettes relevé BDF - hors Héra		148 174,88	102 995,87				102 995,87	148 174,88		45 179,01
4717	Sous Total compte 4717		148 174,88	102 995,87				102 995,87	148 174,88		45 179,01
4718	Autres recettes à régulariser		185 561,36	198 785,56	89 415,28			198 785,56	274 976,64		76 191,08
471	Sous Total compte 471	20 074,08	503 434,35	1 098 729,53	792 371,93			1 118 803,61	1 295 806,28		177 002,67
47218	Autres dépenses			3 814,98	3 814,98			3 814,98	3 814,98		0,00
4721	Sous Total compte 4721			3 814,98	3 814,98			3 814,98	3 814,98		0,00
4722	Commissions bancaires en instance de man			16,18	16,18			16,18	16,18		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser		727,64	96 191,41	95 463,77			96 191,41	96 191,41		0,00
472	Sous Total compte 472		727,64	100 022,57	99 294,93			100 022,57	100 022,57		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4781	Frais de poursuite rattachés	0,02						0,02		0,02	
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	45,69			45,69			45,69	45,69		0,00
478	Sous Total compte 478	45,71			45,69			45,71	45,69	0,02	
47	Sous Total compte 47	20 119,79	504 161,99	1 198 752,10	891 712,55			1 218 871,89	1 395 874,54		177 002,65
4911	Dépréciations des comptes de redevables				33 126,85				33 126,85		33 126,85
491	Sous Total compte 491				33 126,85				33 126,85		33 126,85
49	Sous Total compte 49				33 126,85				33 126,85		33 126,85
	Total classe 4	676 636,17	629 744,43	7 533 946,49	7 669 538,68			8 210 582,66	8 299 283,11	266 239,77	354 940,22
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			6 433,01	6 433,01			6 433,01	6 433,01		0,00
51172	Chèques impayés			308,30	308,30			308,30	308,30		0,00
51178	Autres valeurs impayées			56,02	56,02			56,02	56,02		0,00
5117	Sous Total compte 5117			364,32	364,32			364,32	364,32		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement			2 522,30	2 522,30			2 522,30	2 522,30		0,00
511	Sous Total compte 511			9 319,63	9 319,63			9 319,63	9 319,63		0,00
515	Compte au Trésor	1 651 109,58		4 228 178,08	3 815 801,10			5 879 287,66	3 815 801,10	2 063 486,56	
51	Sous Total compte 51	1 651 109,58		4 237 497,71	3 825 120,73			5 888 607,29	3 825 120,73	2 063 486,56	
5411	Régisseurs d'avances (avances)	300,00		838,19	838,19			1 138,19	838,19	300,00	
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	200,00		50,00				250,00		250,00	
541	Sous Total compte 541	500,00		888,19	838,19			1 388,19	838,19	550,00	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
54	Sous Total compte 54	500,00		888,19	838,19			1 388,19	838,19	550,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			90 559,54	90 559,54			90 559,54	90 559,54		0,00
584	Encaissement par lecture optique			10 873,61	10 873,61			10 873,61	10 873,61		0,00
586	Opérations financières entre le budget p			53 546,50	53 546,50			53 546,50	53 546,50		0,00
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e			107 738,13	107 738,13			107 738,13	107 738,13		0,00
587	Sous Total compte 587			107 738,13	107 738,13			107 738,13	107 738,13		0,00
588	Autres virements internes			3 118,47	3 118,47			3 118,47	3 118,47		0,00
58	Sous Total compte 58			265 836,25	265 836,25			265 836,25	265 836,25		0,00
	Total classe 5	1 651 609,58		4 504 222,15	4 091 795,17			6 155 831,73	4 091 795,17	2 064 036,56	
6042	Achats de prestations de services (autre					33 415,58	320,00	33 415,58	320,00	33 095,58	
604	Sous Total compte 604					33 415,58	320,00	33 415,58	320,00	33 095,58	
60622	Carburants					9 987,56		9 987,56		9 987,56	
60623	Alimentation					83 342,21		83 342,21		83 342,21	
60628	Autres fournitures non stockées					12 464,51	3 786,98	12 464,51	3 786,98	8 677,53	
6062	Sous Total compte 6062					105 794,28	3 786,98	105 794,28	3 786,98	102 007,30	
60631	Fournitures d'entretien					1 985,90		1 985,90		1 985,90	
60632	Fournitures de petit équipement					13 303,03	3,49	13 303,03	3,49	13 299,54	
60636	Habillement et Vêtements de travail					122,14		122,14		122,14	
6063	Sous Total compte 6063					15 411,07	3,49	15 411,07	3,49	15 407,58	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6064	Fournitures administratives					521,36		521,36		521,36	
6068	Autres matières et fournitures.					3 088,80		3 088,80		3 088,80	
606	Sous Total compte 606					124 815,51	3 790,47	124 815,51	3 790,47	121 025,04	
60	Sous Total compte 60					158 231,09	4 110,47	158 231,09	4 110,47	154 120,62	
611	Contrats de prestations de services					5 655,96		5 655,96		5 655,96	
6132	Locations immobilières					5 900,00		5 900,00		5 900,00	
61351	Matériel roulant					40 293,22	1 992,60	40 293,22	1 992,60	38 300,62	
6135	Sous Total compte 6135					40 293,22	1 992,60	40 293,22	1 992,60	38 300,62	
613	Sous Total compte 613					46 193,22	1 992,60	46 193,22	1 992,60	44 200,62	
614	Charges locatives et de copropriété					2 737,96		2 737,96		2 737,96	
61551	Matériel roulant					954,66		954,66		954,66	
6155	Sous Total compte 6155					954,66		954,66		954,66	
6156	Maintenance					2 670,26		2 670,26		2 670,26	
615	Sous Total compte 615					3 624,92		3 624,92		3 624,92	
6161	Multirisques					1 293,67		1 293,67		1 293,67	
6162	Assurance obligatoire dommage-constructi					2 875,89		2 875,89		2 875,89	
616	Sous Total compte 616					4 169,56		4 169,56		4 169,56	
6184	Versements à des organismes de formation					6 890,50		6 890,50		6 890,50	
6188	Autres frais divers					1 710,00		1 710,00		1 710,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
618	Sous Total compte 618					8 600,50		8 600,50		8 600,50	
61	Sous Total compte 61					70 982,12	1 992,60	70 982,12	1 992,60	68 989,52	
6218	Autre personnel extérieur					206 910,83		206 910,83		206 910,83	
621	Sous Total compte 621					206 910,83		206 910,83		206 910,83	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux					6 243,00		6 243,00		6 243,00	
62268	Autres honoraires, conseils...					18 769,46	89,96	18 769,46	89,96	18 679,50	
6226	Sous Total compte 6226					25 012,46	89,96	25 012,46	89,96	24 922,50	
6228	Divers					36 109,00		36 109,00		36 109,00	
622	Sous Total compte 622					61 121,46	89,96	61 121,46	89,96	61 031,50	
6232	Fêtes et cérémonies					1 840,00		1 840,00		1 840,00	
6234	Réceptions					305,87		305,87		305,87	
6236	Catalogues et imprimés					722,40		722,40		722,40	
623	Sous Total compte 623					2 868,27		2 868,27		2 868,27	
6245	Transports de personnes extérieures à la					19 078,95		19 078,95		19 078,95	
624	Sous Total compte 624					19 078,95		19 078,95		19 078,95	
6262	Frais de télécommunications					7 489,98		7 489,98		7 489,98	
626	Sous Total compte 626					7 489,98		7 489,98		7 489,98	
627	Services bancaires et assimilés.					59,09		59,09		59,09	
6281	Concours divers (cotisations...)					5 347,06		5 347,06		5 347,06	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6288	Autres					307 693,40		307 693,40		307 693,40	
628	Sous Total compte 628					313 040,46		313 040,46		313 040,46	
62	Sous Total compte 62					610 569,04	89,96	610 569,04	89,96	610 479,08	
6331	Versement mobilité					16 932,00		16 932,00		16 932,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					4 233,00		4 233,00		4 233,00	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					8 458,54		8 458,54		8 458,54	
633	Sous Total compte 633					29 623,54		29 623,54		29 623,54	
637	Autres impôts, taxes et versements assim					1 268,74		1 268,74		1 268,74	
63	Sous Total compte 63					30 892,28		30 892,28		30 892,28	
64111	Rémunération principale					832 308,01	1 728,43	832 308,01	1 728,43	830 579,58	
64112	Supplément familial de traitement et ind					18 252,45		18 252,45		18 252,45	
64113	NBI					11 651,90		11 651,90		11 651,90	
64118	Autres indemnités.					102 500,48		102 500,48		102 500,48	
6411	Sous Total compte 6411					964 712,84	1 728,43	964 712,84	1 728,43	962 984,41	
64131	Rémunérations					99 726,35	213,76	99 726,35	213,76	99 512,59	
64138	Primes et autres indemnités					5 546,63		5 546,63		5 546,63	
6413	Sous Total compte 6413					105 272,98	213,76	105 272,98	213,76	105 059,22	
6419	Remboursements sur rémunérations du pers						3 379,03		3 379,03		3 379,03
641	Sous Total compte 641					1 069 985,82	5 321,22	1 069 985,82	5 321,22	1 064 664,60	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					132 797,94		132 797,94		132 797,94	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					256 412,10		256 412,10		256 412,10	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					4 107,72		4 107,72		4 107,72	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux					22 483,34		22 483,34		22 483,34	
6459	Remboursements sur charges de Sécurité S						40 696,11		40 696,11		40 696,11
645	Sous Total compte 645					415 801,10	40 696,11	415 801,10	40 696,11	375 104,99	
6475	Médecine du travail, pharmacie					467,27		467,27		467,27	
647	Sous Total compte 647					467,27		467,27		467,27	
64	Sous Total compte 64					1 486 254,19	46 017,33	1 486 254,19	46 017,33	1 440 236,86	
65133	Secours d'urgence					862,96		862,96		862,96	
6513	Sous Total compte 6513					862,96		862,96		862,96	
651	Sous Total compte 651					862,96		862,96		862,96	
6541	Créances admises en non-valeur					107 738,13		107 738,13		107 738,13	
6542	Créances éteintes					1 990,36		1 990,36		1 990,36	
654	Sous Total compte 654					109 728,49		109 728,49		109 728,49	
6568	Autres participations					42 400,00		42 400,00		42 400,00	
656	Sous Total compte 656					42 400,00		42 400,00		42 400,00	
65742	Entreprises					10 000,00		10 000,00		10 000,00	
65748	Autres personnes de droit privé					1 250,00		1 250,00		1 250,00	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6574	Sous Total compte 6574					11 250,00		11 250,00		11 250,00	
657	Sous Total compte 657					11 250,00		11 250,00		11 250,00	
65883	Déficits sur opérations de gestion					25,00		25,00		25,00	
65888	Autres					263,97		263,97		263,97	
6588	Sous Total compte 6588					288,97		288,97		288,97	
658	Sous Total compte 658					288,97		288,97		288,97	
65	Sous Total compte 65					164 530,42		164 530,42		164 530,42	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs					210 837,47		210 837,47		210 837,47	
675	Valeurs comptables des immobilisations c					6 640,64		6 640,64		6 640,64	
6761	Différences sur réalisations (positives)					16 315,54		16 315,54		16 315,54	
676	Sous Total compte 676					16 315,54		16 315,54		16 315,54	
67	Sous Total compte 67					233 793,65		233 793,65		233 793,65	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					66 690,77		66 690,77		66 690,77	
6815	Dotations aux provisions pour risques et					1 000 000,00		1 000 000,00		1 000 000,00	
6817	Dotations aux dépréciations des actifs c					33 126,85		33 126,85		33 126,85	
681	Sous Total compte 681					1 099 817,62		1 099 817,62		1 099 817,62	
68	Sous Total compte 68					1 099 817,62		1 099 817,62		1 099 817,62	
	Total classe 6					3 855 070,41	52 210,36	3 855 070,41	52 210,36	3 846 935,19	44 075,14
70311	Concession dans les cimetières (produit						615,07		615,07		615,07



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7031	Sous Total compte 7031						615,07		615,07		615,07
703	Sous Total compte 703						615,07		615,07		615,07
7066	Redevances et droits des services à cara					3 000,52	351 564,46	3 000,52	351 564,46		348 563,94
706	Sous Total compte 706					3 000,52	351 564,46	3 000,52	351 564,46		348 563,94
70878	par des tiers						4 661,80		4 661,80		4 661,80
7087	Sous Total compte 7087						4 661,80		4 661,80		4 661,80
708	Sous Total compte 708						4 661,80		4 661,80		4 661,80
70	Sous Total compte 70					3 000,52	356 841,33	3 000,52	356 841,33		353 840,81
74718	Autres					16 854,00	66 840,00	16 854,00	66 840,00		49 986,00
7471	Sous Total compte 7471					16 854,00	66 840,00	16 854,00	66 840,00		49 986,00
7473	Départements					0,01	124 535,08	0,01	124 535,08		124 535,07
74741	Communes membres du GFP						1 968 100,00		1 968 100,00		1 968 100,00
7474	Sous Total compte 7474						1 968 100,00		1 968 100,00		1 968 100,00
7478222	Caisses d'allocations familiales						21 729,91		21 729,91		21 729,91
747822	Sous Total compte 747822						21 729,91		21 729,91		21 729,91
74782	Sous Total compte 74782						21 729,91		21 729,91		21 729,91
747888	Autres						68 984,90		68 984,90		68 984,90
74788	Sous Total compte 74788						68 984,90		68 984,90		68 984,90
7478	Sous Total compte 7478						90 714,81		90 714,81		90 714,81

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
747	Sous Total compte 747					16 854,01	2 250 189,89	16 854,01	2 250 189,89		2 233 335,88
74888	Autres						38 293,28		38 293,28		38 293,28
7488	Sous Total compte 7488						38 293,28		38 293,28		38 293,28
748	Sous Total compte 748						38 293,28		38 293,28		38 293,28
74	Sous Total compte 74					16 854,01	2 288 483,17	16 854,01	2 288 483,17		2 271 629,16
75888	Autres						137 431,44		137 431,44		137 431,44
7588	Sous Total compte 7588						137 431,44		137 431,44		137 431,44
758	Sous Total compte 758						137 431,44		137 431,44		137 431,44
75	Sous Total compte 75						137 431,44		137 431,44		137 431,44
775	Produits des cessions d'immobilisations						22 956,18		22 956,18		22 956,18
77	Sous Total compte 77						22 956,18		22 956,18		22 956,18
7811	Reprises sur amortissements des immobili						912,56		912,56		912,56
781	Sous Total compte 781						912,56		912,56		912,56
78	Sous Total compte 78						912,56		912,56		912,56
	Total classe 7					19 854,53	2 806 624,68	19 854,53	2 806 624,68		2 786 770,15
	Total général	6 211 347,57	6 211 347,57	12 596 378,60	13 319 543,81	3 946 513,62	3 223 348,41	22 754 239,79	22 754 239,79	9 987 647,87	9 987 647,87

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2024

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

DESIGNATION DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N° Intitulé								
Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861							0,00	0,00
Portefeuille								
CAP, animations	54 000,00	34 837,00	88 837,00	0,00	49 100,00	49 100,00	39 737,00	0,00
SOUS-TOTAL COMPTE 861	54 000,00	34 837,00	88 837,00	0,00	49 100,00	49 100,00	39 737,00	0,00
862							0,00	0,00
Correspondant								
CAP, animations	14 453,00	26 150,00	40 603,00	0,00	25 814,00	25 814,00	14 789,00	0,00
SOUS-TOTAL COMPTE 862	14 453,00	26 150,00	40 603,00	0,00	25 814,00	25 814,00	14 789,00	0,00
863							0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur								
CAP, animations	0,00	47 927,00	47 927,00	68 453,00	34 000,00	102 453,00	0,00	54 526,00
SOUS-TOTAL COMPTE 863	0,00	47 927,00	47 927,00	68 453,00	34 000,00	102 453,00	0,00	54 526,00
TOTAUX	68 453,00	108 914,00	177 367,00	68 453,00	108 914,00	177 367,00	54 526,00	54 526,00



Page des signatures

53500 - CCAS DE LOMME - PRINCIPAL

Exercice 2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :
AMRAOUI Wassila (1038509219-0), Inspecteur des Finances Publiques A DRFiP DE NORD-PAS-DE-CALAIS ..., le 04/06/2025
Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **CCAS DE LOMME - PRINCIPAL** pendant l'année **2024** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.
SORBA Joseph (1013552505-0), Administrateur de l'Etat du deuxième grade A LILLE, le 05/06/2025
Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le **23/06/2025** par l'organe délibérant.
CAREMELLE OLIVIER (ocaremelle-xt), Président du CCAS du Lomme A LILLE, le 20/06/2025

**DEPARTEMENT
du NORD
ARRONDISSEMENT
de LILLE**

**VILLE DE LILLE
COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA SECTION LOMMOISE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE
Du 23 juin 2025**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin à 14h30, la Commission Administrative de la Section Lommoise du Centre d'Action Sociale s'est réunie sous la Présidence de Madame Claudie LEFEBVRE, Vice-Présidente du CCAS de Lomme,

Etaient présents : Mme Claudie LEFEBVRE, M. Alain GRILLET, M. Jacques SURRANS, M. Jean-Pierre STAELENS, Mme Khadidiatou VENIAT.

Etaient excusés : Monsieur Olivier CAREMELLE Président du C.C.A.S de Lomme, M. Arnaud MARCHAND, Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Mme Justine RATELADE.

2025/20 : Approbation du Compte de Gestion 2024 – Service de Soins Infirmiers à Domicile.

La commission administrative,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L. 1612-12 et L. 2121-13,

Vu l'instruction comptable M22,

Vu la délibération de ce jour, portant approbation du compte administratif de l'exercice 2024,

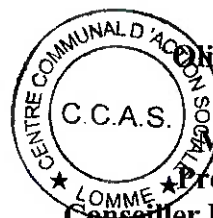
Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- ♦ **EMETTRE** un avis favorable sur le compte de gestion présenté par Monsieur le Trésorier Municipal de Lille, et Monsieur le Responsable du Service de Gestion comptable de Lille, comptes du Centre communal d'action sociale sur la période, pour l'exercice 2024 du budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile, et certifier que les montants des sommes à recouvrer et des mandats émis sont conformes à la comptabilité de l'ordonnateur.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus



Olivier CAREMELLE

Maire de LOMME

Président du C.C.A.S.

Conseiller Départemental du Nord

Publié le 04/07/2025

Réception en Préfecture le

CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2024

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M JEREMY DELALIN
M JOSEPH SORBA

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2024 AU 31/08/2024
DU 01/09/2024 AU 15/05/2025

Nomenclature M22

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE :

Bilan	Etat A1 Page 3 A Page 9
1. Bilan Actif	
2. Bilan Passif	
Compte de résultat	Etat A2 Page 10 A Page 13
Compte de résultat consolidé	Etat A2 Page 14 A Page 16
Résultats budgétaires de l'exercice	Etat B1 Page 17 A Page 17
Résultats d'exploitation consolidé	Etat B2 Page 18 A Page 18
Affectation des résultats	Etat C1 à C3 Page 19 A Page 21
Amortissements comptables excédentaires différés(cpt 116) ...	Etat C4 Page 22 A Page 22
Opérations budgétaires d'investissement	Etat D1 à D2 Page 23 A Page 24
Opérations budgétaires d'exploitation	Etat D3 à D4 Page 25 A Page 28
Consommation des crédits de la section d'investissement	Etat D5 Page 29 A Page 30
Consommation des crédits de la section d'exploitation	Etat D5 Page 31 A Page 32
Balance des comptes	Etat E1 Page 33 A Page 44
Renseignements annexes à la balance	Etat E2 Page 45 A Page 46
Situation des valeurs inactives	Etat F Page 47 A Page 47
Signature du compte	Page 48 A Page 48

BILAN (en Euros)

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

ACTIF		Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de recherche et de dével				
	Contributions aux investissements commun				
	Concessions et droits similaires, brevet	7 038,46	7 038,46		
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains				
	Constructions				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Collections, uvres dart ; autres immob	122 021,48	124 996,24	-2 974,76	7 174,69
	Immobilisations reçues en affectation				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immob affectées ou mises à dispo				
	Participations et créances rattachées				
	Titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		129 059,94	132 034,70	-2 974,76	7 174,69

BILAN (en Euros)

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

ACTIF		Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	. Matières premières				
	. Autres approvisionnements				
	. En cours de production de biens				
	. Produits				
	. Marchandises				
	. Autres stocks				
	. Usagers				
	. Caisse pivot	74 667,00		74 667,00	
	. Autres tiers payants				
	. Créances irrécouvrables admises en non				
	. Autres				
	. Avances de frais relatifs à la gestion				
	. Autres	16 401,43		16 401,43	59 728,53
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES					
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		91 068,43		91 068,43	59 728,53

BILAN (en Euros)

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

ACTIF		Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exercic				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser				
	Ecart de conversion Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	220 128,37	132 034,70	88 093,67	66 903,22

BILAN (en Euros)

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES	Apports	48 992,37	45 296,20
	Excédents affectés à linvestissement		
	Excédents affectés à la couverture du be		
	Réserve de compensation des déficits		
	Réserve de compensation des charges dam		
	Report à nouveau excédentaire	354 564,45	354 564,45
	Excédents affectés au financement de mes		
	Report à nouveau déficitaire	-365 637,04	-308 104,03
	Dépenses rejetées par lautorité de tari		
	Dépenses non opposables aux tiers financ		
	Résultat de lexercice (excédent ou défi	16 809,38	-57 533,01
	Subventions dinvestissement		
	Provisions réglementées destinées à renf		
	Autres provisions réglementées		
FONDS PROPRES TOTAL I		54 729,16	34 223,61

BILAN (en Euros)

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		



BILAN (en Euros)

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des établissements de cr		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances reçues		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 364,51	32 600,28
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes ra		
	Fonds déposés par les usagers, les héber		
	Autres		79,33
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III		33 364,51	32 679,61

BILAN (en Euros)

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Ecart de conversion Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	88 093,67	66 903,22

COMPTE DE RESULTAT 2024
COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Ventes de marchandises		
- prestations de services		
- divers		
Production stockée ou déstockage de prod		
Dotations et produits de la tarification	1 113 721,44	782 294,83
Production immobilisée		
Subventions d'exploitations et participa		142 273,61
Reprises sur amortissements et provision		
Transferts de charges		
Autres produits	2,58	2,05
TOTAL I	1 113 724,02	924 570,49
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et fournitu		
Variation de stocks de matières première		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stocks d'autres approvision		
Achats non stockés de matières et fourni	7 193,61	6 886,17



COMPTE DE RESULTAT 2024
COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
Services extérieurs et autres	283 231,87	212 180,00
- sur rémunérations	16 120,44	15 229,94
- autres		
- salaires et traitements	580 187,57	547 178,97
- charges sociales	200 030,66	190 243,71
- dotations aux amortissements, aux dépr	10 149,45	10 383,59
- dotations aux dépréciations sur actif		
- dotations aux amortissements, déprécia		
Autres charges	1,04	1,12
TOTAL II	1 096 914,64	982 103,50
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	16 809,38	-57 533,01
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations		
Revenus des valeurs mobilières de placem		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mo		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		

COMPTE DE RESULTAT 2024
COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
Dotations aux amortissements, aux dépréc		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs m		
TOTAL IV		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	16 809,38	-57 533,01
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
- exercice courant		
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital		
- reprises sur les provisions réglementé		
- reprises sur les dépréciations excepti		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
- exercice courant		
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital		
- dotation aux provisions réglementées		

COMPTE DE RESULTAT 2024
COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
- dotations aux amortissements et aux dé		
TOTAL VI		
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 113 724,02	924 570,49
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 096 914,64	982 103,50
RESULTAT DE L'EXERCICE	16 809,38	-57 533,01

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues)

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Ventes de marchandises		
- prestations de services		
- divers		
Production stockée ou déstockage de prod		
Dotations et produits de la tarification	1 113 721,44	782 294,83
Production immobilisée		
Subventions d'exploitations et participa		142 273,61
Reprises sur amortissements et provision		
Transferts de charges		
Autres produits	2,58	2,05
TOTAL PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS (I)	1 113 724,02	924 570,49
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et fournitu		
Variation de stocks de matières première		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stocks d'autres approvision		
Achats non stockés de matières et fourni	7 193,61	6 886,17
Services extérieurs et autres	283 231,87	212 180,00
- sur rémunérations	16 120,44	15 229,94
- autres		
- salaires et traitements	580 187,57	547 178,97
- charges sociales	200 030,66	190 243,71
- dotations aux amortissements, aux dépr	10 149,45	10 383,59
- dotations aux dépréciations sur actif		
- dotations aux amortissements, déprécia		
Autres charges	1,04	1,12
TOTAL CHARGES COURANTES NON FINANCIERES (II)	1 096 914,64	982 103,50
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	16 809,38	-57 533,01

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues)

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations		
Revenus des valeurs mobilières de placem		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mo		
TOTAL PRODUITS COURANTS FINANCIERS (III)		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréc		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs m		
TOTAL CHARGES COURANTES FINANCIERES (IV)		
2- RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		
3- RÉSULTAT COURANT (I-II+III-IV)	16 809,38	-57 533,01
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
- exercice courant		
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital		
- reprises sur les provisions reglementé		
- reprises sur les dépréciations excepti		
Transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
- exercice courant		
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital		
- dotation aux provisions réglementées		
- dotations aux amortissements et aux dé		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues)

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
4- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
5- TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 113 724,02	924 570,49
6- TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 096 914,64	982 103,50
EXCEDENT OU DEFICIT (5-6)	16 809,38	-57 533,01

Résultats budgétaires de l'exercice

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	52 721,51	1 185 519,33	1 238 240,84
Titres de recette émis (b)	13 845,62	1 113 724,02	1 127 569,64
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	13 845,62	1 113 724,02	1 127 569,64
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	52 721,51	1 185 519,33	1 238 240,84
Mandats émis (f)	0,00	1 096 980,64	1 096 980,64
Annulations de mandats (g)	0,00	66,00	66,00
Depenses nettes (h = f - g)	0,00	1 096 914,64	1 096 914,64
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	13 845,62	16 809,38	30 655,00
(h - d) Déficit			



Résultats d'exploitation consolidés de l'exercice

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

INTITULE DES SUBDIVISIONS	MONTANT DU RESULTAT DE L'EXERCICE
BUDGET PRINCIPAL	16 809,38
BUDGETS ANNEXES	
TOTAL : BUDGET GENERAL + BUDGETS ANNEXES (A)	16 809,38

(A) : Montant repris en Balance d'Entrée de l'exercice suivant au compte 12
"Résultat de l'exercice"

Exercice 2024

Colonne 1 : Pour les budgets annexes, une ligne par budget annexe.
Colonne 2 : Pour la section d'investissement: résultat comptable. Pour la section d'exploitation: résultat comptable ou résultat retraité par l'ordonnateur (procédure visant à écarter les dépenses pour autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application de l'art. R.314-45 du CASF) Faire précéder du signe + ou - selon qu'il s'agit d'un excédent ou d'un déficit.
Colonnes 3, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 : Les deux derniers chiffres des comptes 110, 111 et 119 correspondent au millésime.
Colonne 8 : L'excédent est ici affecté "à la réduction des charges d'exploitation de l'exercice suivant celui au cours duquel il a été constaté".
Colonne 9 : L'excédent est ici affecté "au financement de mesures d'exploitation[.] n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il a été affecté".
Colonne 10 : L'excédent est ici affecté "à la réduction des charges d'exploitation de l'exercice en cours".
Colonne 11 : Le déficit "est imputé aux charges d'exploitation de l'exercice suivant celui au cours duquel il a été constaté".
Colonne 12 : Le déficit "est imputé aux charges d'exploitation de l'exercice en cours".
Colonne 13 : "En cas de circonstances exceptionnelles et avec l'accord préalable de l'autorité de tarification concernée, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices".
Colonne 14 : Part du résultat comptable de N-1 affectée à l'excédent d'amortissements comptables en N
Colonne 15 : cf. état C1 : différence entre colonne (3) et colonne (2)

Exercice 2024

(a) : Comptes 110, 111 et 119 : le total doit être égal au montant du poste correspondant au bilan.

Tableau de suivi des amortissements comptables excédentaires différés (compte 1161)

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

		Exercice de reprise de l'amortissement comptable excédentaire différé (= exercice de détermination du résultat)(2)									
		 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)
Exercice de constatation de l'amortissement comptable différé (= exercice de détermination du résultat) (1)	2024(3)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										

(1) : L'affectation au compte 1161 s'effectue en N+1 dans le cadre de l'affectation des résultats.

(2) : La reprise du compte 1161 s'effectue en N+1 dans le cadre de l'affectation des résultats.

(3) : Doivent apparaître sur la ligne "2024":

- la régularisation du différentiel entre les amortissements comptabilisés avant le 1er janvier 2024 et ceux qui auraient du être comptabilisés au vu du nouveau plan d'amortissements (régularisation en balance d'entrée)
- les amortissements comptables excédentaires différés constatés au titre de l'exercice 2024 (qui seront enregistrés au compte 1161 en 2025).

(4) Préciser l'exercice de constatation de l'amortissement comptable excédentaire différé.

(5) Préciser l'exercice de reprise de l'amortissement comptable excédentaire différé.

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'INVESTISSEMENT 2024

BUDGET ANNEXE CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
2182	Matériel de transport	9 600,00			9 600,00				9 600,00
2184	Mobilier			9 951,01	9 951,01				9 951,01
2188	Autres immobilisations corporelles		43 121,51	-9 951,01	33 170,50				33 170,50
21	Immob corporelles	9 600,00	43 121,51		52 721,51				52 721,51
	Total des DEPENSES de la SECTION D'INVESTISSEMENT	9 600,00	43 121,51		52 721,51				52 721,51

Opérations budgétaires de recettes - SECTION D'INVESTISSEMENT 2024

BUDGET ANNEXE CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
001	Excédit ou déficit invest report		38 121,51		38 121,51				38 121,51
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)	3 600,00			3 600,00	3 696,17		3 696,17	-96,17
10	Apports, dotations et réserves	3 600,00			3 600,00	3 696,17		3 696,17	-96,17
28182	Amortissements matériel de transport	3 200,00			3 200,00	7 671,00		7 671,00	-4 471,00
28183	Amortissements matériel de bureau et matériel informatique	2 300,00			2 300,00	223,00		223,00	2 077,00
28184	Amortissements mobilier	200,00			200,00	995,09		995,09	-795,09
28188	Amortissements autres immobilisations corporelles	300,00	5 000,00		5 300,00	1 260,36		1 260,36	4 039,64
28	Amort des immobilisations	6 000,00	5 000,00		11 000,00	10 149,45		10 149,45	850,55
	Total des RECETTES de la SECTION D'INVESTISSEMENT	9 600,00	43 121,51		52 721,51	13 845,62		13 845,62	38 875,89

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'EXPLOITATION 2024

BUDGET ANNEXE CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
002	Résultat de fonctionnement reporté		66 869,33		66 869,33				66 869,33
60621	Combustibles et carburants	4 500,00		161,80	4 661,80	4 661,80		4 661,80	
60622	Produits d'entretien	350,00			350,00	94,84		94,84	255,16
60624	Fournitures administratives	300,00			300,00				300,00
60628	Autres fournitures non stockées	200,00			200,00	149,95		149,95	50,05
6066	Fournitures médicales	10 000,00	18 000,00	-16 463,41	11 536,59	2 287,02		2 287,02	9 249,57
61111	Examens de biologie			2 981,61	2 981,61	2 981,61		2 981,61	
61121	Ergothérapie	5 000,00			5 000,00	1 750,00		1 750,00	3 250,00
6257	Réceptions	1 000,00			1 000,00	978,95		978,95	21,05
6262	Frais de télécommunications	3 000,00			3 000,00	2 317,33		2 317,33	682,67
6281	Prestations de blanchissage a l'exterieur	1 800,00			1 800,00	1 783,05		1 783,05	16,95
6288	Autres			13 320,00	13 320,00	13 320,00		13 320,00	
011	Dépenses afférentes exploit courante	26 150,00	18 000,00		44 150,00	30 324,55		30 324,55	13 825,45
62113	Personnel medical et paramedical					416,06		416,06	-416,06
622321	Infirmiers	170 000,00	40 000,00	22 512,70	232 512,70	232 542,70	30,00	232 512,70	
6331	Versement mobilité	8 300,00			8 300,00	8 988,00		8 988,00	-688,00
6332	Allocation logement	2 000,00			2 000,00	2 189,00		2 189,00	-189,00

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'EXPLOITATION 2024

BUDGET ANNEXE CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
6333	Participation des employeurs a la formation professionnelle continue	4 500,00			4 500,00	4 943,44		4 943,44	-443,44
64111	Rémunération principale	337 180,00	90 000,00	-22 512,70	404 667,30	382 022,96		382 022,96	22 644,34
64112	Indemnité de résidence	11 400,00			11 400,00	14 083,53		14 083,53	-2 683,53
641188	Autres	57 300,00			57 300,00	50 982,07		50 982,07	6 317,93
64131	Rémunération principale	104 500,00			104 500,00	105 259,18		105 259,18	-759,18
641388	Autres	20 200,00			20 200,00	27 839,83		27 839,83	-7 639,83
64511	Cotisations à l'URSSAF	82 700,00			82 700,00	86 181,00		86 181,00	-3 481,00
64513	Cotisations aux caisses de retraite	5 300,00			5 300,00	5 641,82		5 641,82	-341,82
64514	Cotisations à l'ASEDIC	5 000,00			5 000,00	4 983,00		4 983,00	17,00
64515	Cotisations à la CNRACL	91 500,00			91 500,00	103 224,84		103 224,84	-11 724,84
6475	Médecine du travail	120,00			120,00				120,00
012	Dépenses afférentes au personnel	900 000,00	130 000,00		1 030 000,00	1 029 297,43	30,00	1 029 267,43	732,57
6132	Locations immobilières	15 000,00		3 250,00	18 250,00	18 250,00		18 250,00	
614	Charges locatives et de copropriété			570,00	570,00	570,00		570,00	
61558	Services extérieurs - entretien autres matériels	4 000,00		-1 982,76	2 017,24	2 053,24	36,00	2 017,24	
61561	Maintenance - part non récupérable	3 500,00		152,79	3 652,79	3 652,79		3 652,79	
6161	Primes d'assurance - multirisques	4 000,00		-1 420,03	2 579,97	2 088,14		2 088,14	491,83

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'EXPLOITATION 2024

BUDGET ANNEXE CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
6188	Autres frais divers	7 000,00		-570,00	6 430,00	594,00		594,00	5 836,00
6588	Autres					1,04		1,04	-1,04
68112	Immobilisations corporelles	6 000,00	5 000,00		11 000,00	10 149,45		10 149,45	850,55
016	Dépenses afférentes à la structure	39 500,00	5 000,00		44 500,00	37 358,66	36,00	37 322,66	7 177,34
	Total des DEPENSES de la SECTION D'EXPLOITATION	965 650,00	219 869,33		1 185 519,33	1 096 980,64	66,00	1 096 914,64	88 604,69

Opérations budgétaires de recettes - SECTION D'EXPLOITATION 2024

BUDGET ANNEXE CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
7311121	Forfait global de soins	948 400,69			948 400,69	1 113 721,44		1 113 721,44	-165 320,75
017	Produits de la tarification	948 400,69			948 400,69	1 113 721,44		1 113 721,44	-165 320,75
7488	Autres	17 249,31	219 869,33		237 118,64				237 118,64
7588	Autres produits divers de gestion courante					2,58		2,58	-2,58
018	Autres produits relatifs à exploitation	17 249,31	219 869,33		237 118,64	2,58		2,58	237 116,06
	Total des RECETTES de la SECTION D'EXPLOITATION	965 650,00	219 869,33		1 185 519,33	1 113 724,02		1 113 724,02	71 795,31

Etat Consommation des Crédits
Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	Dépenses nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
21	Immob corporelles	9 600,00	43 121,51	52 721,51				52 721,51
Total		9 600,00	43 121,51	52 721,51				52 721,51

Etat Consommation des Crédits
Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	Recettes nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
001	Excédit ou déficit invest report		38 121,51	38 121,51				38 121,51
10	Apports, dotations et réserves	3 600,00		3 600,00	3 696,17		3 696,17	-96,17
28	Amort des immobilisations	6 000,00	5 000,00	11 000,00	10 149,45		10 149,45	850,55
Total		9 600,00	43 121,51	52 721,51	13 845,62		13 845,62	38 875,89

Etat Consommation des Crédits

Section D'EXPLOITATION
DEPENSES

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	Dépenses nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
002	Résultat de fonctionnement reporté		66 869,33	66 869,33				66 869,33
011	Dépenses afférentes exploit courante	26 150,00	18 000,00	44 150,00	30 324,55		30 324,55	13 825,45
012	Dépenses afférentes au personnel	900 000,00	130 000,00	1 030 000,00	1 029 297,43	30,00	1 029 267,43	732,57
016	Dépenses afférentes à la structure	39 500,00	5 000,00	44 500,00	37 358,66	36,00	37 322,66	7 177,34
Total		965 650,00	219 869,33	1 185 519,33	1 096 980,64	66,00	1 096 914,64	88 604,69

Etat Consommation des Crédits
Section D'EXPLOITATION
RECETTES

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	Recettes nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
017	Produits de la tarification	948 400,69		948 400,69	1 113 721,44		1 113 721,44	-165 320,75
018	Autres produits relatifs à exploitation	17 249,31	219 869,33	237 118,64	2,58		2,58	237 116,06
Total		965 650,00	219 869,33	1 185 519,33	1 113 724,02		1 113 724,02	71 795,31

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FCTVA		6 140,38				3 696,17		9 836,55		9 836,55
	Sous Total compte 1022		6 140,38				3 696,17		9 836,55		9 836,55
	Sous Total compte 102		6 140,38				3 696,17		9 836,55		9 836,55
	Sous Total compte 10		6 140,38				3 696,17		9 836,55		9 836,55
1108	Autres activités art L.312-1 CASF		354 564,45						354 564,45		354 564,45
	Sous Total compte 110		354 564,45						354 564,45		354 564,45
1198	Autres activités art L.312-1 CASF	308 104,03		64 504,50	6 971,49			372 608,53	6 971,49	365 637,04	
	Sous Total compte 119	308 104,03		64 504,50	6 971,49			372 608,53	6 971,49	365 637,04	
	Sous Total compte 11	308 104,03	354 564,45	64 504,50	6 971,49			372 608,53	361 535,94	11 072,59	
12	Résultat exercice excéd déficit	57 533,01		6 971,49	64 504,50			64 504,50	64 504,50		0,00
	Sous Total compte 12	57 533,01		6 971,49	64 504,50			64 504,50	64 504,50		0,00
181	Cpte liaison : affectation à...		39 155,82						39 155,82		39 155,82
	Sous Total compte 18		39 155,82						39 155,82		39 155,82

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 1	365 637,04	399 860,65	71 475,99	71 475,99		3 696,17	437 113,03	475 032,81	365 637,04	403 556,82
205	Concessions droits similaires brevets	7 038,46						7 038,46		7 038,46	
	Sous Total compte 20	7 038,46						7 038,46		7 038,46	
2182	Mat de transport	95 260,13						95 260,13		95 260,13	
2183	Mat bureau mat informatique	14 018,72						14 018,72		14 018,72	
2184	Mobilier	10 123,08						10 123,08		10 123,08	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 619,55						2 619,55		2 619,55	
	Sous Total compte 218	122 021,48						122 021,48		122 021,48	
	Sous Total compte 21	122 021,48						122 021,48		122 021,48	
2805	Concessions droits similaires brevets		7 038,46						7 038,46		7 038,46
	Sous Total compte 280		7 038,46						7 038,46		7 038,46
28182	Amort mat transport		93 904,59				7 671,00		101 575,59		101 575,59
28183	Amort mat bureau mat informatique		13 592,64				223,00		13 815,64		13 815,64

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28184	Amort mobilier		5 990,37				995,09		6 985,46		6 985,46
28188	Amort autres immob corporelles		1 359,19				1 260,36		2 619,55		2 619,55
	Sous Total compte 2818		114 846,79				10 149,45		124 996,24		124 996,24
	Sous Total compte 281		114 846,79				10 149,45		124 996,24		124 996,24
	Sous Total compte 28		121 885,25				10 149,45		132 034,70		132 034,70
	Total classe 2	129 059,94	121 885,25				10 149,45	129 059,94	132 034,70	129 059,94	132 034,70
4011	Fournisseurs		32 600,28	243 903,34	235 581,44			243 903,34	268 181,72		24 278,38
	Sous Total compte 401		32 600,28	243 903,34	235 581,44			243 903,34	268 181,72		24 278,38
408	Fournis factures non parvenues				9 086,13				9 086,13		9 086,13
	Sous Total compte 40		32 600,28	243 903,34	244 667,57			243 903,34	277 267,85		33 364,51
4112	Caisse pivot			74 667,00				74 667,00		74 667,00	
	Sous Total compte 411			74 667,00				74 667,00		74 667,00	
	Sous Total compte 41			74 667,00				74 667,00		74 667,00	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
421	Personnel - rémunérations dues			452 309,32	452 309,32			452 309,32	452 309,32		0,00
	Sous Total compte 42			452 309,32	452 309,32			452 309,32	452 309,32		0,00
431	Sécurité sociale			170 091,00	170 091,00			170 091,00	170 091,00		0,00
437	Autres organismes sociaux			157 994,84	157 994,84			157 994,84	157 994,84		0,00
	Sous Total compte 43			328 085,84	328 085,84			328 085,84	328 085,84		0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le			15 758,18	15 758,18			15 758,18	15 758,18		0,00
	Sous Total compte 442			15 758,18	15 758,18			15 758,18	15 758,18		0,00
4478	Autres impôts et taxes			186,37	186,37			186,37	186,37		0,00
	Sous Total compte 447			186,37	186,37			186,37	186,37		0,00
	Sous Total compte 44			15 944,55	15 944,55			15 944,55	15 944,55		0,00
451002	Cpte rattach avec le budget principal	59 102,19		1 043 376,95	1 086 143,71			1 102 479,14	1 086 143,71	16 335,43	
	Sous Total compte 451	59 102,19		1 043 376,95	1 086 143,71			1 102 479,14	1 086 143,71	16 335,43	
	Sous Total compte 45	59 102,19		1 043 376,95	1 086 143,71			1 102 479,14	1 086 143,71	16 335,43	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4671	Autr cptes créditeurs-créditeurs divers		79,33	45 903,24	45 823,91			45 903,24	45 903,24		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable	626,34		132,00	692,34			758,34	692,34	66,00	
46726	Débiteurs divers - contentieux			367,14	367,14			367,14	367,14		0,00
	Sous Total compte 4672	626,34		499,14	1 059,48			1 125,48	1 059,48	66,00	
	Sous Total compte 467	626,34	79,33	46 402,38	46 883,39			47 028,72	46 962,72	66,00	
	Sous Total compte 46	626,34	79,33	46 402,38	46 883,39			47 028,72	46 962,72	66,00	
4713	Recettes perçues avant émission titres			334 685,75	334 685,75			334 685,75	334 685,75		0,00
4718	Autres recettes à régulariser			708 064,86	708 064,86			708 064,86	708 064,86		0,00
	Sous Total compte 471			1 042 750,61	1 042 750,61			1 042 750,61	1 042 750,61		0,00
	Sous Total compte 47			1 042 750,61	1 042 750,61			1 042 750,61	1 042 750,61		0,00
	Total classe 4	59 728,53	32 679,61	3 247 439,99	3 216 784,99			3 307 168,52	3 249 464,60	91 068,43	33 364,51
580	Opérations d'ordre budgétaires			10 149,45	10 149,45			10 149,45	10 149,45		0,00
	Sous Total compte 58			10 149,45	10 149,45			10 149,45	10 149,45		0,00

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 5			10 149,45	10 149,45			10 149,45	10 149,45		0,00
60621	Combustibles et carburants					4 661,80		4 661,80		4 661,80	
60622	Produits d'entretien					94,84		94,84		94,84	
60628	Autres fournit non stkées					149,95		149,95		149,95	
	Sous Total compte 6062					4 906,59		4 906,59		4 906,59	
6066	Fournitures médicales					2 287,02		2 287,02		2 287,02	
	Sous Total compte 606					7 193,61		7 193,61		7 193,61	
	Sous Total compte 60					7 193,61		7 193,61		7 193,61	
61111	Examens de biologie					2 981,61		2 981,61		2 981,61	
	Sous Total compte 6111					2 981,61		2 981,61		2 981,61	
61121	Ergothérapie					1 750,00		1 750,00		1 750,00	
	Sous Total compte 6112					1 750,00		1 750,00		1 750,00	
	Sous Total compte 611					4 731,61		4 731,61		4 731,61	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6132	Locations immobilières					18 250,00		18 250,00		18 250,00	
	Sous Total compte 613					18 250,00		18 250,00		18 250,00	
614	Charges locatives et de copropriété					570,00		570,00		570,00	
61558	Entretien autres matériels					2 053,24	36,00	2 053,24	36,00	2 017,24	
	Sous Total compte 6155					2 053,24	36,00	2 053,24	36,00	2 017,24	
61561	Maintenance - part non récup					3 652,79		3 652,79		3 652,79	
	Sous Total compte 6156					3 652,79		3 652,79		3 652,79	
	Sous Total compte 615					5 706,03	36,00	5 706,03	36,00	5 670,03	
6161	Primes d'assurances - multirisques					2 088,14		2 088,14		2 088,14	
	Sous Total compte 616					2 088,14		2 088,14		2 088,14	
6188	Autres frais divers					594,00		594,00		594,00	
	Sous Total compte 618					594,00		594,00		594,00	
	Sous Total compte 61					31 939,78	36,00	31 939,78	36,00	31 903,78	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
62113	Personnel medical et paramedical					416,06		416,06		416,06	
	Sous Total compte 6211					416,06		416,06		416,06	
	Sous Total compte 621					416,06		416,06		416,06	
622321	Infirmiers					232 542,70	30,00	232 542,70	30,00	232 512,70	
	Sous Total compte 62232					232 542,70	30,00	232 542,70	30,00	232 512,70	
	Sous Total compte 6223					232 542,70	30,00	232 542,70	30,00	232 512,70	
	Sous Total compte 622					232 542,70	30,00	232 542,70	30,00	232 512,70	
6257	Réceptions					978,95		978,95		978,95	
	Sous Total compte 625					978,95		978,95		978,95	
6262	Frais de télécommunications					2 317,33		2 317,33		2 317,33	
	Sous Total compte 626					2 317,33		2 317,33		2 317,33	
6281	Prestations de blanchissage a l'exterieu					1 783,05		1 783,05		1 783,05	
6288	Autres					13 320,00		13 320,00		13 320,00	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 628					15 103,05		15 103,05		15 103,05	
	Sous Total compte 62					251 358,09	30,00	251 358,09	30,00	251 328,09	
6331	Versement mobilité					8 988,00		8 988,00		8 988,00	
6332	Alloc logement					2 189,00		2 189,00		2 189,00	
6333	Participation des employeurs a la format					4 943,44		4 943,44		4 943,44	
	Sous Total compte 633					16 120,44		16 120,44		16 120,44	
	Sous Total compte 63					16 120,44		16 120,44		16 120,44	
64111	Rémunération principale					382 022,96		382 022,96		382 022,96	
64112	Indemnité de résidence					14 083,53		14 083,53		14 083,53	
641188	Autres					50 982,07		50 982,07		50 982,07	
	Sous Total compte 64118					50 982,07		50 982,07		50 982,07	
	Sous Total compte 6411					447 088,56		447 088,56		447 088,56	
64131	Rémunération principale					105 259,18		105 259,18		105 259,18	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
641388	Autres					27 839,83		27 839,83		27 839,83	
	Sous Total compte 64138					27 839,83		27 839,83		27 839,83	
	Sous Total compte 6413					133 099,01		133 099,01		133 099,01	
	Sous Total compte 641					580 187,57		580 187,57		580 187,57	
64511	Cotisations à l'URSSAF					86 181,00		86 181,00		86 181,00	
64513	Cotisations aux caisses de retraite					5 641,82		5 641,82		5 641,82	
64514	Cotisations à l'ASSEDIC					4 983,00		4 983,00		4 983,00	
64515	Cotisations à la CNRACL					103 224,84		103 224,84		103 224,84	
	Sous Total compte 6451					200 030,66		200 030,66		200 030,66	
	Sous Total compte 645					200 030,66		200 030,66		200 030,66	
	Sous Total compte 64					780 218,23		780 218,23		780 218,23	
6588	Autres					1,04		1,04		1,04	
	Sous Total compte 658					1,04		1,04		1,04	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
68112	Sous Total compte 65					1,04		1,04		1,04	
	Immob corporelles					10 149,45		10 149,45		10 149,45	
	Sous Total compte 6811					10 149,45		10 149,45		10 149,45	
	Sous Total compte 681					10 149,45		10 149,45		10 149,45	
	Sous Total compte 68					10 149,45		10 149,45		10 149,45	
	Total classe 6					1 096 980,64	66,00	1 096 980,64	66,00	1 096 914,64	
7311121	Forfait global de soins						1 113 721,44		1 113 721,44		1 113 721,44
	Sous Total compte 731112						1 113 721,44		1 113 721,44		1 113 721,44
	Sous Total compte 73111						1 113 721,44		1 113 721,44		1 113 721,44
	Sous Total compte 7311						1 113 721,44		1 113 721,44		1 113 721,44
	Sous Total compte 731						1 113 721,44		1 113 721,44		1 113 721,44
	Sous Total compte 73						1 113 721,44		1 113 721,44		1 113 721,44
7588	Autres produits divers de gestion couran						2,58		2,58		2,58

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 758						2,58		2,58		2,58
	Sous Total compte 75						2,58		2,58		2,58
	Total classe 7						1 113 724,02		1 113 724,02		1 113 724,02
	Total général	554 425,51	554 425,51	3 329 065,43	3 298 410,43	1 096 980,64	1 127 635,64	4 980 471,58	4 980 471,58	1 682 680,05	1 682 680,05

Renseignements annexes à la balance

SECTION D'INVESTISSEMENT : EXÉCUTION DU BUDGET

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

COMPTES	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT (1)		RESULTAT DE L'EXERCICE (2)		RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (3)	
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
1-2-39-481-49-59 (budget principal)		38 121,51		13 845,62		51 967,13

(1) [BE soldes créditeurs - BE soldes débiteurs des comptes : 1-2-39-481-49-59] - [BE soldes créditeurs - BE soldes débiteurs des comptes non budgétaires : 10685, 10686, 10687, 110, 111,114, 1163, 119, 12, 1412, 1688, 2768]

(2) Solde des opérations budgétaires de l'année

(3) Somme algébrique des colonnes (1) et (2)

Renseignements annexes à la balance

SECTION D'INVESTISSEMENT : EXÉCUTION DU BUDGET

RAPPROCHEMENT DE LA BALANCE ET DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

CLASSES 1, 2 COMPTES 39, 481, 49, 59 (4)		DIFFERENCE BRUTE (5)
SOLDES DEBITEURS	SOLDES CREDITEURS	
494 696,98	535 591,52	40 894,54

(4) Soldes débiteurs et soldes créditeurs de la balance de sortie des comptes CLASSES 1, 2 COMPTES 39, 481, 49, 59
(5) = Soldes créditeurs - Soldes débiteurs

COMPTE 10685	COMPTE 10686	COMPTE 10687	COMPTE 110	COMPTE 111	COMPTE 119	COMPTE 114	COMPTE 1163	COMPTE 1412	COMPTE 1688	COMPTE 2768	RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
			354 564,45		-365 637,04						51 967,13

(6) à (16) : Soldes créditeurs (+) ou débiteurs (-) des comptes à la balance de sortie
(17) : Identité du résultat : (17) = (3) = (5) - somme algébrique des colonnes (6) à (16)

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2024

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Natures des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

53502 - CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE

Exercice 2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

MERLEVEDE Matthieu (1035790942-0), Contrôleur des Finances Publiques 1ère classe

A DRFiP DE NORD-PAS-DE-CALAIS ..., le 19/05/2025

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de CCAS DE LOMME - SOINS A DOMICILE pendant l'année 2024 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

SORBA Joseph (1013552505-0), Administrateur de l'Etat du deuxième grade

A LILLE, le 20/05/2025

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 23/06/2025 par l'organe délibérant.

CAREMELLE OLIVIER (ocaremelle-xt), Président du CCAS du Lomme

A LILLE, le 20/06/2025

**DEPARTEMENT
du NORD
ARRONDISSEMENT
de LILLE**

**VILLE DE LILLE
COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA SECTION LOMMOISE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE
Du 23 juin 2025**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin à 14h30, la Commission Administrative de la Section Lommoise du Centre d'Action Sociale s'est réunie sous la Présidence de Madame Claudie LEFEBVRE, Vice-Présidente du CCAS de Lomme,

Etaient présents : Mme Claudie LEFEBVRE, M. Alain GRILLET, M. Jacques SURRANS, M. Jean-Pierre STAELENS, Mme Khadidiatou VENIAT.

Etaient excusés : Monsieur Olivier CAREMELLE Président du C.C.A.S de Lomme, M. Arnaud MARCHAND, Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Mme Justine RATELADE.

2025/21 : Approbation du Compte de Gestion 2024 – Accueil de Jour.

La commission administrative,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L. 1612-12 et L. 2121-13,

Vu l'instruction comptable M22,

Vu la délibération de ce jour, portant approbation du compte administratif de l'exercice 2024,

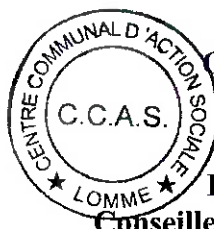
Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- ♦ **EMETTRE** un avis favorable sur le compte de gestion présenté par Monsieur le Trésorier Municipal de Lille, et Monsieur le Responsable du Service de Gestion comptable de Lille, comptes du Centre communal d'action sociale sur la période, pour l'exercice 2024 du budget annexe de l'Accueil de Jour, et certifier que les montants des sommes à recouvrer et des mandats émis sont conformes à la comptabilité de l'ordonnateur.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus



Olivier CAREMELLE

Maire de LOMME

Président du C.C.A.S.

Conseiller Départemental du Nord

Publié le 04/07/2025

Réception en Préfecture le

CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2024

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M JEREMY DELALIN
M JOSEPH SORBA

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2024 AU 31/08/2024
DU 01/09/2024 AU 15/05/2025

Nomenclature M22

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE :

Bilan	Etat A1 Page 3 A Page 9
1. Bilan Actif	
2. Bilan Passif	
Compte de résultat	Etat A2 Page 10 A Page 13
Compte de résultat consolidé	Etat A2 Page 14 A Page 16
Résultats budgétaires de l'exercice	Etat B1 Page 17 A Page 17
Résultats d'exploitation consolidé	Etat B2 Page 18 A Page 18
Affectation des résultats	Etat C1 à C3 Page 19 A Page 21
Amortissements comptables excédentaires différés(cpt 116) ...	Etat C4 Page 22 A Page 22
Opérations budgétaires d'investissement	Etat D1 à D2 Page 23 A Page 24
Opérations budgétaires d'exploitation	Etat D3 à D4 Page 25 A Page 28
Consommation des crédits de la section d'investissement	Etat D5 Page 29 A Page 30
Consommation des crédits de la section d'exploitation	Etat D5 Page 31 A Page 32
Balance des comptes	Etat E1 Page 33 A Page 47
Renseignements annexes à la balance	Etat E2 Page 48 A Page 49
Situation des valeurs inactives	Etat F Page 50 A Page 50
Signature du compte	Page 51 A Page 51

BILAN (en Euros)

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

ACTIF		Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de recherche et de dével				
	Contributions aux investissements commun				
	Concessions et droits similaires, brevet	9 639,21	118,41	9 520,80	
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains				
	Constructions	358,80	358,80		
	Instal, matériel et outillage technique				
	Collections, uvres dart ; autres immob	98 421,13	86 531,92	11 889,21	14 552,22
	Immobilisations reçues en affectation				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immob affectées ou mises à dispo				
	Participations et créances rattachées				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		108 419,14	87 009,13	21 410,01	14 552,22

BILAN (en Euros)

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

ACTIF		Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	. Matières premières				
	. Autres approvisionnements				
	. En cours de production de biens				
	. Produits				
	. Marchandises				
	. Autres stocks				
	. Usagers	4 214,68		4 214,68	32 108,88
	. Caisse pivot				
	. Autres tiers payants	21 286,17		21 286,17	21 707,17
	. Créances irrécouvrables admises en non				
	. Autres				
	. Avances de frais relatifs à la gestion				
	. Autres	1 780,87		1 780,87	66,00
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	90,00		90,00	90,00
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		27 371,72		27 371,72	53 972,05

BILAN (en Euros)

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

ACTIF		Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exercic				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser				
	Ecart de conversion Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	135 790,86	87 009,13	48 781,73	68 524,27

BILAN (en Euros)

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES	Apports	51 688,41	50 328,91
	Excédents affectés à linvestissement	8 079,50	8 079,50
	Excédents affectés à la couverture du be	30 552,17	30 552,17
	Réserve de compensation des déficits	3 222,35	12 960,94
	Réserve de compensation des charges dam		
	Report à nouveau excédentaire	285 050,19	285 050,19
	Excédents affectés au financement de mes		
	Report à nouveau déficitaire	-353 586,59	-353 586,59
	Dépenses rejetées par lautorité de tari		
	Dépenses non opposables aux tiers financ		
	Résultat de lexercice (excédent ou défi	-2 080,46	-9 738,59
	Subventions dinvestissement		
	Provisions réglementées destinées à renf		
	Autres provisions réglementées		
FONDS PROPRES TOTAL I		22 925,57	23 646,53

BILAN (en Euros)

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		



BILAN (en Euros)

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des établissements de cr		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances reçues		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 362,55	20 284,11
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes ra	10 320,79	
	Fonds déposés par les usagers, les héber		
	Autres	10 824,44	9 257,33
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	33 507,78	29 541,44



BILAN (en Euros)

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	-7 651,62	15 336,30
	Ecart de conversion Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	-7 651,62	15 336,30
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	48 781,73	68 524,27

COMPTE DE RESULTAT 2024
COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Ventes de marchandises		
- prestations de services		
- divers		
Production stockée ou déstockage de prod		
Dotations et produits de la tarification	306 583,31	266 346,09
Production immobilisée		
Subventions d'exploitations et participa		50 527,17
Reprises sur amortissements et provision		
Transferts de charges		
Autres produits	1,64	1,52
TOTAL I	306 584,95	316 874,78
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et fournitu		
Variation de stocks de matières première		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stocks d'autres approvision		
Achats non stockés de matières et fourni	11 562,43	12 930,36



COMPTE DE RESULTAT 2024
COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
Services extérieurs et autres	102 944,16	98 976,72
- sur rémunérations	4 217,57	4 165,88
- autres		
- salaires et traitements	138 288,52	152 762,85
- charges sociales	49 041,69	53 145,34
- dotations aux amortissements, aux dépr	3 463,00	4 631,48
- dotations aux dépréciations sur actif		
- dotations aux amortissements, déprécia		
Autres charges	0,97	0,74
TOTAL II	309 518,34	326 613,37
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-2 933,39	-9 738,59
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations		
Revenus des valeurs mobilières de placem		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mo		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		

COMPTE DE RESULTAT 2024
COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
Dotations aux amortissements, aux dépréc		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs m		
TOTAL IV		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	-2 933,39	-9 738,59
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
- exercice courant	852,93	
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital		
- reprises sur les provisions réglementé		
- reprises sur les dépréciations excepti		
Transferts de charges		
TOTAL V	852,93	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
- exercice courant		
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital		
- dotation aux provisions réglementées		

COMPTE DE RESULTAT 2024
COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
- dotations aux amortissements et aux dé		
TOTAL VI		
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	852,93	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	307 437,88	316 874,78
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	309 518,34	326 613,37
RESULTAT DE L'EXERCICE	-2 080,46	-9 738,59

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues)

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Ventes de marchandises		
- prestations de services		
- divers		
Production stockée ou déstockage de prod		
Dotations et produits de la tarification	306 583,31	266 346,09
Production immobilisée		
Subventions d'exploitations et participa		50 527,17
Reprises sur amortissements et provision		
Transferts de charges		
Autres produits	1,64	1,52
TOTAL PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS (I)	306 584,95	316 874,78
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et fournitu		
Variation de stocks de matières première		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stocks d'autres approvision		
Achats non stockés de matières et fourni	11 562,43	12 930,36
Services extérieurs et autres	102 944,16	98 976,72
- sur rémunérations	4 217,57	4 165,88
- autres		
- salaires et traitements	138 288,52	152 762,85
- charges sociales	49 041,69	53 145,34
- dotations aux amortissements, aux dépr	3 463,00	4 631,48
- dotations aux dépréciations sur actif		
- dotations aux amortissements, déprécia		
Autres charges	0,97	0,74
TOTAL CHARGES COURANTES NON FINANCIERES (II)	309 518,34	326 613,37
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-2 933,39	-9 738,59

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues)

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations		
Revenus des valeurs mobilières de placem		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mo		
TOTAL PRODUITS COURANTS FINANCIERS (III)		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréc		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs m		
TOTAL CHARGES COURANTES FINANCIERES (IV)		
2- RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		
3- RÉSULTAT COURANT (I-II+III-IV)	-2 933,39	-9 738,59
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
- exercice courant	852,93	
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital		
- reprises sur les provisions reglementé		
- reprises sur les dépréciations excepti		
Transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	852,93	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
- exercice courant		
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital		
- dotation aux provisions réglementées		
- dotations aux amortissements et aux dé		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues)

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
4- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	852,93	
5- TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	307 437,88	316 874,78
6- TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	309 518,34	326 613,37
EXCEDENT OU DEFICIT (5-6)	-2 080,46	-9 738,59

Résultats budgétaires de l'exercice

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	55 356,19	379 665,00	435 021,19
Titres de recette émis (b)	4 822,50	307 536,87	312 359,37
Réductions de titres (c)	0,00	98,99	98,99
Recettes nettes (d = b - c)	4 822,50	307 437,88	312 260,38
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	55 356,19	379 665,00	435 021,19
Mandats émis (f)	10 320,79	311 048,68	321 369,47
Annulations de mandats (g)	0,00	1 530,34	1 530,34
Depenses nettes (h = f - g)	10 320,79	309 518,34	319 839,13
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	5 498,29	2 080,46	7 578,75



Résultats d'exploitation consolidés de l'exercice

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

INTITULE DES SUBDIVISIONS	MONTANT DU RESULTAT DE L'EXERCICE
BUDGET PRINCIPAL	-2 080,46
BUDGETS ANNEXES	
TOTAL : BUDGET GENERAL + BUDGETS ANNEXES (A)	-2 080,46

(A) : Montant repris en Balance d'Entrée de l'exercice suivant au compte 12
"Résultat de l'exercice"

Exercice 2024

Colonne 1 : Pour les budgets annexes, une ligne par budget annexe.
Colonne 2 : Pour la section d'investissement: résultat comptable. Pour la section d'exploitation: résultat comptable ou résultat retraité par l'ordonnateur (procédure visant à écarter les dépenses pour autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application de l'art. R.314-45 du CASF) Faire précéder du signe + ou - selon qu'il s'agit d'un excédent ou d'un déficit.
Colonnes 3, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 : Les deux derniers chiffres des comptes 110, 111 et 119 correspondent au millésime.
Colonne 8 : L'excédent est ici affecté "à la réduction des charges d'exploitation de l'exercice suivant celui au cours duquel il a été constaté".
Colonne 9 : L'excédent est ici affecté "au financement de mesures d'exploitation[.] n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il a été affecté".
Colonne 10 : L'excédent est ici affecté "à la réduction des charges d'exploitation de l'exercice en cours".
Colonne 11 : Le déficit "est imputé aux charges d'exploitation de l'exercice suivant celui au cours duquel il a été constaté".
Colonne 12 : Le déficit "est imputé aux charges d'exploitation de l'exercice en cours".
Colonne 13 : "En cas de circonstances exceptionnelles et avec l'accord préalable de l'autorité de tarification concernée, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices".
Colonne 14 : Part du résultat comptable de N-1 affectée à l'excédent d'amortissements comptables en N
Colonne 15 : cf. état C1 : différence entre colonne (3) et colonne (2)

Exercice 2024

(a) : Comptes 110, 111 et 119 : le total doit être égal au montant du poste correspondant au bilan.

Tableau de suivi des amortissements comptables excédentaires différés (compte 1161)

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

		Exercice de reprise de l'amortissement comptable excédentaire différé (= exercice de détermination du résultat)(2)									
		 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)
Exercice de constatation de l'amortissement comptable différé (= exercice de détermination du résultat) (1)	2024(3)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										

(1) : L'affectation au compte 1161 s'effectue en N+1 dans le cadre de l'affectation des résultats.

(2) : La reprise du compte 1161 s'effectue en N+1 dans le cadre de l'affectation des résultats.

(3) : Doivent apparaître sur la ligne "2024":

- la régularisation du différentiel entre les amortissements comptabilisés avant le 1er janvier 2024 et ceux qui auraient du être comptabilisés au vu du nouveau plan d'amortissements (régularisation en balance d'entrée)
- les amortissements comptables excédentaires différés constatés au titre de l'exercice 2024 (qui seront enregistrés au compte 1161 en 2025).

(4) Préciser l'exercice de constatation de l'amortissement comptable excédentaire différé.

(5) Préciser l'exercice de reprise de l'amortissement comptable excédentaire différé.

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'INVESTISSEMENT 2024

BUDGET ANNEXE CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
205	Concessions et droits similaires brevets licences marques procédés logiciels droits et v	10 000,00			10 000,00	9 520,80		9 520,80	479,20
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00			10 000,00	9 520,80		9 520,80	479,20
2181	Installations générales agencements et aménagements divers			948,31	948,31				948,31
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			600,00	600,00	600,00		600,00	
2188	Autres immobilisations corporelles		45 356,19	-1 548,31	43 807,88	199,99		199,99	43 607,89
21	Immob corporelles		45 356,19		45 356,19	799,99		799,99	44 556,20
	Total des DEPENSES de la SECTION D'INVESTISSEMENT	10 000,00	45 356,19		55 356,19	10 320,79		10 320,79	45 035,40

Opérations budgétaires de recettes - SECTION D'INVESTISSEMENT 2024

BUDGET ANNEXE CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
001	Excédit ou déficit invest report		43 856,19		43 856,19				43 856,19
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)		1 000,00		1 000,00	1 359,50		1 359,50	-359,50
10	Apports, dotations et réserves		1 000,00		1 000,00	1 359,50		1 359,50	-359,50
13188	Autres subventions	7 000,00			7 000,00				7 000,00
13	Subv invest	7 000,00			7 000,00				7 000,00
28181	Amortissements installations générales agencements et aménagements divers					581,00		581,00	-581,00
28184	Amortissements mobilier					801,00		801,00	-801,00
28188	Amortissements autres immobilisations corporelles	3 000,00	500,00		3 500,00	2 081,00		2 081,00	1 419,00
28	Amort des immobilisations	3 000,00	500,00		3 500,00	3 463,00		3 463,00	37,00
	Total des RECETTES de la SECTION D'INVESTISSEMENT	10 000,00	45 356,19		55 356,19	4 822,50		4 822,50	50 533,69

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'EXPLOITATION 2024

BUDGET ANNEXE CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
60611	Eau et assainissement	650,00			650,00	489,38		489,38	160,62
60612	Energie - électricité	2 500,00			2 500,00	2 506,54	6,54	2 500,00	
60613	Chauffage	6 200,00		-976,71	5 223,29	4 546,52		4 546,52	676,77
60621	Combustibles et carburants	500,00			500,00				500,00
60622	Produits d'entretien	550,00		637,43	1 187,43	321,74		321,74	865,69
60623	Fournitures d'atelier	300,00			300,00				300,00
60625	Fournitures scolaires éducatives et de loisirs	600,00		-145,17	454,83	186,90		186,90	267,93
606268	Autres fournitures hôtelières	1 500,00		-379,65	1 120,35	695,66		695,66	424,69
60628	Autres fournitures non stockées	1 300,00	-500,00	307,57	1 107,57	1 104,16		1 104,16	3,41
6063	Alimentation	1 550,00		217,25	1 767,25	1 440,86	33,11	1 407,75	359,50
6066	Fournitures médicales	1 000,00		-837,82	162,18	109,93		109,93	52,25
6068	Autres achats non stockés de matières et fournitures			200,39	200,39	200,39		200,39	
61128	Autres prestations à caractère médico-social	6 000,00			6 000,00	5 008,00		5 008,00	992,00
62428	Autres transports d'usagers	28 000,00	15 000,00	-3 911,77	39 088,23	37 197,33		37 197,33	1 890,90
6257	Réceptions	450,00			450,00	413,94		413,94	36,06
6262	Frais de télécommunications	350,00			350,00	41,40		41,40	308,60
6281	Prestations de blanchissage a l'exterieur	700,00			700,00	640,27		640,27	59,73



Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'EXPLOITATION 2024

BUDGET ANNEXE CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
6282	Prestations d'alimentation a l'exterieur	15 000,00		3 308,48	18 308,48	19 098,07	1 490,69	17 607,38	701,10
6288	Autres	900,00		1 580,00	2 480,00	2 480,00		2 480,00	
011	Dépenses afférentes exploit courante	68 050,00	14 500,00		82 550,00	76 481,09	1 530,34	74 950,75	7 599,25
6331	Versement mobilité	2 600,00			2 600,00	2 551,50		2 551,50	48,50
6332	Allocation logement	1 096,00			1 096,00	521,00		521,00	575,00
6333	Participation des employeurs a la formation professionnelle continue	1 300,00			1 300,00	1 145,07		1 145,07	154,93
64111	Rémunération principale	142 000,00	12 012,00		154 012,00	116 474,48		116 474,48	37 537,52
64112	Indemnité de résidence	3 000,00			3 000,00	939,95		939,95	2 060,05
641188	Autres	5 000,00			5 000,00	17 949,30		17 949,30	-12 949,30
64131	Rémunération principale	17 307,00			17 307,00	2 179,00		2 179,00	15 128,00
641388	Autres					745,79		745,79	-745,79
64511	Cotisations à l'URSSAF	20 000,00			20 000,00	15 722,00		15 722,00	4 278,00
64513	Cotisations aux caisses de retraite					122,91		122,91	-122,91
64514	Cotisations à l'ASEDIC					120,00		120,00	-120,00
64515	Cotisations à la CNRACL	46 000,00			46 000,00	33 076,78		33 076,78	12 923,22
6488	Autres charges diverses de personnel	2 000,00			2 000,00				2 000,00
012	Dépenses afférentes au personnel	240 303,00	12 012,00		252 315,00	191 547,78		191 547,78	60 767,22

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'EXPLOITATION 2024

BUDGET ANNEXE CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
6132	Locations immobilières	29 500,00		-1 574,40	27 925,60	26 791,68		26 791,68	1 133,92
614	Charges locatives et de copropriété	9 000,00		480,00	9 480,00	9 480,00		9 480,00	
61558	Services extérieurs - entretien autres matériels	1 500,00		-628,24	871,76	825,60		825,60	46,16
61561	Maintenance - part non récupérable			1 094,40	1 094,40	1 094,40		1 094,40	
61568	Maintenance - autres			630,04	630,04	630,00		630,00	0,04
6161	Primes d'assurance - multirisques	800,00		-14,53	785,47	734,16		734,16	51,31
6182	Documentation generale et technique	500,00		12,73	512,73				512,73
6588	Autres					0,97		0,97	-0,97
68111	Immobilisations incorporelles	3 000,00		-3 000,00					
68112	Immobilisations corporelles		500,00	3 000,00	3 500,00	3 463,00		3 463,00	37,00
016	Dépenses afférentes à la structure	44 300,00	500,00		44 800,00	43 019,81		43 019,81	1 780,19
	Total des DEPENSES de la SECTION D'EXPLOITATION	352 653,00	27 012,00		379 665,00	311 048,68	1 530,34	309 518,34	70 146,66

Opérations budgétaires de recettes - SECTION D'EXPLOITATION 2024

BUDGET ANNEXE CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
7311131	Forfait global hors crédits de prise en charge des frais de transport		-36 973,67	36 973,67					
731118	Autres établissements et services sociaux et médico-sociaux	208 153,00	-2 800,77		205 352,23	200 708,59	0,60	200 707,99	4 644,24
73418	Autres établissements et services sociaux et médico-sociaux	144 500,00		-36 973,67	107 526,33	105 973,71	98,39	105 875,32	1 651,01
017	Produits de la tarification	352 653,00	-39 774,44		312 878,56	306 682,30	98,99	306 583,31	6 295,25
7488	Autres		66 786,44		66 786,44				66 786,44
7588	Autres produits divers de gestion courante					1,64		1,64	-1,64
018	Autres produits relatifs à exploitation		66 786,44		66 786,44	1,64		1,64	66 784,80
7718	Autres					217,64		217,64	-217,64
778	Autres produits exceptionnels					635,29		635,29	-635,29
019	Prod finan et prod non encaissables					852,93		852,93	-852,93
	Total des RECETTES de la SECTION D'EXPLOITATION	352 653,00	27 012,00		379 665,00	307 536,87	98,99	307 437,88	72 227,12



Etat Consommation des Crédits
Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	Dépenses nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00		10 000,00	9 520,80		9 520,80	479,20
21	Immob corporelles		45 356,19	45 356,19	799,99		799,99	44 556,20
Total		10 000,00	45 356,19	55 356,19	10 320,79		10 320,79	45 035,40

Etat Consommation des Crédits
Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	Recettes nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
001	Excédit ou déficit invest report		43 856,19	43 856,19				43 856,19
10	Apports, dotations et réserves		1 000,00	1 000,00	1 359,50		1 359,50	-359,50
13	Subv invest	7 000,00		7 000,00				7 000,00
28	Amort des immobilisations	3 000,00	500,00	3 500,00	3 463,00		3 463,00	37,00
Total		10 000,00	45 356,19	55 356,19	4 822,50		4 822,50	50 533,69

Etat Consommation des Crédits
Section D'EXPLOITATION
DEPENSES

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	Dépenses nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
011	Dépenses afférentes exploit courante	68 050,00	14 500,00	82 550,00	76 481,09	1 530,34	74 950,75	7 599,25
012	Dépenses afférentes au personnel	240 303,00	12 012,00	252 315,00	191 547,78		191 547,78	60 767,22
016	Dépenses afférentes à la structure	44 300,00	500,00	44 800,00	43 019,81		43 019,81	1 780,19
Total		352 653,00	27 012,00	379 665,00	311 048,68	1 530,34	309 518,34	70 146,66

Etat Consommation des Crédits
Section D'EXPLOITATION
RECETTES

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	Recettes nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
017	Produits de la tarification	352 653,00	-39 774,44	312 878,56	306 682,30	98,99	306 583,31	6 295,25
018	Autres produits relatifs à exploitation		66 786,44	66 786,44	1,64		1,64	66 784,80
019	Prod finan et prod non encaissables				852,93		852,93	-852,93
Total		352 653,00	27 012,00	379 665,00	307 536,87	98,99	307 437,88	72 227,12

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FCTVA		3 086,06				1 359,50		4 445,56		4 445,56
	Sous Total compte 1022		3 086,06				1 359,50		4 445,56		4 445,56
	Sous Total compte 102		3 086,06				1 359,50		4 445,56		4 445,56
10682	Réserve affectée à l'investissement		8 079,50						8 079,50		8 079,50
10685	Excédents affectés à la couverture BFR		30 552,17						30 552,17		30 552,17
106860	Activité principale		12 960,94	9 738,59				9 738,59	12 960,94		3 222,35
	Sous Total compte 10686		12 960,94	9 738,59				9 738,59	12 960,94		3 222,35
	Sous Total compte 1068		51 592,61	9 738,59				9 738,59	51 592,61		41 854,02
	Sous Total compte 106		51 592,61	9 738,59				9 738,59	51 592,61		41 854,02
	Sous Total compte 10		54 678,67	9 738,59			1 359,50	9 738,59	56 038,17		46 299,58
1108	Autres activités art L.312-1 CASF		285 050,19						285 050,19		285 050,19
	Sous Total compte 110		285 050,19						285 050,19		285 050,19
1198	Autres activités art L.312-1 CASF	353 586,59						353 586,59		353 586,59	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 119	353 586,59						353 586,59		353 586,59	
	Sous Total compte 11	353 586,59	285 050,19					353 586,59	285 050,19	68 536,40	
12	Résultat exercice excéd déficit	9 738,59			9 738,59			9 738,59	9 738,59		0,00
	Sous Total compte 12	9 738,59			9 738,59			9 738,59	9 738,59		0,00
181	Cpte liaison : affectation à...		47 242,85						47 242,85		47 242,85
	Sous Total compte 18		47 242,85						47 242,85		47 242,85
	Total classe 1	363 325,18	386 971,71	9 738,59	9 738,59		1 359,50	373 063,77	398 069,80	353 586,59	378 592,62
205	Concessions droits similaires brevets	118,41				9 520,80		9 639,21		9 639,21	
	Sous Total compte 20	118,41				9 520,80		9 639,21		9 639,21	
2135	Instal gales agentc amégts const	358,80						358,80		358,80	
	Sous Total compte 213	358,80						358,80		358,80	
2181	Instal gales agentc amngts divers	9 725,59						9 725,59		9 725,59	
2182	Mat de transport	25 729,27						25 729,27		25 729,27	



Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2183	Mat bureau mat informatique	3 480,19				600,00		4 080,19		4 080,19	
2184	Mobilier	27 092,74						27 092,74		27 092,74	
2188	Autres immobilisations corporelles	31 593,35				199,99		31 793,34		31 793,34	
	Sous Total compte 218	97 621,14				799,99		98 421,13		98 421,13	
	Sous Total compte 21	97 979,94				799,99		98 779,93		98 779,93	
2805	Concessions droits similaires brevets		118,41						118,41		118,41
	Sous Total compte 280		118,41						118,41		118,41
28135	Amort instal gales agenct amégat constru		358,80						358,80		358,80
	Sous Total compte 2813		358,80						358,80		358,80
28181	Amort instal gal agct amgt divers		6 228,11				581,00		6 809,11		6 809,11
28182	Amort mat transport		25 729,27						25 729,27		25 729,27
28183	Amort mat bureau mat informatique		3 480,19						3 480,19		3 480,19
28184	Amort mobilier		23 695,46				801,00		24 496,46		24 496,46

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28188	Amort autres immob corporelles		23 935,89				2 081,00		26 016,89		26 016,89
	Sous Total compte 2818		83 068,92				3 463,00		86 531,92		86 531,92
	Sous Total compte 281		83 427,72				3 463,00		86 890,72		86 890,72
	Sous Total compte 28		83 546,13				3 463,00		87 009,13		87 009,13
	Total classe 2	98 098,35	83 546,13			10 320,79	3 463,00	108 419,14	87 009,13	108 419,14	87 009,13
4011	Fournisseurs		20 284,11	123 958,49	113 396,56			123 958,49	133 680,67		9 722,18
	Sous Total compte 401		20 284,11	123 958,49	113 396,56			123 958,49	133 680,67		9 722,18
4041	Fournis achats immob				10 320,79				10 320,79		10 320,79
	Sous Total compte 404				10 320,79				10 320,79		10 320,79
408	Fournis factures non parvenues				2 640,37				2 640,37		2 640,37
	Sous Total compte 40		20 284,11	123 958,49	126 357,72			123 958,49	146 641,83		22 683,34
4111	Usagers - amiable	29 761,48		21 753,71	51 515,19			51 515,19	51 515,19		0,00
41131	Cais sécu social rég gal - amiable			13 859,00				13 859,00		13 859,00	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
41134	Autres rég oblig sécu soc amiable			15 336,30	15 336,30			15 336,30	15 336,30		0,00
	Sous Total compte 4113			29 195,30	15 336,30			29 195,30	15 336,30	13 859,00	
4115	Autres tiers payants - amiable			9 093,65	9 093,65			9 093,65	9 093,65		0,00
	Sous Total compte 411	29 761,48		60 042,66	75 945,14			89 804,14	75 945,14	13 859,00	
4161	Usagers - contentieux	2 347,40		2 616,44	749,16			4 963,84	749,16	4 214,68	
41631	Cais sécu social régime gal contentieux	21 707,17			14 280,00			21 707,17	14 280,00	7 427,17	
	Sous Total compte 4163	21 707,17			14 280,00			21 707,17	14 280,00	7 427,17	
	Sous Total compte 416	24 054,57		2 616,44	15 029,16			26 671,01	15 029,16	11 641,85	
	Sous Total compte 41	53 816,05		62 659,10	90 974,30			116 475,15	90 974,30	25 500,85	
421	Personnel - rémunérations dues			108 033,53	108 033,53			108 033,53	108 033,53		0,00
	Sous Total compte 42			108 033,53	108 033,53			108 033,53	108 033,53		0,00
431	Sécurité sociale			32 874,00	32 874,00			32 874,00	32 874,00		0,00
437	Autres organismes sociaux			46 044,99	46 044,99			46 044,99	46 044,99		0,00

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 43			78 918,99	78 918,99			78 918,99	78 918,99		0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le			4 551,84	4 551,84			4 551,84	4 551,84		0,00
	Sous Total compte 442			4 551,84	4 551,84			4 551,84	4 551,84		0,00
443221	Recettes- Amiable			27,32				27,32		27,32	
	Sous Total compte 44322			27,32				27,32		27,32	
	Sous Total compte 4432			27,32				27,32		27,32	
	Sous Total compte 443			27,32				27,32		27,32	
4478	Autres impôts et taxes			44,39	44,39			44,39	44,39		0,00
	Sous Total compte 447			44,39	44,39			44,39	44,39		0,00
	Sous Total compte 44			4 623,55	4 596,23			4 623,55	4 596,23	27,32	
451005	Cpte rattach avec le budget principal		9 257,33	314 036,88	315 603,99			314 036,88	324 861,32		10 824,44
	Sous Total compte 451		9 257,33	314 036,88	315 603,99			314 036,88	324 861,32		10 824,44
	Sous Total compte 45		9 257,33	314 036,88	315 603,99			314 036,88	324 861,32		10 824,44

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
466	Excédit de verSEMENT			98,39	98,39			98,39	98,39		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable			3 251,00	1 563,45			3 251,00	1 563,45	1 687,55	
46726	Débiteurs divers - contentieux	66,00						66,00		66,00	
	Sous Total compte 4672	66,00		3 251,00	1 563,45			3 317,00	1 563,45	1 753,55	
	Sous Total compte 467	66,00		3 251,00	1 563,45			3 317,00	1 563,45	1 753,55	
	Sous Total compte 46	66,00		3 349,39	1 661,84			3 415,39	1 661,84	1 753,55	
4711	Verst des régisseurs			123 361,91	115 525,29			123 361,91	115 525,29	7 836,62	
4713	Recettes perçues avant émission titres			42 100,36	42 100,36			42 100,36	42 100,36		0,00
471412	Excédent à réimputer - personnes morales			98,39	98,39			98,39	98,39		0,00
	Sous Total compte 47141			98,39	98,39			98,39	98,39		0,00
	Sous Total compte 4714			98,39	98,39			98,39	98,39		0,00
4718	Autres recettes à régulariser		15 336,30	154 903,76	139 752,46			154 903,76	155 088,76		185,00
	Sous Total compte 471		15 336,30	320 464,42	297 476,50			320 464,42	312 812,80	7 651,62	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4728	DACR - autres dépenses à régul			8 795,03	8 795,03			8 795,03	8 795,03		0,00
	Sous Total compte 472			8 795,03	8 795,03			8 795,03	8 795,03		0,00
	Sous Total compte 47		15 336,30	329 259,45	306 271,53			329 259,45	321 607,83	7 651,62	
	Total classe 4	53 882,05	44 877,74	1 024 839,38	1 032 418,13			1 078 721,43	1 077 295,87	35 118,34	33 692,78
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	90,00						90,00		90,00	
	Sous Total compte 541	90,00						90,00		90,00	
	Sous Total compte 54	90,00						90,00		90,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			3 463,00	3 463,00			3 463,00	3 463,00		0,00
588	Autres virements internes			8 795,03	8 795,03			8 795,03	8 795,03		0,00
	Sous Total compte 58			12 258,03	12 258,03			12 258,03	12 258,03		0,00
	Total classe 5	90,00		12 258,03	12 258,03			12 348,03	12 258,03	90,00	
60611	Eau et assainisSEment					489,38		489,38		489,38	
60612	Energie - électricité					2 506,54	6,54	2 506,54	6,54	2 500,00	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60613	Chauffage					4 546,52		4 546,52		4 546,52	
	Sous Total compte 6061					7 542,44	6,54	7 542,44	6,54	7 535,90	
60622	Produits d'entretien					321,74		321,74		321,74	
60625	Fournitures scol éduc et loisirs					186,90		186,90		186,90	
606268	Autres fournitures hôtelières					695,66		695,66		695,66	
	Sous Total compte 60626					695,66		695,66		695,66	
60628	Autres fournit non stkées					1 104,16		1 104,16		1 104,16	
	Sous Total compte 6062					2 308,46		2 308,46		2 308,46	
6063	Alimentation					1 440,86	33,11	1 440,86	33,11	1 407,75	
6066	Fournitures médicales					109,93		109,93		109,93	
6068	Autres achts non stkés matières fournit					200,39		200,39		200,39	
	Sous Total compte 606					11 602,08	39,65	11 602,08	39,65	11 562,43	
	Sous Total compte 60					11 602,08	39,65	11 602,08	39,65	11 562,43	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61128	Autres prestations à caractère médico-so					5 008,00		5 008,00		5 008,00	
	Sous Total compte 6112					5 008,00		5 008,00		5 008,00	
	Sous Total compte 611					5 008,00		5 008,00		5 008,00	
6132	Locations immobilières					26 791,68		26 791,68		26 791,68	
	Sous Total compte 613					26 791,68		26 791,68		26 791,68	
614	Charges locatives et de copropriété					9 480,00		9 480,00		9 480,00	
61558	Entretien autres matériels					825,60		825,60		825,60	
	Sous Total compte 6155					825,60		825,60		825,60	
61561	Maintenance - part non récup					1 094,40		1 094,40		1 094,40	
61568	Maintenance-autres					630,00		630,00		630,00	
	Sous Total compte 6156					1 724,40		1 724,40		1 724,40	
	Sous Total compte 615					2 550,00		2 550,00		2 550,00	
6161	Primes d'assurances - multirisques					734,16		734,16		734,16	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 616					734,16		734,16		734,16	
	Sous Total compte 61					44 563,84		44 563,84		44 563,84	
62428	Autres transports d'usagers					37 197,33		37 197,33		37 197,33	
	Sous Total compte 6242					37 197,33		37 197,33		37 197,33	
	Sous Total compte 624					37 197,33		37 197,33		37 197,33	
6257	Réceptions					413,94		413,94		413,94	
	Sous Total compte 625					413,94		413,94		413,94	
6262	Frais de télécommunications					41,40		41,40		41,40	
	Sous Total compte 626					41,40		41,40		41,40	
6281	Prestations de blanchissage a l'exterieu					640,27		640,27		640,27	
6282	Prestations d'alimentation a l'exterieur					19 098,07	1 490,69	19 098,07	1 490,69	17 607,38	
6288	Autres					2 480,00		2 480,00		2 480,00	
	Sous Total compte 628					22 218,34	1 490,69	22 218,34	1 490,69	20 727,65	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 62					59 871,01	1 490,69	59 871,01	1 490,69	58 380,32	
6331	Versement mobilité					2 551,50		2 551,50		2 551,50	
6332	Alloc logement					521,00		521,00		521,00	
6333	Participation des employeurs a la format					1 145,07		1 145,07		1 145,07	
	Sous Total compte 633					4 217,57		4 217,57		4 217,57	
	Sous Total compte 63					4 217,57		4 217,57		4 217,57	
64111	Rémunération principale					116 474,48		116 474,48		116 474,48	
64112	Indemnité de résidence					939,95		939,95		939,95	
641188	Autres					17 949,30		17 949,30		17 949,30	
	Sous Total compte 64118					17 949,30		17 949,30		17 949,30	
	Sous Total compte 6411					135 363,73		135 363,73		135 363,73	
64131	Rémunération principale					2 179,00		2 179,00		2 179,00	
641388	Autres					745,79		745,79		745,79	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 64138					745,79		745,79		745,79	
	Sous Total compte 6413					2 924,79		2 924,79		2 924,79	
	Sous Total compte 641					138 288,52		138 288,52		138 288,52	
64511	Cotisations à l'URSSAF					15 722,00		15 722,00		15 722,00	
64513	Cotisations aux caisses de retraite					122,91		122,91		122,91	
64514	Cotisations à l'ASSEDIC					120,00		120,00		120,00	
64515	Cotisations à la CNRACL					33 076,78		33 076,78		33 076,78	
	Sous Total compte 6451					49 041,69		49 041,69		49 041,69	
	Sous Total compte 645					49 041,69		49 041,69		49 041,69	
	Sous Total compte 64					187 330,21		187 330,21		187 330,21	
6588	Autres					0,97		0,97		0,97	
	Sous Total compte 658					0,97		0,97		0,97	
	Sous Total compte 65					0,97		0,97		0,97	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
68112	Immob corporelles					3 463,00		3 463,00		3 463,00	
	Sous Total compte 6811					3 463,00		3 463,00		3 463,00	
	Sous Total compte 681					3 463,00		3 463,00		3 463,00	
	Sous Total compte 68					3 463,00		3 463,00		3 463,00	
	Total classe 6					311 048,68	1 530,34	311 048,68	1 530,34	309 518,34	
731118	Autres établissements et services sociaux					0,60	200 708,59	0,60	200 708,59		200 707,99
	Sous Total compte 73111					0,60	200 708,59	0,60	200 708,59		200 707,99
	Sous Total compte 7311					0,60	200 708,59	0,60	200 708,59		200 707,99
	Sous Total compte 731					0,60	200 708,59	0,60	200 708,59		200 707,99
73418	Autres ESMS					98,39	105 973,71	98,39	105 973,71		105 875,32
	Sous Total compte 7341					98,39	105 973,71	98,39	105 973,71		105 875,32
	Sous Total compte 734					98,39	105 973,71	98,39	105 973,71		105 875,32
	Sous Total compte 73					98,99	306 682,30	98,99	306 682,30		306 583,31

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7588	Autres produits divers de gestion couran						1,64		1,64		1,64
	Sous Total compte 758						1,64		1,64		1,64
	Sous Total compte 75						1,64		1,64		1,64
7718	Autres						217,64		217,64		217,64
	Sous Total compte 771						217,64		217,64		217,64
778	Autres produits exceptionnels						635,29		635,29		635,29
	Sous Total compte 77						852,93		852,93		852,93
	Total classe 7					98,99	307 536,87	98,99	307 536,87		307 437,88
	Total général	515 395,58	515 395,58	1 046 836,00	1 054 414,75	321 468,46	313 889,71	1 883 700,04	1 883 700,04	806 732,41	806 732,41

Renseignements annexes à la balance

SECTION D'INVESTISSEMENT : EXÉCUTION DU BUDGET

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

COMPTES	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT (1)		RESULTAT DE L'EXERCICE (2)		RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (3)	
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
1-2-39-481-49-59 (budget principal)		43 856,19	5 498,29			38 357,90

(1) [BE soldes créditeurs - BE soldes débiteurs des comptes : 1-2-39-481-49-59] - [BE soldes créditeurs - BE soldes débiteurs des comptes non budgétaires : 10685, 10686, 10687, 110, 111,114, 1163, 119, 12, 1412, 1688, 2768]

(2) Solde des opérations budgétaires de l'année

(3) Somme algébrique des colonnes (1) et (2)

Renseignements annexes à la balance

SECTION D'INVESTISSEMENT : EXÉCUTION DU BUDGET

RAPPROCHEMENT DE LA BALANCE ET DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

CLASSES 1, 2 COMPTES 39, 481, 49, 59 (4)		DIFFERENCE BRUTE (5)
SOLDES DEBITEURS	SOLDES CREDITEURS	
462 005,73	465 601,75	3 596,02

(4) Soldes débiteurs et soldes créditeurs de la balance de sortie des comptes CLASSES 1, 2 COMPTES 39, 481, 49, 59
(5) = Soldes créditeurs - Soldes débiteurs

COMPTE 10685	COMPTE 10686	COMPTE 10687	COMPTE 110	COMPTE 111	COMPTE 119	COMPTE 114	COMPTE 1163	COMPTE 1412	COMPTE 1688	COMPTE 2768	RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
30 552,17	3 222,35		285 050,19		-353 586,59						38 357,90

(6) à (16) : Soldes créditeurs (+) ou débiteurs (-) des comptes à la balance de sortie
(17) : Identité du résultat : (17) = (3) = (5) - somme algébrique des colonnes (6) à (16)

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2024

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Natures des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

53505 - CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR

Exercice 2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

MERLEVEDE Matthieu (1035790942-0), Contrôleur des Finances Publiques 1ère classe

A DRFiP DE NORD-PAS-DE-CALAIS ..., le 19/05/2025

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de CCAS DE LOMME - ACCUEIL DE JOUR pendant l'année 2024 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

SORBA Joseph (1013552505-0), Administrateur de l'Etat du deuxième grade

A LILLE, le 20/05/2025

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 23/06/2025 par l'organe délibérant.

CAREMELLE OLIVIER (ocaremelle-xt), Président du CCAS du Lomme

A LILLE, le 20/06/2025

**DEPARTEMENT
du NORD
ARRONDISSEMENT
de LILLE**

**VILLE DE LILLE
COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA SECTION LOMMOISE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE
Du 23 juin 2025**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin à 14h30, la Commission Administrative de la Section Lommoise du Centre d'Action Sociale s'est réunie sous la Présidence de Madame Claudie LEFEBVRE, Vice-Présidente du CCAS de Lomme,

Etaient présents : Mme Claudie LEFEBVRE, M. Alain GRILLET, M. Jacques SURRANS, M. Jean-Pierre STAELENS, Mme Khadidiatou VENIAT.

Etaient excusés : Monsieur Olivier CAREMELLE Président du C.C.A.S de Lomme, M. Arnaud MARCHAND, Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Mme Justine RATELADE.

2025/22 : Approbation du compte administratif 2024 – Budget Principal.

La Commission Administrative,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 1612-12 et L 2121-13,

Vu l'instruction comptable M57,

Vu le compte de gestion 2024 dressé par le Trésorier Principal et le Responsable du Service de Gestion comptable de Lille,

Vu les budgets primitifs et additionnels des dépenses et des recettes de l'exercice 2024,

Les résultats définitifs sont arrêtés :

Section de fonctionnement :

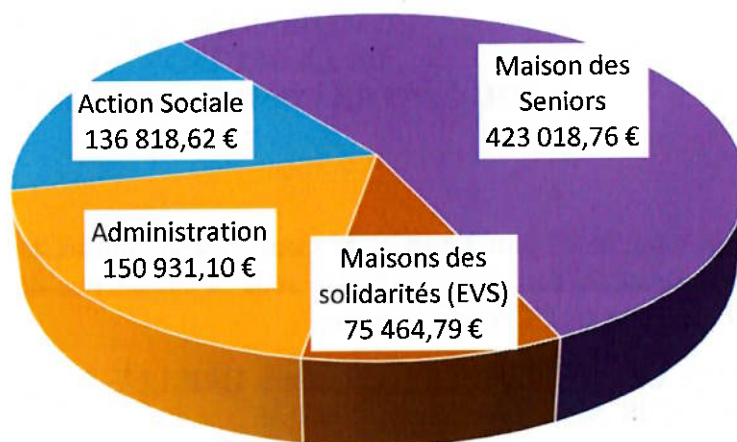
- Dépenses réalisées au cours de l'exercice 2024 : 3 846 935,19 €
- Recettes réalisées au cours de l'exercice 2024 : 2 830 845,29 €
- Résultat de l'exercice 2024 : - 1 016 089,90 €

Les dépenses de l'exercice sont en forte augmentation (+54,78% par rapport à 2023) ; mais celle-ci est essentiellement due à la constitution des provisions pour risques, d'un montant de 10 33126,85€, constituées en 2024 pour permettre d'atténuer l'impact de ceux-ci sur les exercices futurs.

Les dépenses réelles hors amortissements et provisions sont en augmentation de 12% ; après plusieurs années d'augmentation, les dépenses de personnel sont plutôt stables (+2%).

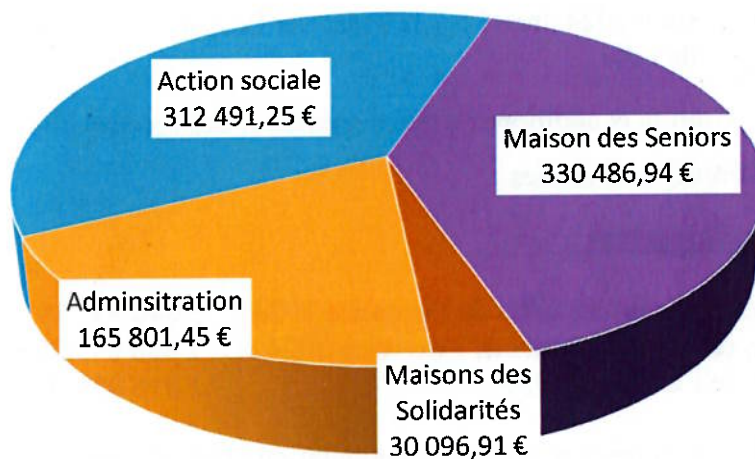
L'augmentation des charges à caractère général reflète aussi les nouvelles actions mises en œuvre, dont la location des nouveaux locaux du CCAS, la gestion du logement d'urgence, ou encore le fonctionnement des Maisons des solidarités labellisées Espace de Vie Sociale.

Répartition des dépenses réelles (hors paie) par politique sociale



Après une année 2023 de forte augmentation des recettes, mais liée à des régularisations d'encaissements des exercices précédents non comptabilisés dans les comptes administratifs pour près de 1M€, les recettes de fonctionnement sont en légère diminution (-4.05%), malgré l'augmentation de la subvention de la ville, portée à 1 968 100€. Les régularisations ont continué sur l'exercice 2024, concernant divers subventions ou encaissements de régies, pour un total d'environ 200k€.

Répartition des recettes réelles (hors subv Ville) par politique sociale



Section d'investissement :

- Dépenses réalisées au cours de l'exercice 2024 : 71 588,68 €
- Recettes réalisées au cours de l'exercice 2024 : 364 513,37 €
- Résultat 2024 de la section d'investissement : 292 924,69 €

Les dépenses réelles d'investissement (hors amortissements) sont constituées d'achats de mobilier et matériel pour les services (6 002,72€), de la caution du nouveau local en location auprès de La Poste Immobilier (8 085€) et de régularisations comptables neutres budgétairement (56 588,40€).

S'y ajoutent des Restes à réaliser (dépenses engagées sur 2024 mais qui seront réalisées en 2025) pour 132 929,68€ concernant le remboursement à la Ville des travaux d'aménagement du nouveau CCAS déjà payés au 31/12/24 (65 356,76€), des commandes de mobilier et matériel très essentiellement destinés au nouveau local (22 970,95€), et la commande d'un mini-bus pour les activités à destination des jeunes (44 601,97€).

Les recettes réelles d'investissement (hors amortissements) sont très essentiellement composées de la première part de la subvention de la Ville pour le financement des travaux du nouveau local du CCAS (210 000€), de divers autres financements extérieurs (FCTVA et FEDER, pour 8 277,99€) et de régularisations comptables neutres budgétairement (56 588,40€)

Le résultat affectable comprenant le résultat de l'exercice 2023 et les résultats reportés des exercices antérieurs, est le suivant :

Section de fonctionnement :

- | | |
|---|------------------|
| - Résultat de l'exercice 2024 : | - 1 016 089,90 € |
| - Résultats reportés des exercices antérieurs : | 2 088 151,01 € |
| - Soit un résultat cumulé de l'exercice 2024 : | 1 072 061,11 € |

Section d'investissement :

- | | |
|--|--------------|
| - Résultat 2024 de la section d'investissement : | 292 924,69 € |
| - Résultats reportés des exercices antérieurs : | 92 371,68 € |
| - Soit un résultat affectable de l'exercice 2024 : | 385 296,37 € |
| - Besoin de financement des restes à réaliser 2024 : | 132 929,68 € |

Les résultats de fonctionnement et d'investissement 2024 feront l'objet d'une délibération d'affectation.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

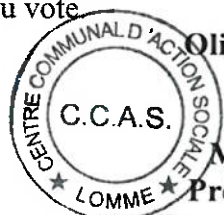
- ♦ **APPROUVER** le compte administratif de l'exercice 2024 du Budget Principal du CCAS présenté par Madame la Vice-Présidente du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus

Madame Claudie LEFEBVRE ne prends pas part au vote

 **Olivier CAREMELLE**
Maire de LOMME
Président du C.C.A.S.
Conseiller Départemental du Nord

Publié le 04/07/2025

Réception en Préfecture le



REPUBLIQUE FRANÇAISE

CCAS de LOMME : CCAS DE LOMME (1)

(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 26590355900010

POSTE COMPTABLE : 059024

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : CCAS LOMME - BP (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	38
A1.01 - Opérations non ventilables	40
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	41
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	44
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	45
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	46
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	49
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	52
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	55
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	56
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	59
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	61
A1.908 - Fonction 8 - Transports	64
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	68
A2.01 - Opérations non ventilables	70
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	71
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	77
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	78
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	79
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	82
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	85
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	91
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	92
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	93
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	96
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	98
A2.938 - Fonction 8 - Transports	101

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	105
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	106
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	110
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	112
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	113
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	115

B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	116
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	117
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	118
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	119
B3.1 - Etat des provisions constituées	120
B3.2 - Etalement des provisions	122
B4 - Etat des charges transférées	123
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	124
B6 - Prêts	125
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	126
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	127
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	128
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	129
B9 - Etat du personnel	130
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	134
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	135
B11.2 - Liste des établissements publics créés	136
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	137
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	138
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	139
B13 - Opérations liées aux cessions	140
B14 - Etat des travaux en régie	141
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	143
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	145
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	146
C2.1 - Situation des AP	148
C2.2 - Situation des AE	149
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	150
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	154
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	158
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	159
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	160
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	161
D6 - Actions de formation des élus	162
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	163
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	164
D9 - Identification des flux croisés	165
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	166
D11 - Décisions en matière de taux	169
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	170
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	171
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet

D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail

V - Arrêté et signatures

172

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrites sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		
		I
		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios	
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	
3 Dépenses d'équipement brut / population	
4 Encours de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	
	0
	103,69
	23,21

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	3 918 523,87	3 195 358,66	2 180 522,69	A1 1 457 357,48
Investissement	71 588,68	364 513,37	(2)	A2 385 296,37
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	3 846 935,19	2 830 845,29	(3)	A3 1 072 061,11

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses		Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	132 929,68	III + IV	0,00 B1 -132 929,68
Investissement	I	132 929,68	III	0,00 B2 -132 929,68
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00 B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	1 324 427,80
Investissement	A2 + B2	252 366,69
Fonctionnement	A3 + B3	1 072 061,11

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 132 929,68
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	88 327,71
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	44 601,97
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE			II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET			A

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES
	A	G	
	Section de fonctionnement	3 846 935,19	2 830 845,29
	Section d'investissement	71 588,68	364 513,37

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	C	I	
	Report en section de fonctionnement (002)	0,00	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	0,00	(si excédent)

= =

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	3 918 523,87	= G + H + I + J	5 375 881,35
--	-----------------	--------------	-----------------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	132 929,68	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	132 929,68	= K + L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	3 846 935,19	= G + I + K	4 918 996,30
	Section d'investissement	= B + D + F	204 518,36	= H + J + L	456 885,05
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	4 051 453,55	= G + H + I + J + K + L	5 375 881,35

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		272 666,47
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	6 002,72	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		6 002,72	272 666,47
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	2 199,92
13	Subventions d'investissement (1) (5)	56 588,40	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	8 085,00	0,00
Total des réalisations financières		64 673,40	2 199,92
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		70 676,12	274 866,39
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	912,56	89 646,98
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		912,56	89 646,98

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	71 588,68	II + IV	364 513,37
--------------	----------------	------------------	----------------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	92 371,68
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	71 588,68	II + IV + VI + VII	456 885,05
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		385 296,37		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

(y compris les restes à valoir et à annuler)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	627 947,13	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	353 840,81
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 720 846,37	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	2 271 629,16
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	164 530,39	75 Autres produits de gestion courante (1)	137 431,44
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	44 075,14
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	2 513 323,89	Total recettes de gestion des services	2 806 976,55
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	210 837,47	77 Produits spécifiques (1)	22 956,18
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	1 033 126,85	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 3 757 288,21	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 2 829 932,73

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	89 646,98	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	912,56
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 89 646,98	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 912,56

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 3 846 935,19	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 2 830 845,29
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 2 088 151,01

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 3 846 935,19	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 4 918 996,30
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	1 072 061,11
--	---------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	56 588,40	0,00	56 588,40
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	6 002,72	0,00	6 002,72
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	8 085,00	0,00	8 085,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		912,56	912,56
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	70 676,12	912,56	71 588,68

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
--	------

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011 Charges à caractère général (9)	627 947,13		627 947,13
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 720 846,37		1 720 846,37
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	164 530,39	0,03	164 530,42
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	210 837,47	22 956,18	233 793,65
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 033 126,85	66 690,77	1 099 817,62
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	3 757 288,21	89 646,98	3 846 935,19

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
---	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 199,92	0,00	2 199,92
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	272 666,47	0,00	272 666,47
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		16 315,54	16 315,54
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	6 640,64	6 640,64
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,03	0,03
28	Amortissement des immobilisations		66 690,77	66 690,77
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		274 866,39	89 646,98	364 513,37

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

0,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté

92 371,68

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	44 075,14		44 075,14
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	353 840,81		353 840,81
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	2 271 629,16		2 271 629,16
75	Autres produits de gestion courante (8)	137 431,44	0,00	137 431,44
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	22 956,18	0,00	22 956,18
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	912,56	912,56
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 829 932,73	912,56	2 830 845,29

Pour information R002 Résultat positif reporté

2 088 151,01

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + PM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		513 961,68	71 588,68	132 929,68	309 443,32	0,00	71 588,68
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	395 286,68	6 002,72	88 327,71	300 956,25	0,00	6 002,72
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	45 000,00	0,00	44 601,97	398,03	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		448 286,68	6 002,72	132 929,68	309 354,28	0,00	6 002,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	56 590,00	56 588,40	0,00	1,60		56 588,40
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 085,00	8 085,00	0,00	0,00	0,00	8 085,00
Total des dépenses financières		64 675,00	64 673,40	0,00	1,60	0,00	64 673,40
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		512 961,68	70 676,12	132 929,68	309 355,88	0,00	70 676,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	1 000,00	912,56		87,44		912,56
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		1 000,00	912,56		87,44		912,56
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		513 961,68	71 588,68	132 929,68	309 443,32	0,00	71 588,68

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		421 590,00	364 513,37	0,00	57 076,63
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	273 590,00	272 666,47	0,00	923,53
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		273 590,00	272 666,47	0,00	923,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	2 199,92	0,00	-199,92
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		22 000,00	2 199,92	0,00	19 800,08
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		295 590,00	274 866,39	0,00	20 723,61
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	36 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	90 000,00	89 646,98		353,02
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		126 000,00	89 646,98		36 353,02
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		92 371,68			
Total des recettes d'investissement cumulées		513 961,68	456 885,05	0,00	57 076,63

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-95 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	513 961,68	71 588,68	132 929,68	309 443,32	0,00	71 588,68
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
2031	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	395 286,68	6 002,72	88 327,71	300 956,25	0,00	6 002,72
2181	282 000,00	0,00	65 356,76	216 643,24	0,00	0,00
21838	1 266,10	1 266,10	0,00	0,00	0,00	1 266,10
21848	32 408,95	2 672,46	19 489,14	10 247,35	0,00	2 672,46
2188	79 611,63	2 064,16	3 481,81	74 065,66	0,00	2 064,16
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	45 000,00	0,00	44 601,97	398,03	0,00	0,00
238	45 000,00	0,00	44 601,97	398,03	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	448 286,68	6 002,72	132 929,68	309 354,28	0,00	6 002,72
10	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	56 590,00	56 588,40	0,00	1,60		56 588,40
1313	56 590,00	56 588,40	0,00	1,60		56 588,40
16	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	8 085,00	8 085,00	0,00	0,00		8 085,00
275	8 085,00	8 085,00	0,00	0,00		8 085,00
Total des dépenses financières	64 675,00	64 673,40	0,00	1,60	0,00	64 673,40
45...	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles	512 961,68	70 676,12	132 929,68	309 355,88	0,00	70 676,12

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 000,00	912,56		87,44		912,56
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 000,00	912,56		87,44		912,56
281838	Autre matériel informatique	100,00	54,00		46,00		54,00
28188	Autres immo. corporelles	900,00	858,56		41,44		858,56
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		1 000,00	912,56		87,44		912,56

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		421 590,00	364 513,37	0,00	57 076,63
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	273 590,00	272 666,47	0,00	923,53
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	217 000,00	210 000,00	0,00	7 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	56 590,00	56 588,40	0,00	1,60
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	6 078,07	0,00	-6 078,07
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		273 590,00	272 666,47	0,00	923,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	2 199,92	0,00	-199,92
10222	FCTVA	2 000,00	2 199,92	0,00	-199,92
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00		0,00	
Total des recettes financières		22 000,00	2 199,92	0,00	19 800,08
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		295 590,00	274 866,39	0,00	20 723,61
021	Virement de la section de fonctionnement	36 000,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	90 000,00	89 646,98		353,02
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	16 315,54		-16 315,54
21828	Autres matériels de transport	0,00	6 640,64		-6 640,64
2748	Autres prêts	0,00	0,03		-0,03
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	35 000,00	0,00		35 000,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N+1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	33 641,00		-33 641,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	16 000,00	18 301,00		-2 301,00
281351	Bâtiments publics	0,00	0,01		-0,01
281828	Autres matériels de transport	3 000,00	2 354,00		646,00
281838	Autre matériel informatique	8 000,00	6 365,05		1 634,95
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	23 000,00	2 196,54		20 803,46
28185	Matériel de téléphonie	1 000,00	720,00		280,00
28188	Autres immo. corporelles	4 000,00	3 113,17		886,83
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		126 000,00	89 646,98		36 353,02

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non titrées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE					B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	4 615 250,19	3 827 546,41	19 388,78	0,00	768 315,00	0,00	3 846 935,19
011	Charges à caractère général (3)	735 144,01	611 256,05	16 691,08	0,00	107 196,88	0,00	627 947,13
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 830 000,00	1 718 148,67	2 697,70	0,00	109 153,63		1 720 846,37
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	650 150,00	164 530,39	0,00	0,00	485 619,61	0,00	164 530,39
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 215 294,01	2 493 935,11	19 388,78	0,00	701 970,12	0,00	2 513 323,89
66	Charges financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	216 000,00	210 837,47	0,00	0,00	5 162,53		210 837,47
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 034 000,00	1 033 126,85			873,15		1 033 126,85
Total des dépenses financières		1 251 000,00	1 243 964,32	0,00	0,00	7 035,68		1 243 964,32
Total des dépenses réelles		4 466 294,01	3 737 899,43	19 388,78	0,00	709 005,80	0,00	3 757 288,21
023	Virement à la section d'investissement	36 000,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	112 956,18	89 646,98			23 309,20		89 646,98
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		148 956,18	89 646,98			59 309,20		89 646,98

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 615 250,19	3 827 546,41	19 388,78	0,00	768 315,00	0,00	3 846 935,19
--	--------------	--------------	-----------	------	------------	------	--------------

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	2 527 099,18	2 830 845,29	0,00	0,00	-303 746,11
013	Atténuations de charges (3)	0,00	44 075,14	0,00	0,00	-44 075,14
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	299 300,00	353 840,81	0,00	0,00	-54 540,81
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 089 843,00	2 271 629,16	0,00	0,00	-181 786,16
75	Autres produits de gestion courante (3)	114 000,00	137 431,44	0,00	0,00	-23 431,44
Total des recettes de gestion des services		2 503 143,00	2 806 976,55	0,00	0,00	-303 833,55
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	22 956,18	22 956,18	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		22 956,18	22 956,18	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 526 099,18	2 829 932,73	0,00	0,00	-303 833,55
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 000,00	912,56			87,44
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		1 000,00	912,56			87,44

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	2 088 151,01		
--	--------------	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 615 250,19	4 918 996,30	0,00	-303 746,11
---	--------------	--------------	------	-------------

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE				B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	4 615 250,19	3 827 546,41	19 388,78	0,00	768 315,00	0,00	3 846 935,19
011	Charges à caractère général (4)	735 144,01	611 256,05	16 691,08	0,00	107 196,88	0,00	627 947,13
6042	Achats de prestations de services	33 582,92	28 940,28	4 155,30	0,00	487,34	0,00	33 095,58
60622	Carburants	11 800,00	9 220,26	767,30	0,00	1 812,44	0,00	9 987,56
60623	Alimentation	92 848,13	83 342,21	0,00	0,00	9 505,92	0,00	83 342,21
60628	Autres fournitures non stockées	9 369,58	8 677,53	0,00	0,00	692,05	0,00	8 677,53
60631	Fournitures d'entretien	3 300,00	1 985,90	0,00	0,00	1 314,10	0,00	1 985,90
60632	Fournitures de petit équipement	15 984,16	12 302,21	997,33	0,00	2 684,62	0,00	13 299,54
60636	Habillage et vêtements de travail	400,00	122,14	0,00	0,00	277,86	0,00	122,14
6064	Fournitures administratives	521,36	521,36	0,00	0,00	0,00	0,00	521,36
6068	Autres matières et fournitures	3 618,73	1 717,85	1 370,95	0,00	529,93	0,00	3 088,80
611	Contrats de prestations de services	44 217,35	5 655,96	0,00	0,00	38 561,39	0,00	5 655,96
6132	Locations immobilières	7 210,00	600,00	5 300,00	0,00	1 310,00	0,00	5 900,00
61351	Matériel roulant	39 600,00	38 300,62	0,00	0,00	1 299,38	0,00	38 300,62
61358	Autres	1 936,50	0,00	0,00	0,00	1 936,50	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 690,00	1 623,30	1 114,66	0,00	1 952,04	0,00	2 737,96
61551	Entretien matériel roulant	990,66	316,80	637,86	0,00	36,00	0,00	954,66
6156	Maintenance	3 527,27	2 670,26	0,00	0,00	857,01	0,00	2 670,26
6161	Multirisques	1 293,67	1 293,67	0,00	0,00	0,00	0,00	1 293,67
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	2 875,89	2 875,89	0,00	0,00	0,00	0,00	2 875,89
6182	Documentation générale et technique	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 900,00	6 890,50	0,00	0,00	2 009,50	0,00	6 890,50
6188	Autres frais divers	3 557,94	1 710,00	0,00	0,00	1 847,94	0,00	1 710,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	6 243,00	6 243,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 243,00
62268	Autres honoraires, conseils	19 651,72	18 679,50	0,00	0,00	972,22	0,00	18 679,50
6228	Divers	47 888,56	35 725,00	384,00	0,00	11 779,56	0,00	36 109,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	1 840,00	0,00	0,00	1 160,00	0,00	1 840,00
6234	Réceptions	1 100,00	305,87	0,00	0,00	794,13	0,00	305,87
6236	Catalogues et imprimés	722,40	722,40	0,00	0,00	0,00	0,00	722,40
6245	Transports de personnes extérieures	23 950,70	19 078,95	0,00	0,00	4 871,75	0,00	19 078,95
6247	Transports collectifs	471,00	0,00	0,00	0,00	471,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6262	Frais de télécommunications	9 640,91	5 526,30	1 963,68	0,00	2 150,93	0,00	7 489,98
627	Services bancaires et assimilés	1 059,09	59,09	0,00	0,00	1 000,00	0,00	59,09
6281	Concours divers (cotisations)	5 622,06	5 347,06	0,00	0,00	275,00	0,00	5 347,06
6288	Autres services extérieurs	323 571,53	307 693,40	0,00	0,00	15 878,13	0,00	307 693,40
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 498,88	1 268,74	0,00	0,00	230,14	0,00	1 268,74
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 830 000,00	1 718 148,67	2 697,70	0,00	109 153,63		1 720 846,37
6218	Autre personnel extérieur	220 000,00	204 410,83	2 500,00	0,00	13 089,17		206 910,83
6331	Versement mobilité	12 550,00	16 932,00	0,00	0,00	-4 382,00		16 932,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 500,00	4 233,00	0,00	0,00	-1 733,00		4 233,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 600,00	8 458,54	0,00	0,00	-2 858,54		8 458,54
64111	Rémunération principale titulaires	1 203 367,00	830 579,58	0,00	0,00	372 787,42		830 579,58
64112	SFT, indemnité de résidence	21 400,00	18 252,45	0,00	0,00	3 147,55		18 252,45
64113	NBI	6 083,00	11 651,90	0,00	0,00	-5 568,90		11 651,90
64118	Autres indemnités	66 800,00	102 500,48	0,00	0,00	-35 700,48		102 500,48
64131	Rémunérations	17 500,00	99 512,59	0,00	0,00	-82 012,59		99 512,59
64138	Primes et autres indemnités	2 000,00	5 546,63	0,00	0,00	-3 546,63		5 546,63
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	80 150,00	132 797,94	0,00	0,00	-52 647,94		132 797,94
6453	Cotisations aux caisses de retraites	161 000,00	256 412,10	0,00	0,00	-95 412,10		256 412,10
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	7 000,00	4 107,72	0,00	0,00	2 892,28		4 107,72
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	23 000,00	22 483,34	0,00	0,00	516,66		22 483,34
6475	Médecine du travail, pharmacie	550,00	269,57	197,70	0,00	82,73		467,27
6488	Autres	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	650 150,00	164 530,39	0,00	0,00	485 619,61		164 530,39
65133	Secours d'urgence	1 200,00	862,96	0,00	0,00	337,04		862,96
6541	Créances admises en non-valeur	218 009,64	107 738,13	0,00	0,00	110 271,51		107 738,13
6542	Créances éteintes	1 990,36	1 990,36	0,00	0,00	0,00		1 990,36
6568	Autres participations	78 975,00	42 400,00	0,00	0,00	36 575,00		42 400,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	65 437,31	0,00	0,00	0,00	65 437,31		0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	250 000,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00		0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	28 000,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00		0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	5 000,00	10 000,00	0,00	0,00	-5 000,00	0,00	10 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 250,00	1 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	25,00	25,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25,00
65888	Autres	262,69	263,94	0,00	0,00	-1,25	0,00	263,94
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 215 294,01	2 493 935,11	19 388,78	0,00	701 970,12	0,00	2 513 323,89
66	Charges financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
6688	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	216 000,00	210 837,47	0,00	0,00	5 162,53		210 837,47
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	216 000,00	210 837,47	0,00	0,00	5 162,53		210 837,47
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 034 000,00	1 033 126,85			873,15		1 033 126,85
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	1 000 000,00	1 000 000,00			0,00		1 000 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	34 000,00	33 126,85			873,15		33 126,85
Total des charges financières et spécifiques		1 251 000,00	1 243 964,32	0,00	0,00	7 035,68		1 243 964,32
Total des dépenses réelles		4 466 294,01	3 737 899,43	19 388,78	0,00	709 005,80	0,00	3 757 288,21
023	Virement à la section d'investissement	36 000,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	112 956,18	89 646,98			23 309,20		89 646,98
65888	Autres	0,00	0,03			-0,03		0,03
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	6 640,64	6 640,64			0,00		6 640,64
6761	Différences sur réalisations (positives)	16 315,54	16 315,54			0,00		16 315,54
6811	Dot. amort. immos incorporelles	90 000,00	66 690,77			23 309,23		66 690,77
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		148 956,18	89 646,98			59 309,20		89 646,98

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	2 527 099,18	2 830 845,29	0,00	0,00	-303 746,11
013	Atténuations de charges (4)	0,00	44 075,14	0,00	0,00	-44 075,14
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	3 379,03	0,00	0,00	-3 379,03
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	40 696,11	0,00	0,00	-40 696,11
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	299 300,00	353 840,81	0,00	0,00	-54 540,81
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	615,07	0,00	0,00	-615,07
7066	Redevances services à caractère social	299 300,00	348 563,94	0,00	0,00	-49 263,94
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	4 661,80	0,00	0,00	-4 661,80
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	2 089 843,00	2 271 629,16	0,00	0,00	-181 786,16
74718	Autres participations Etat	0,00	49 986,00	0,00	0,00	-49 986,00
7473	Participation départements	76 300,00	124 535,07	0,00	0,00	-48 235,07
74741	Participation communes membres du GFP	1 963 100,00	1 968 100,00	0,00	0,00	-5 000,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	12 272,00	21 729,91	0,00	0,00	-9 457,91
747888	Autres	0,00	68 984,90	0,00	0,00	-68 984,90
74888	Autres	38 171,00	38 293,28	0,00	0,00	-122,28
75	Autres produits de gestion courante (4)	114 000,00	137 431,44	0,00	0,00	-23 431,44
75888	Autres	114 000,00	137 431,44	0,00	0,00	-23 431,44
Total des recettes de gestion des services		2 503 143,00	2 806 976,55	0,00	0,00	-303 833,55
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	22 956,18	22 956,18	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	22 956,18	22 956,18	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		2 526 099,18	2 829 932,73	0,00	0,00	-303 833,55
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 000,00	912,56			87,44
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	1 000,00	912,56			87,44

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		1 000,00	912,56			87,44

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non tirées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 049).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES				IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE				A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES		62 591,12	0,00	0,00	0,00	0,00	8 085,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	56 588,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	6 002,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 085,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		274 866,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 199,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	272 666,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		70 676,12
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		56 568,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		6 002,72
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		8 085,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		274 866,39
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		2 199,92
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		272 666,47
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.01
01 – OPERATIONS NON VENTILABLES			
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	
DEPENSES			0,00
RECETTES			0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES				IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE				A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	62 591,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	56 588,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	1 266,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 672,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 064,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	274 866,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	2 199,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	56 588,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	6 078,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éducat., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES				IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE				A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES							
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 591,12
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 588,40
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 266,10
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 672,46
							2 064,16
RECETTES							
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274 866,39
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 199,92
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 588,40
							6 078,07

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES									
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		IV
		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres		
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés							257 CFNPT et CDG - missions spécifiques	
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSES														
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00									
	RECETTES														

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes				29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		IV
		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					326 Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 085,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 085,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES				IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE				A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	50		51					
	Services communs		Aménagement et services urbains					
Libellé	501 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60		61	62	63				
		Services communs		Interventions économiques transversales	Structure d'animation et de dév. éco.	Actions sectorielles				
						631		632	633	
						Agriculture, pêche et agro-alimentaire				
						6311	6312			
						Laboratoire	Autres			
DEPENSES		0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		IV
		A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine						
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine		
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoient	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES									

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80	81	82						828
		Services communs	Transports scolaires	820	821	822	823	824	825	
				Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie						
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie
								849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	1 033 126,85	2 087 601,29	0,00	0,00	0,00	0,00	636 560,07	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	45 932,92	0,00	0,00	0,00	0,00	582 014,21	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 720 846,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	109 992,43	0,00	0,00	0,00	0,00	54 537,96	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	210 829,57	0,00	0,00	0,00	0,00	7,90	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	1 033 126,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	2 156 857,63	0,00	0,00	0,00	0,00	673 075,10	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	44 075,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	5 276,87	0,00	0,00	0,00	0,00	348 563,94	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 968 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	303 529,16	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	116 449,44	0,00	0,00	0,00	0,00	20 982,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	22 956,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)										A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES							
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 757 288,21
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		627 947,13
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 720 846,37
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		164 530,39
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		210 837,47
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 033 126,85
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 829 932,73
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		44 075,14
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		353 840,81
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 271 629,16
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		137 431,44
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		22 956,18
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES			
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	
DEPENSES			1 033 126,85
65888	Autres		0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant		1 000 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants		33 126,85
RECETTES			0,00
7811	Rep. amort. Immos corpo. et incorp.		0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			IV
			A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	2 087 601,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	9 987,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	5 655,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	5 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locales et de copropriété	690,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	954,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	2 670,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	1 293,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	2 769,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	206 910,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	6 243,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	6 845,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 622,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	16 932,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 233,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 458,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	830 579,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	18 252,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	11 651,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	102 500,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	99 512,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	5 546,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	132 797,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	256 412,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	4 107,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	22 483,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	467,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	107 738,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	1 990,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
65888	Autres	263,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	210 829,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	2 156 857,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	3 379,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb. charges sécu. sociale et prévoyance	40 696,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	615,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	4 661,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	1 968 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	116 449,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	22 956,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
80622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.P.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances étalées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04					TOTAL DU CHAPITRE
		Coop.décent.,act* interrég.,eur.,intern.					
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES							
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 087 601,29
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 987,56
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 655,96
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	690,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	954,66
6161	Multi-risques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 670,26
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 293,67
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 769,83
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	206 910,83
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 243,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 845,92
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 622,06
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 932,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 233,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 458,54
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	830 579,58
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 252,45
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 651,90
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 500,48
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 512,59
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 546,63
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 797,94
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	256 412,10
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 107,72
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 483,34
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	487,27
							107 738,13

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 990,36
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	263,94
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 829,57
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 158 857,63
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 379,03
6459	Remb.charges sécu sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 695,11
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	615,07
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 661,80
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 968 100,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 449,44
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 955,18

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV -- ANNEXES			IV
A -- PRESENTATION CROISEE -- SECTION DE FONCTIONNEMENT -- PRESENTATION DETAILLEE			A2.932

FONCTION 2 -- Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publiques	223 Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

25 Formation professionnelle														
Article / compte nature (1)	Libellé	256 CNFPT - Formation des actifs occupés										257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes				29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30	31							
		Services communs	311	312	313	314	315	316	317	318
			Activités artist.,actions et manif.cult.	Patrimoine	Bibliothèques, médiathèques	Musées	Services d'archives	Théâtres et spectacles vivants	Cinémas et autres salles de spectacles	Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		IV
		A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)				
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs
						326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs		34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES				IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE				A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES							
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	15 900,82	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	2 839,04	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habilleme nt et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dom m age-construction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	10 910,50	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	722,40	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	178,88	0,00	0,00	0,00
65133	Secours d'urgence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	1 250,00	0,00	0,00	0,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		IV
A2.934		

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale								
		420 Services communs	421 Famille et enfance			422 Petite enfance				
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	44 999,04	0,00	0,00	0,00	
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	18 627,01	0,00	0,00	0,00	
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	2 339,56	0,00	0,00	0,00	
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 514,72	0,00	0,00	0,00	
60636	Habillage et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	7 217,75	0,00	0,00	0,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
65133	Secours d'urgence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65743	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées				424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
DEPENSES		0,00	0,00	423 026,66	72 168,76	0,00	80 464,79	636 560,07	
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 468,57	33 095,58	
60623	Alimentation	0,00	0,00	56 167,39	14 479,65	0,00	7 516,57	83 342,21	
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	7 059,17	1 318,36	0,00	0,00	8 677,53	
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	1 985,90	0,00	0,00	1 985,90	
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	71,02	1 565,05	0,00	9 148,75	13 299,54	
60636	Habillage et vêtements de travail	0,00	0,00	122,14	0,00	0,00	0,00	122,14	
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	223,79	0,00	297,57	521,36	
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	75,92	0,00	0,00	3 012,88	3 088,80	
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	700,00	
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	38 300,62	0,00	0,00	0,00	38 300,62	
614	Charges locales et de copropriété	0,00	0,00	0,00	2 047,96	0,00	0,00	2 047,96	
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	0,00	106,06	0,00	0,00	106,06	
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	6 890,50	0,00	0,00	6 890,50	
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	1 710,00	0,00	0,00	0,00	1 710,00	
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 769,00	18 679,50	
6228	Divers	0,00	0,00	14 345,00	0,00	0,00	21 764,00	36 109,00	
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	1 840,00	0,00	0,00	0,00	1 840,00	
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	305,87	0,00	0,00	305,87	
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	722,40	
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	8 082,33	0,00	0,00	10 996,62	19 078,95	
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	86,40	557,66	0,00	0,00	644,06	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	59,09	0,00	0,00	0,00	59,09	
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	1 725,00	0,00	0,00	1 725,00	
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	293 984,82	6 000,00	0,00	490,83	307 693,40	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	1 089,86	0,00	0,00	0,00	1 268,74	

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
65133	Secours d'urgence	0,00	0,00	0,00	862,96	0,00	0,00	862,96	
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	28 400,00	0,00	0,00	42 400,00	
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	10 000,00	
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250,00	
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00	25,00	0,00	0,00	0,00	25,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	7,90	0,00	0,00	0,00	7,90	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	312 491,25	0,00	30 096,91	673 075,10	
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	9 710,00	0,00	8 367,00	348 563,94	
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	49 986,00	0,00	0,00	49 986,00	
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	124 535,07	0,00	0,00	124 535,07	
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 729,91	21 729,91	
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	68 984,90	0,00	0,00	68 984,90	
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	38 293,28	0,00	0,00	38 293,28	
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	20 982,00	0,00	0,00	20 982,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	51 Aménagement et services urbains							
	50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	Libellé							
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60	61	62	63					
		Services communs	Interventions économiques transversales	Structure d'animation et de dév. éco.	Actions sectorielles					
					631		632	633		
					Agriculture, pêche et agro-alimentaire	6312			Autres	
					6311					
					Laboratoire					
					</					

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				720			721		
				Services communs collecte et propreté			Actions déchets et propreté urbaine		
				7211	7212	7213	7221	7222	722
				Collecte prévention et sensibilisation	Collecte des déchets	Tri, valorisation, traitement déchets	Actions prévention et sensibilisation	Action propreté urbaine et nettoielement	Propreté urbaine
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

[illegible]

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								ON	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat										
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00					
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00					
1687 Autres dettes (total)					0,00					
Total général					0,00					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV -- ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers(Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX			B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture								Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé			Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)		Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT			B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00		0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N			B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié			Taux act.	Type de taux (3)	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
					Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.										
Total										0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME			B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV -- ANNEXES		IV
B -- ANNEXES PATRIMONIALES -- ETAT DE LA DETTE -- AUTRES DETTES		B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES			IV
B -- ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €				
	Catégories de biens amortis			Durée (en années)
L	MOBILIER			5
L	INSTALLATION ET APPAREIL DE CHAUFFAGE FV			1
L	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS			15
L	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMGTS DIVERS FV			1
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT FV			1
L	MAT INFORMATIQUE			5
L	INSTALLATION ET APPAREIL DE CHAUFFAGE			20
L	DOCUMENT URBANISME			5
L	DOCUMENT URBANISME			1
L	MAT INFORMATIQUE FV			1
L	ETUDES NON SUIVIES DE REALISATION			5
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES			2
L	PLANTATIONS D ARBRES ET ARBUSES			20
L	MATERIEL DE BUREAU			10
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			5
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT			5
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			2
L	PLANTATIONS D ARBRES ET ARBUSES FV			1
L	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES			10
L	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES FV			1
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT			7
L	MATERIEL DE BUREAU FV			1
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES FV			1

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
RH - PERSONNELS EHPAD	14/06/2024	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
Dépréciations (3)		0,00	33 126,85	0,00	33 126,85
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	33 126,85	0,00	33 126,85
RAR - ANCIENNETE DE PLUS DE TROIS ANS	14/06/2024	0,00	33 126,85	0,00	33 126,85
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	1 033 126,85	0,00	1 033 126,85
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	1 033 126,85	0,00	1 033 126,85

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédant « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES				B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrite le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS			B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.
(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS			B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	11 250,00	
Personnes de droit privé	11 250,00	
Associations	11 250,00	
CENTRE D INSERTION DES BOIS BLANCS	5 000,00	
CENTRE D INSERTION DES BOIS BLANCS	5 000,00	
VRAC HAUTS DE FRANCE	1 250,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES		B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES			
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		IV	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	0,00	13,00	12,00	1,00	13,00
Adjoint administratif principal de 1ere classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal de 2e classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché territorial	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur territorial	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,80	0,80	8,80	8,80	0,00	8,80
Adjoint technique	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique principal de 1ere classe	C	1,00	0,80	1,80	1,80	0,00	1,80
Adjoint technique principal de 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2e classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		26,00	0,50	26,50	25,50	1,00	26,50
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent social principal de 1ere classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Aide-soignant de classe normale	B	4,00	0,50	4,50	3,50	1,00	4,50
Aide-soignant de classe supérieure	B	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Assistant socio-éducatif	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de soins principal de 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier en soins généraux hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint animation princ 2èm cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		48,00	1,30	49,30	47,30	2,00	49,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		IV
		B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Aide-soignant de classe normale	B	MS	373.0	0,00	332-14 Recrutement poste non pourvu	CDD Contrat à Durée Déterminée
Attaché territorial	A	ADM	610.0	0,00	332-14 Recrutement poste non pourvu	CDD Contrat à Durée Déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
Adjoint administratif	C	ADM	366.0	0,00	332-23-1° Accroissement temporaire d'activité pour une durée max de 12 mois	CDD Contrat à Durée Déterminée
Adjoint technique	C	TECH	366.0	0,00	332-13 Remplacement fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible	CDD Contrat à Durée Déterminée
Aide-soignant de classe normale	B	MS	373.0	0,00	332-23-1° Accroissement temporaire d'activité pour une durée max de 12 mois	CDD Contrat à Durée Déterminée
Aide-soignant de classe normale	B	MS	388.0	0,00	332-13 Remplacement fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible	CDD Contrat à Durée Déterminée
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbainisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Polices.
POMp : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

- 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
- 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
- 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
- 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
- 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
- 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
- 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- A : Autres.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT				B11.1
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE				
Désignation des organismes		Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)				
EPCI				
Autres organismes de regroupement				

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE			B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE -- ENTREES			B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			6 002,72	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			6 002,72	0,00	
17/05/2024	3-2 PC PORTABLES ET 2 SCANNER	3-	1 266,10	0,00	5
02/07/2024	5-TABLEAU PIVOTANT SUR PIED	5-	255,61	0,00	1
16/07/2024	6-VENTILATEUR KLINDO	6-	159,96	0,00	1
21/08/2024	7-ACHAT MOBILIER LOGEMENT SECOUR D	7-	238,00	0,00	1
19/09/2024	9-CAFETIERE ET CUISINIERE VITRO CERAMIQUE	9-	491,98	0,00	1
19/09/2024	8-ACHAT MOBILIER LOGEMENT SECOUR D	8-	2 178,85	0,00	10
19/09/2024	10-ACHATS MICRO ONDE - LAVE LINGE -	10-	1 149,97	0,00	5
22/10/2024	11-LIT DE CAMP POUR LE CAMPING CAMP BED SECOND 65 CM	11-	262,25	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES		B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							22 956,18	20 356,18	
Cessions à titre onéreux							22 956,18	20 356,18	
06/05/2024	VENTE VEHICULE BL574QZ		4 040,64	0	4 040,64	0,00	4 040,64	4 040,64	0,00
06/05/2024	VENTE VEHICULES		11 870,00	0	9 270,00	2 600,00	5 250,00	2 650,00	0,00
04/06/2024	VENTE VEHICULES		27 244,99	0	27 244,99	0,00	6 667,06	6 667,06	0,00
29/07/2024	VENTE CHARIOT A ROULETTE		1 150,07	0	1 150,07	0,00	190,00	190,00	0,00
31/07/2024	VENTE VEHICULE 837CZQ59		18 244,81	0	18 244,81	0,00	4 242,67	4 242,67	0,00
11/09/2024	VENTE MATERIEL DE CUISINE		30 843,29	0	30 843,29	0,00	2 565,81	2 565,81	0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS			B13

Pour mémoire			Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations		20 000,00

Produit des cessions			Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations		22 956,18
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées		6 640,64

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)				B14

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
TOTAL GENERAL			0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE		B14

RATIO		Montant
Recettes 72 (I)		0,00
Recettes réelles de fonctionnement		0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement		0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	92 371,68
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	92 371,68

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	92 371,68
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	92 371,68

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	132 929,68	132 929,68
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	148 000,00	68 890,72	0,00	68 890,72
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	148 000,00	68 890,72	-132 929,68	-64 038,96
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	92 371,68			92 371,68
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	92 371,68			92 371,68
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				28 332,72

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES			C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées apte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES			C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		148 000,00	III
RESSOURCES propres externes de l'année (a)		2 000,00	2 199,92
10222	FCTVA	2 000,00	2 199,92
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
RESSOURCES propres internes de l'année (b) (3)		146 000,00	66 690,80
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2748	Autres prêts	0,00	0,03
28...	Amortissement des immobilisations		
2804121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	35 000,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	33 641,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	16 000,00	18 301,00
281351	Bâtiments publics	0,00	0,01
281828	Autres matériels de transport	3 000,00	2 354,00
281838	Autre matériel informatique	8 000,00	6 365,05
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	23 000,00	2 196,54
28185	Matériel de téléphonie	1 000,00	720,00
28188	Autres immo. corporelles	4 000,00	3 113,17
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	36 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Le compte 10225 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES				IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME				C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année N	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N
Numéro	Libellé				(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé								
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.
(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.
(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.
(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	N-3	N-2	N-1	N
	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS						IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE						C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS						IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION						C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21621 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21628 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES				IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET				D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement	(B)	0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)	(C)	0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
----------------	-----	------	------------------------	--	------

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES			IV
			D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES			IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES			D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES		
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE		IV D5

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N		D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

IV – ANNEXES					IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7					D7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

	RESSOURCES			MONTANT		
				Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA				0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA				0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)				0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire				0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)				0,00	0,00	0,00
FSE				0,00	0,00	0,00
FEDER				0,00	0,00	0,00
FEOGA				0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)				0,00	0,00	0,00
Autres ressources				0,00	0,00	0,00
Total ressources externes				0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité				0,00	0,00	0,00
Total ressources				0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.
(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.
(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)		D8

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES			
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)			IV
			D9

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES			
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES			IV
			D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	513 961,68	71 588,68	132 929,68	309 443,32
RECETTES	513 961,68	364 513,37	0,00	149 448,31
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 615 250,19	3 846 935,19	0,00	768 315,00
RECETTES	4 615 250,19	2 830 845,29	0,00	1 784 404,90

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET CCAS LOMME - SSIAD/ N°SIRET : 26590355900044				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	52 721,51	0,00	0,00	52 721,51
RECETTES	52 721,51	13 845,62	0,00	38 875,89
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 185 519,33	1 096 914,64	0,00	88 604,69
RECETTES	1 185 519,33	1 113 724,02	0,00	71 795,31

BUDGET CCAS LOMME - ACCUEIL DE JOUR/ N°SIRET : 26590355900085				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	55 356,19	10 320,79	0,00	45 035,40
RECETTES	55 356,19	4 822,50	0,00	50 533,69
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	379 665,00	309 518,34	0,00	70 146,66
RECETTES	379 665,00	307 437,88	0,00	72 227,12

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations -- mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	622 039,38	81 909,47	132 929,68	407 200,23
RECETTES	622 039,38	383 181,49	0,00	238 857,89
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 180 434,52	5 253 368,17	0,00	927 066,35
RECETTES	6 180 434,52	4 252 007,19	0,00	1 928 427,33

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES			
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES			IV
			D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	622 039,38	81 909,47	132 929,68	407 200,23
RECETTES	622 039,38	383 181,49	0,00	238 857,89
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 180 434,52	5 253 368,17	0,00	927 066,35
RECETTES	6 180 434,52	4 252 007,19	0,00	1 928 427,33
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	6 802 473,90	5 335 277,64	132 929,68	1 334 266,58
TOTAL GENERAL DES RECETTES	6 802 473,90	4 635 188,68	0,00	2 167 285,22

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES							IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D11
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire							
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules							
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)							
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)							
Taxe relative à l'octroi de mer (1)							
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)							
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement							
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement							
Taxe sur la consommation finale d'électricité							
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne							
Part communale des ressources							
TFPB							
TFPNB							
CFE							
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires							
TOTAL							

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D13.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D13.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**DEPARTEMENT
du NORD
ARRONDISSEMENT
de LILLE**

**VILLE DE LILLE
COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA SECTION LOMMOISE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE
Du 23 juin 2025**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin à 14h30, la Commission Administrative de la Section Lommoise du Centre d'Action Sociale s'est réunie sous la Présidence de Madame Claudie LEFEBVRE, Vice-Présidente du CCAS de Lomme,

Etaient présents : Mme Claudie LEFEBVRE, M. Alain GRILLET, M. Jacques SURRANS, M. Jean-Pierre STAELENS, Mme Khadidiatou VENIAT.

Etaient excusés : Monsieur Olivier CAREMELLE Président du C.C.A.S de Lomme, M. Arnaud MARCHAND, Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Mme Justine RATELADE.

2025/23 : Approbation du Compte Administratif 2024 – Budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile.

La Commission Administrative,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 1612-12 et L 2121-13,

Vu l'instruction comptable M22,

Vu le compte de gestion 2024 dressé par le Trésorier Principal et le Chef du Service de Gestion comptable de Lille,

Vu les budgets primitifs et additionnels des dépenses et des recettes de l'exercice 2024,

Les résultats définitifs sont arrêtés :

Section de fonctionnement :

- Dépenses réalisées au cours de l'exercice 2024 :	1 096 914 ,64 €
- Recettes réalisées au cours de l'exercice 2024 :	1 113 724,02 €
- Résultat 2024 de la section de fonctionnement :	+16 809,38 €

Section d'investissement :

- Dépenses réalisées au cours de l'exercice 2024 :	0,00 €
- Recettes réalisées au cours de l'exercice 2024 :	13 845,62 €
- Résultat 2024 de la section d'investissement :	+ 13 845,62 €

Soit un résultat cumulé des deux sections de l'exercice 2024 d'un montant de : + 30 655 €
Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

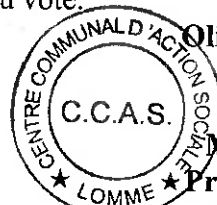
- ♦ **APPROUVER** le compte administratif de l'exercice 2024 du Budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile présenté par Monsieur le Président du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus

Madame Claudie LEFEBVRE ne prends pas part au vote.



Olivier CAREMELLE

Maire de LOMME

Président du C.C.A.S.

Conseiller Départemental du Nord

Publié le 04/07/2025

Réception en Préfecture le

BALANCE PAR NATURES

Exercice2024

Type :DEPENSES

Section :INVESTISSEMENT

		A		B	
NATURE	LIBELLES	Ordre	Prévu	Réalisé	% réalisation
21					
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	N	9 600,00	0,00	0,00 %
2184	MOBILIER	N	9 951,01	0,00	0,00 %
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	N	33 170,50	0,00	0,00 %
TOTAL 21			52 721,51	0,00	0,00 %
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT			52 721,51	0,00	0,00 %

BALANCE PAR NATURES

Exercice**2024**Type :**DEPENSES**Section :**FONCTIONNEMENT**

		A		B	
NATURE	LIBELLES	Ordre	Prévu	Réalisé	% réalisation
00					
002	RESULTAT	N	66 869,33	0,00	0,00 %
TOTAL 00			66 869,33	0,00	0,00 %
011					
60621	AIR LIQUIDE + ESSENCE	N	4 661,80	4 661,80	100,00 %
60622	PRODUITS D'ENTRETIEN	N	350,00	94,84	27,10 %
60624	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	N	300,00	0,00	0,00 %
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	N	200,00	149,95	74,97 %
6066	FOURNITURES MEDICALES	N	11 536,59	2 287,02	19,82 %
61111	EXAMENS DE BIOLOGIE	N	2 981,61	2 981,61	100,00 %
61121	ERGOTHERAPIE	N	5 000,00	1 750,00	35,00 %
6257	RECEPTIONS	N	1 000,00	978,95	97,90 %
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	N	3 000,00	2 317,33	77,24 %
6281	PRESTATIONS DE BLANCHISSAGE A L'EXTERIEUR	N	1 800,00	1 783,05	99,06 %
6288	AUTRES PRESTATIONS	N	13 320,00	13 320,00	100,00 %
TOTAL 011			44 150,00	30 324,55	68,69 %
012					
62113	PERSONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL	N	0,00	416,06	0,00 %
622321	INFIRMIERS	N	232 512,70	232 512,70	100,00 %
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	N	8 300,00	8 988,00	108,29 %
6332	ALLOCATION LOGEMENT	N	2 000,00	2 189,00	109,45 %
6333	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE	N	4 500,00	4 943,44	109,85 %
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	N	404 667,30	382 022,96	94,40 %
64112	NBI,SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT & INDEM.RESIDENCE	N	11 400,00	14 083,53	123,54 %
641188	REMUNERATION PERSONNEL NON	N	57 300,00	50 982,07	88,97 %
64131	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONEL NON TITULAIRE	N	104 500,00	105 259,18	100,73 %
641388	AUTRES	N	20 200,00	27 839,83	137,82 %
64511	COTISATIONS A L'URSSAF	N	82 700,00	86 181,00	104,21 %
64513	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	N	5 300,00	5 641,82	106,45 %

BALANCE PAR NATURES

Exercice 2024 Type : DEPENSES Section : FONCTIONNEMENT

		A		B	
NATURE	LIBELLES	Ordre	Prévu	Réalisé	% réalisation
64514	COTISATIONS A L' ASSEDIC	N	5 000,00	4 983,00	99,66 %
64515	COTISATIONS A LA CNRACL	N	91 500,00	103 224,84	112,81 %
6475	MEDECINE DU TRAVAIL	N	120,00	0,00	0,00 %
TOTAL 012			1 030 000,00	1 029 267,43	99,93 %
016					
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	N	18 250,00	18 250,00	100,00 %
614	CHARGES LOCATIVES ET DE	N	570,00	570,00	100,00 %
61558	ENTRETIEN & REPARATIONS AUTRES MATERIELS & OUTILLAGES	N	2 017,24	2 017,24	100,00 %
61561	MAINTENANCE INFORMATIQUE	N	3 652,79	3 652,79	100,00 %
6161	PRIMES D'ASSURANCE MULTIRISQUES	N	2 579,97	2 088,14	80,94 %
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	N	6 430,00	594,00	9,24 %
6588	AUTRES	N	0,00	1,04	0,00 %
68112	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O	11 000,00	10 149,45	92,27 %
TOTAL 016			44 500,00	37 322,66	83,87 %
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			1 185 519,33	1 096 914,64	92,53 %

BALANCE PAR NATURES

Exercice2024

Type :RECETTES

Section :INVESTISSEMENT

		A		B	
NATURE	LIBELLES	Ordre	Prévu	Réalisé	% réalisation
00					
001	RESULTAT	N	38 121,51	0,00	0,00 %
TOTAL 00			38 121,51	0,00	0,00 %
10					
10222	F.C.T.V.A	N	3 600,00	3 696,17	102,67 %
TOTAL 10			3 600,00	3 696,17	102,67 %
28					
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	O	3 200,00	7 671,00	239,72 %
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIELINFORMATIQUE	O	2 300,00	223,00	9,70 %
28184	MOBILIER	O	200,00	995,09	497,55 %
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O	5 300,00	1 260,36	23,78 %
TOTAL 28			11 000,00	10 149,45	92,27 %
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT			52 721,51	13 845,62	26,26 %

BALANCE PAR NATURES

Exercice2024

Type :RECETTES

Section :FONCTIONNEMENT

		A		B	
NATURE	LIBELLES	Ordre	Prévu	Réalisé	% réalisation
017					
7311121	FORFAIT GLOBALE DE SOINS	N	948 400,69	1 113 721,44	117,43 %
TOTAL 017			948 400,69	1 113 721,44	117,43 %
018					
7488	AUTRES	N	237 118,64	0,00	0,00 %
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	N	0,00	2,58	0,00 %
TOTAL 018			237 118,64	2,58	0,00 %
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT			1 185 519,33	1 113 724,02	93,94 %

**DEPARTEMENT
du NORD
ARRONDISSEMENT
de LILLE**

**VILLE DE LILLE
COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA SECTION LOMMOISE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE
Du 23 juin 2025**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin à 14h30, la Commission Administrative de la Section Lommoise du Centre d'Action Sociale s'est réunie sous la Présidence de Madame Claudie LEFEBVRE, Vice-Présidente du CCAS de Lomme,

Etaient présents : Mme Claudie LEFEBVRE, M. Alain GRILLET, M. Jacques SURRANS, M. Jean-Pierre STAELENS, Mme Khadidiatou VENIAT.

Etaient excusés : Monsieur Olivier CAREMELLE Président du C.C.A.S de Lomme, M. Arnaud MARCHAND, Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Mme Justine RATELADE.

2025/24 : Approbation du Compte Administratif 2024 – Budget Annexe de l'Accueil de Jour.

La Commission Administrative,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 1612-12 et L 2121-13,

Vu l'instruction comptable M22,

Vu le compte de gestion 2024 dressé par le Trésorier Principal et par le Responsable du Service de Gestion Comptable de Lille,

Vu les budgets primitifs et additionnels des dépenses et des recettes de l'exercice 2024 :

Les résultats définitifs sont arrêtés :

Section de fonctionnement :

- Dépenses réalisées au cours de l'exercice 2024 :	309 518,34 €
- Recettes réalisées au cours de l'exercice 2024 :	307 437,88 €
- Résultat 2024 de la section de fonctionnement :	- 2 080.46 €

Section d'investissement :

- Dépenses réalisées au cours de l'exercice 2024 :	10 320,79 €
- Recettes réalisées au cours de l'exercice 2024 :	4 822,50 €
- Résultat 2024 de la section d'investissement :	- 5 498,29 €

Soit un résultat cumulé des deux sections de l'exercice 2024 (sans tenir compte des éventuels résultats reportés) d'un montant de : - 7 578,75 €

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- ♦ **APPROUVER** le compte administratif de l'exercice 2024 du Budget annexe de l'accueil de jour présenté par Monsieur le Maire, Président du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télérécours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus

Madame Claudie LEFEBVRE ne prends pas part au vote.

Publié le 04/07/2025

Réception en Préfecture le

Olivier CAREMELLE
C.C.A. Maire de LOMME
Président du C.C.A.S.
Conseiller Départemental du Nord



BALANCE PAR NATURES

Exercice 2024 Type : DEPENSES Section : INVESTISSEMENT

		A		B	
NATURE	LIBELLES	Ordre	Prévu	Réalisé	% réalisation
20					
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES,BREVETS,LICENCES,MARQUES	N	10 000,00	9 520,80	95,21 %
TOTAL 20			10 000,00	9 520,80	95,21 %
21					
2181	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DIVERS.	N	948,31	0,00	0,00 %
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	N	600,00	600,00	100,00 %
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	N	43 807,88	199,99	0,46 %
TOTAL 21			45 356,19	799,99	1,76 %
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT			55 356,19	10 320,79	18,64 %

BALANCE PAR NATURES

Exercice **2024**Type : **DEPENSES**Section : **FONCTIONNEMENT**

		A		B	
NATURE	LIBELLES	Ordre	Prévu	Réalisé	% réalisation
011					
60611	EAU	N	650,00	489,38	75,29 %
60612	ELECTRICITE	N	2 500,00	2 500,00	100,00 %
60613	CHAUFFAGE	N	5 223,29	4 546,52	87,04 %
60621	AIR LIQUIDE + ESSENCE	N	500,00	0,00	0,00 %
60622	PRODUITS D 'ENTRETIEN	N	1 187,43	321,74	27,10 %
60623	FOURNITURES D'ATELIER	N	300,00	0,00	0,00 %
60625	FOURNITURES EDUCATIVES ET LOISIRS	N	454,83	186,90	41,09 %
606268	AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	N	1 120,35	695,66	62,09 %
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	N	1 107,57	1 104,16	99,69 %
6063	ALIMENTATION	N	1 767,25	1 407,75	79,66 %
6066	FOURNITURES MEDICALES	N	162,18	109,93	67,78 %
6068	AUTRES ACHATS NON STOCKES	N	200,39	200,39	100,00 %
61128	AUTRES PRESTATIONS A CARACTERE MEDICO SOCIAL	N	6 000,00	5 008,00	83,47 %
62428	AUTRES TRANSPORTS D'USAGERS	N	39 088,23	37 197,33	95,16 %
6257	RECEPTIONS	N	450,00	413,94	91,99 %
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	N	350,00	41,40	11,83 %
6281	PRESTATIONS DE BLANCHISSAGE A L'EXTERIEUR	N	700,00	640,27	91,47 %
6282	PRESTATIONS D'ALIMENTATION A L'EXTERIEUR	N	18 308,48	17 607,38	96,17 %
6288	AUTRES PRESTATIONS	N	2 480,00	2 480,00	100,00 %
TOTAL 011			82 550,00	74 950,75	90,79 %
012					
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	N	2 600,00	2 551,50	98,13 %
6332	ALLOCATION LOGEMENT	N	1 096,00	521,00	47,54 %
6333	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE	N	1 300,00	1 145,07	88,08 %
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	N	154 012,00	116 474,48	75,63 %
64112	NBI,SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT & INDEM.RESIDENCE	N	3 000,00	939,95	31,33 %
641188	REMUNERATION PERSONNEL NON	N	5 000,00	17 949,30	358,99 %
64131	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONEL NON TITULAIRE	N	17 307,00	2 179,00	12,59 %

BALANCE PAR NATURES

Exercice 2024
Type : DEPENSES
Section : FONCTIONNEMENT

		A		B	
NATURE	LIBELLES	Ordre	Prévu	Réalisé	% réalisation
641388	AUTRES	N	0,00	745,79	0,00 %
64511	COTISATIONS A L'URSSAF	N	20 000,00	15 722,00	78,61 %
64513	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	N	0,00	122,91	0,00 %
64514	COTISATIONS A L' ASSEDIC	N	0,00	120,00	0,00 %
64515	COTISATIONS A LA CNRACL	N	46 000,00	33 076,78	71,91 %
6488	AUTRES CHARGES DIVERSES DE	N	2 000,00	0,00	0,00 %
TOTAL 012			252 315,00	191 547,78	75,92 %
016					
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	N	27 925,60	26 791,68	95,94 %
614	CHARGES LOCATIVES ET DE	N	9 480,00	9 480,00	100,00 %
61558	ENTRETIEN & REPARATIONS AUTRES MATERIELS & OUTILLAGES	N	871,76	825,60	94,70 %
61561	MAINTENANCE INFORMATIQUE	N	1 094,40	1 094,40	100,00 %
61568	MAINTENANCE - AUTRES	N	630,04	630,00	99,99 %
6161	PRIMES D'ASSURANCE MULTIRISQUES	N	785,47	734,16	93,47 %
6182	DOCUMENTATION GENERALE &	N	512,73	0,00	0,00 %
6588	AUTRES	N	0,00	0,97	0,00 %
68111	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	N	0,00	0,00	0,00 %
68112	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O	3 500,00	3 463,00	98,94 %
TOTAL 016			44 800,00	43 019,81	96,03 %
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			379 665,00	309 518,34	81,52 %

BALANCE PAR NATURES

Exercice 2024 Type : RECETTES Section : INVESTISSEMENT

		A		B	
NATURE	LIBELLES	Ordre	Prévu	Réalisé	% réalisation
00					
001	RESULTAT	N	43 856,19	0,00	0,00 %
TOTAL 00			43 856,19	0,00	0,00 %
10					
10222	F.C.T.V.A	N	1 000,00	1 359,50	135,95 %
TOTAL 10			1 000,00	1 359,50	135,95 %
13					
13188	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES	N	7 000,00	0,00	0,00 %
TOTAL 13			7 000,00	0,00	0,00 %
28					
28181	INSTALLATIONS GENERALES , AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS DIVERS	O	0,00	581,00	0,00 %
28184	MOBILIER	O	0,00	801,00	0,00 %
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O	3 500,00	2 081,00	59,46 %
TOTAL 28			3 500,00	3 463,00	98,94 %
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT			55 356,19	4 822,50	8,71 %

BALANCE PAR NATURES

Exercice 2024

Type :

RECETTES

Section :

FONCTIONNEMENT

		A		B	
NATURE	LIBELLES	Ordre	Prévu	Réalisé	% réalisation
017					
731118	PRODUITS A CHARGES DE L'ASSUR MALADIE AUTRES MODES	N	205 352,23	200 707,99	97,74 %
73418	PDTs A CHARGE USAGER SERVICES SOCIAUX MEDICO-SOCIAUX	N	107 526,33	105 875,32	98,46 %
TOTAL 017			312 878,56	306 583,31	97,99 %
018					
7488	AUTRES	N	66 786,44	0,00	0,00 %
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	N	0,00	1,64	0,00 %
TOTAL 018			66 786,44	1,64	0,00 %
019					
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION	N	0,00	217,64	0,00 %
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	N	0,00	635,29	0,00 %
TOTAL 019			0,00	852,93	0,00 %
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT			379 665,00	307 437,88	80,98 %

**DEPARTEMENT
du NORD
ARRONDISSEMENT
de LILLE**

**VILLE DE LILLE
COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA SECTION LOMMOISE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE
Du 23 juin 2025**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin à 14h30, la Commission Administrative de la Section Lommoise du Centre d'Action Sociale s'est réunie sous la Présidence de Madame Claudie LEFEBVRE, Vice-Présidente du CCAS de Lomme,

Etaient présents : Mme Claudie LEFEBVRE, M. Alain GRILLET, M. Jacques SURRANS, M. Jean-Pierre STAELENS, Mme Khadidiatou VENIAT.

Etaient excusés : Monsieur Olivier CAREMELLE Président du C.C.A.S de Lomme, M. Arnaud MARCHAND, Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Mme Justine RATELADE.

2025/25 : Affectation des résultats 2024 – Budget Principal.

La commission administrative,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L. 2121-14,

Vu l'instruction comptable M57

Vu la délibération de ce jour portant approbation du compte administratif de l'exercice 2024,

Vu l'état des restes à réaliser 2024, tels que repris au budget supplémentaire 2025, s'élevant à 132 929,68€ en dépenses et 0,00€ en recettes,

Considérant les résultats suivants qui ressortent du compte administratif et du compte de gestion du budget principal du CCAS :

Section d'investissement :

- Dépenses réalisées au cours de l'exercice 2024 : 71 588,68 €
- Recettes réalisées au cours de l'exercice 2024 : 364 513,37 €
- Résultat 2024 de la section d'investissement : 292 924,69 €
- Résultats reportés des exercices antérieurs : 92 371,68 €
- Soit un résultat affectable de l'exercice 2024 : 385 296,37 €
- Besoin de financement des restes à réaliser 2024 : 132 929,68 €

Le résultat de la section d'investissement cumulé excédentaire à la clôture 2024 de 385 296,37€ sera affecté au budget supplémentaire 2025 sur la ligne 001 en recettes de la section d'investissement.

Section de fonctionnement :

- Dépenses réalisées au cours de l'exercice 2024 : 3 846 935,19 €
- Recettes réalisées au cours de l'exercice 2024 : 2 830 845,29 €
- Résultat de l'exercice 2024 : - 1 016 089,90 €
- Résultats reportés des exercices antérieurs : 2 088 151,01 €
- Soit un résultat cumulé de l'exercice 2024 : 1 072 061,11 €

Besoin de financement de la section d'investissement (y compris restes à réaliser) : 0,00€.

Le résultat de la section de fonctionnement cumulé excédentaire à la clôture de 2024 de 1 072 061,11 € sera affecté au budget supplémentaire 2025 sur la ligne 002 en recettes de la section de fonctionnement.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- ♦ **ADOPTER** les résultats tels qu'ils ressortent des comptes administratifs et de gestion.
- ♦ **RETENIR** la proposition d'affectation de ces résultats.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus



Olivier CAREMELLE

Maire de LOMME

Président du C.C.A.S.

Conseiller Départemental du Nord

Publié le 04/07/2025

Réception en Préfecture le

**DEPARTEMENT
du NORD
ARRONDISSEMENT
de LILLE**

**VILLE DE LILLE
COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA SECTION LOMMOISE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE
Du 23 juin 2025**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin à 14h30, la Commission Administrative de la Section Lommoise du Centre d'Action Sociale s'est réunie sous la Présidence de Madame Claudie LEFEBVRE, Vice-Présidente du CCAS de Lomme,

Etaient présents : Mme Claudie LEFEBVRE, M. Alain GRILLET, M. Jacques SURRANS, M. Jean-Pierre STAELENS, Mme Khadidiatou VENIAT.

Etaient excusés : Monsieur Olivier CAREMELLE Président du C.C.A.S de Lomme, M. Arnaud MARCHAND, Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Mme Justine RATELADE.

2025/26 : Affectation du résultat 2024 du budget annexe du SSIAD.

La commission administrative,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 1612-12 et L2121-13,

Vu l'instruction comptable M22,

Vu les budgets primitifs et additionnels des dépenses et recettes de l'exercice 2024 et les résultats des années antérieures,

Vu la délibération portant approbation du compte administratif 2024,

La commission administrative,

Considérant l'absence de restes à réaliser de la section d'investissement,

Considérant que l'affectation définitive des résultats 2023 en application de la décision de l'autorité tarificatrice est toujours en attente de la décision de l'Autorité de tarification et n'a donc pu être réalisée,

Considérant les résultats suivants 2024 qui ressortent du compte administratif et du compte de gestion du budget annexe du service de soins infirmiers à domicile,

Considérant qu'il convient de décider de l'affectation du résultat 2024 d'investissement,

Considérant qu'il convient de décider de l'affectation du résultat 2024 de fonctionnement, en attente de la décision de l'autorité tarificatrice qui interviendra ultérieurement,

Section de fonctionnement :

- Dépenses réalisées au cours de l'exercice 2024 : 1 096 914,64 €
- Recettes réalisées au cours de l'exercice 2024 : 1 113 724,02 €
- Résultat 2024 de la section de fonctionnement : + 16 809,38 €
- Résultats reportés des exercices antérieurs (sous réserve de modification en application de la décision de l'ARS) : - 66 869,33 €
- Soit un résultat cumulé de l'exercice 2024 : - 50 059,95 €
- Besoin de financement de la section d'investissement (y compris restes à réaliser) : 0,00€ ;
- Réserves de compensation des déficits (compte 106868) eu 31/12/2024 : 0.00€

Le résultat cumulé déficitaire de la section de fonctionnement de 50 059,95€ est intégralement affecté au compte 1198 en attente de l'avis de l'autorité de tarification, et repris sur la ligne 002 en dépenses de fonctionnement, dans les inscriptions du budget supplémentaire 2025.

Section d'investissement :

- Dépenses réalisées au cours de l'exercice 2024 : 0,00 €
- Recettes réalisées au cours de l'exercice 2024 : 13 845,62 €
- Résultat 2024 de la section d'investissement : + 13 845,62 €
- Résultats reportés des exercices antérieurs : 38 121,51 €
- Soit un résultat cumulé de l'exercice 2024 : 51 967,13 €

Le résultat cumulé excédentaire de la section d'investissement de 51 967,13€ est intégralement affecté sur la ligne 001 en recettes de la section d'investissement, et repris dans les inscriptions du budget supplémentaire 2025.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- ♦ **RETENIR** la proposition d'affectation de résultat 2024 du budget annexe du service de soins infirmiers à domicile.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus



Olivier CAREMELLE

Maire de LOMME

Président du C.C.A.S.

Conseiller Départemental du Nord

Publié le 04/07/2025

Réception en Préfecture le

**DEPARTEMENT
du NORD
ARRONDISSEMENT
de LILLE**

**VILLE DE LILLE
COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA SECTION LOMMOISE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE
Du 23 juin 2025**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin à 14h30, la Commission Administrative de la Section Lommoise du Centre d'Action Sociale s'est réunie sous la Présidence de Madame Claudie LEFEBVRE, Vice-Présidente du CCAS de Lomme,

Etaient présents : Mme Claudie LEFEBVRE, M. Alain GRILLET, M. Jacques SURRANS, M. Jean-Pierre STAELENS, Mme Khadidiatou VENIAT.

Etaient excusés : Monsieur Olivier CAREMELLE Président du C.C.A.S de Lomme, M. Arnaud MARCHAND, Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Mme Justine RATELADE.

2025/27 : Affectation du résultat 2024 du budget annexe de l'accueil de Jour.

La commission administrative,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 1612-12 et L2121-13,

Vu l'instruction comptable M22,

Vu les budgets primitifs et additionnels des dépenses et recettes de l'exercice 2024 et les résultats des années antérieures,

Vu la délibération de ce jour portant approbation du compte administratif 2024,

La commission administrative,

Considérant l'absence de restes à réaliser de la section d'investissement,

Considérant que l'affectation des résultats des deux exercices précédents en application de la décision de l'autorité tarificatrice n'a pas encore pu être corrigée, en raison de l'absence de réponse sur la contestation de cette décision,

Considérant les résultats suivants 2024 qui ressortent du compte administratif et du compte de gestion du budget annexe du service Accueil de jour,

Considérant qu'il convient de décider de l'affectation du résultat 2024 d'investissement,

Considérant qu'il convient de décider de l'affectation du résultat 2024 de fonctionnement, en attente de la décision de l'autorité tarificatrice qui interviendra ultérieurement,

Section de fonctionnement :

- Dépenses réalisées au cours de l'exercice 2024 : 309 518,34 €
- Recettes réalisées au cours de l'exercice 2024 : 307 437,88 €
- Résultat 2024 de la section de fonctionnement : - 2 080,46 €
- Résultats reportés des exercices antérieurs (sous réserve de modification en application de la décision de l'ARS) : 0,00 €
- Soit un résultat cumulé de l'exercice 2024 : - 2 080,46 €
- Besoin de financement de la section d'investissement (y compris restes à réaliser) : 0,00€ ;
- Réserves de compensation des déficits (compte 106860) eu 31/12/2024 (sous réserve de de la décision finale de l'ARS quant à l'affectation du résultat 2022) : 3 222,35€

Le résultat cumulé déficitaire de la section de fonctionnement de 2 080,46€ est intégralement apuré par la réserve de compensation des déficits (compte 106860) ; le montant de celle-ci est alors porté à 1 141.49€.

Section d'investissement :

- Dépenses réalisées au cours de l'exercice 2024 : 10 320,79 €
- Recettes réalisées au cours de l'exercice 2024 : 4 822,50 €
- Résultat 2024 de la section d'investissement : - 5 498,29 €
- Résultats reportés des exercices antérieurs : 43 856,19 €
- Soit un résultat cumulé de l'exercice 2024 : 38 357,90 €

Le résultat cumulé excédentaire de la section d'investissement de 38 357,90€ est intégralement affecté sur la ligne 001 en recettes de la section d'investissement, et repris dans les inscriptions du budget supplémentaire 2024.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- ♦ **RETENIR** la proposition d'affectation des résultats 2024 du budget annexe de l'accueil de jour.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus



Olivier CAREMELLE

Maire de LOMME

Président du C.C.A.S.

Conseiller Départemental du Nord

Publié le 04/07/2025

Réception en Préfecture le

**DEPARTEMENT
du NORD
ARRONDISSEMENT
de LILLE**

**VILLE DE LILLE
COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA SECTION LOMMOISE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE
Du 23 juin 2025**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin à 14h30, la Commission Administrative de la Section Lommoise du Centre d'Action Sociale s'est réunie sous la Présidence de Madame Claudie LEFEBVRE, Vice-Présidente du CCAS de Lomme,

Etaient présents : Mme Claudie LEFEBVRE, M. Alain GRILLET, M. Jacques SURRANS, M. Jean-Pierre STAELENS, Mme Khadidiatou VENIAT.

Etaient excusés : Monsieur Olivier CAREMELLE Président du C.C.A.S de Lomme, M. Arnaud MARCHAND, Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Mme Justine RATELADE.

2025/28 : Budget Supplémentaire 2025 Budget Principal du CCAS.

Vu l'instruction comptable M57,

Vu le Compte Administratif 2024 du budget principal du CCAS,

Vu la délibération d'affectation des résultats du CCAS,

Vu la délibération relative à la constitution de provisions,

Le vote d'un budget supplémentaire constitue une dérogation au principe d'annualité budgétaire, permise par la réglementation pour intégrer aux prévisions budgétaires le résultat affecté de l'exercice précédent.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement sont constituées de l'excédent à la clôture 2024, pour 1 072 061,11€, et d'une reprise de provisions pour 82 469,51€.

Ce niveau de recettes complémentaires permet notamment d'ajuster les crédits de charges de personnel pour couvrir le besoin en masse salariale sur toute l'année en intégrant la rémunération des personnels des Maisons des Solidarités.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget supplémentaire 2025 est constitué de l'affectation du résultat d'investissement 2024 pour 385 296,37€, et de légers ajustements à la baisse des recettes attendues de financements extérieurs ; le total en résultant permet de couvrir le besoin de financement des restes à réaliser 2024 pour 132 929,68€, ainsi que le solde du remboursement à la Ville des travaux d'aménagement du nouveau local du CCAS.

Il est donc proposé le Budget supplémentaire suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Ch	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	154 530,62€	78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	82 469,51€
012	Charges de personnel	750 000,00€	002	Résultat de fonctionnement reporté	1 072 061,11€
65	Autres charges de gestion courante	200 000,00€			
67	Charges exceptionnelles	50 000,00€			
TOTAL DEPENSES		1 154 530,62€	TOTAL RECETTES		1 154 530,62 €
SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Ch	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles (Restes à réaliser 2024)	88 327,71€			
21	Immobilisations corporelles	237 366,69€	13	Subventions d'investissement	-15 000,00€
23	Immobilisations en cours (restes à réaliser 2024)	44 601,97€	001	Résultat d'investissement reporté	385 296,37€
TOTAL DEPENSES		370 296,37€	TOTAL RECETTES		370 296,37€

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- ♦ **ADOPTER** la proposition du budget supplémentaire 2025 du Budget Principal du CCAS.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus



Olivier CAREMELLE

Maire de LOMME
Président du C.C.A.S.
Conseiller Départemental du Nord

Publié le 04/07/2025
 Réception en Préfecture le

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CCAS de LOMME : CCAS DE LOMME (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26590355900010

POSTE COMPTABLE : 059024

M. 57

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : CCAS LOMME - BP (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	16
D1 - Balance générale - Dépenses	18
D2 - Balance générale - Recettes	20

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A1.01 - Opérations non ventilables	45
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	46
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	49
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	50
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	51
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	54
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	57
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	60
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	61
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	64
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	66
A1.908 - Fonction 8 - Transports	69
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	73
A2.01 - Opérations non ventilables	75
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	76
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	80
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	81
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	82
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	85
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	88
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	91
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	92
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	93
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	96
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	98
A2.938 - Fonction 8 - Transports	101

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	105
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	106
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	110
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	112

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	113
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	115
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	116
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	117
B3.1 - Etat des provisions constituées	118
B3.2 - Etalement des provisions	120
B4 - Etat des charges transférées	121
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	122
B6 - Prêts	123
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	124
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	125
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	126
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	129
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	130
B11.2 - Liste des établissements publics créés	131
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	132
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	133
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	134
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	135
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	137
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	138
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	139
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	141
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	143

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	
3 Dépenses d'équipement brut / population	
4 Encours de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	74,05
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	16,09
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020 portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »

(2) Indiquer « avec » ou « sans »

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi budgétaire

- budgétaire par délibération N° du

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

CCAS DE LOMME - CCAS LOMME - BP - BS - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	I C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	3 918 523,87	3 195 358,68	2 180 522,89	A1 1 457 357,48
Investissement	71 588,68	364 513,37	(3) 92 371,68	A2 385 296,37
Fonctionnement	3 846 935,19	2 830 845,29	(4) 2 088 151,01	A3 1 072 061,11

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 132 929,68	III + IV 0,00	B1	-132 929,68
Investissement	I 132 929,68	III 0,00	B2	-132 929,68
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 324 427,80
Investissement	A2 + B2	252 366,69
Fonctionnement	A3 + B3	1 072 061,11

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire

(5) Indiquer le signe – si déficet et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 132 929,68
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	88 327,71
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	44 601,97
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CCAS DE LOMME - CCAS LOMME - BP - BS - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	DEPENSES 237 366,69	RECETTES -15 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	132 929,68	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 385 296,37
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		370 296,37	370 296,37
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	DEPENSES 1 154 530,62	RECETTES 82 469,51
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 072 061,11
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		1 154 530,62	1 154 530,62
TOTAL DU BUDGET (5)		1 524 826,99	1 524 826,99

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent, en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements, et, en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent, en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements, et, en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement

CCAS DE LOMME - CCAS LOMME - BP - BS - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1
AUTORISATION DE PROGRAMME (1)			
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2
AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		
Numéro	Libellé	Chapitre(s) Montant
TOTAL		0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022 0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	135 000,00	88 327,71	237 366,69	237 366,69	460 694,40
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	44 601,97	0,00	0,00	44 601,97
Total des dépenses d'équipement		135 000,00	132 929,68	237 366,69	237 366,69	505 296,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		135 000,00	132 929,68	237 366,69	237 366,69	505 296,37

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	135 000,00	132 929,68	237 366,69	237 366,69	505 296,37
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	505 296,37
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-55).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	65 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		65 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	50 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		65 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	50 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	70 000,00		0,00	0,00	70 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		70 000,00		0,00	0,00	70 000,00

TOTAL	135 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	120 000,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	385 296,37
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	505 296,37
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

70 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

CCAS DE LOMME - CCAS LOMME - BP - BS - 2025

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	723 980,00	0,00	154 530,62	154 530,62	878 510,62
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 263 695,00	0,00	750 000,00	750 000,00	2 013 695,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	103 200,00	0,00	200 000,00	200 000,00	303 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 090 875,00	0,00	1 104 530,62	1 104 530,62	3 195 405,62
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	53 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 093 875,00	0,00	1 154 530,62	1 154 530,62	3 248 405,62

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	70 000,00		0,00	0,00	70 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		70 000,00		0,00	0,00	70 000,00

TOTAL	2 163 875,00	0,00	1 154 530,62	1 154 530,62	3 318 405,62
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 318 405,62
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	312 600,00	0,00	0,00	0,00	312 600,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 851 075,00	0,00	0,00	0,00	1 851 075,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
Total des recettes de gestion courante		2 163 875,00	0,00	0,00	0,00	2 163 875,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 163 875,00	0,00	0,00	0,00	2 163 875,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		82 469,51	82 469,51	82 469,51
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		82 469,51	82 469,51	82 469,51

TOTAL	2 163 875,00	0,00	82 469,51	82 469,51	2 246 344,51
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 072 061,11
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 318 405,62
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	-12 469,51
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	325 694,40	0,00	325 694,40
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	44 601,97	0,00	44 601,97
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		370 296,37	0,00	370 296,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	370 296,37
--	------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	154 530,62		154 530,62
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	750 000,00		750 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	200 000,00	0,00	200 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	50 000,00	0,00	50 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 154 530,62	0,00	1 154 530,62

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 154 530,62
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	-15 000,00	0,00	-15 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		-15 000,00	0,00	-15 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	385 296,37
---	------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	370 296,37
--	------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	82 469,51	82 469,51
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	82 469,51	82 469,51

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 072 061,11
			=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 154 530,62

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A
DEPENSES								
Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	135 000,00	132 929,68	0,00	237 366,69	237 366,69	0,00	237 366,69	370 296,37
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	135 000,00	88 327,71	0,00	237 366,69	237 366,69	0,00	237 366,69	325 694,40
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	44 601,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 601,97
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	135 000,00	132 929,68	0,00	237 366,69	237 366,69	0,00	237 366,69	370 296,37
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	135 000,00	132 929,68	0,00	237 366,69	237 366,69	0,00	237 366,69	370 296,37
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)								0,00

CCAS DE LOMME - CCAS LOMME - BP - BS - 2025

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II			
Total des dépenses d'investissement cumulées								370 296,37

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2 1 pour le détail des opérations d'équipement

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042)

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »)

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041)

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A
RECETTES					
Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	135 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	-15 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	65 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	-15 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	65 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	-15 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CCAS DE LOMME - CCAS LOMME - BP - BS - 2025

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		65 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	-15 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	70 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		70 000,00		0,00	0,00	0,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)						385 296,37
Affectation au compte 1068 (9)						0,00
Total des recettes d'investissement cumulées						370 296,37

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif

(3) Voir l'état IV-45 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042)

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041)

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

III - VOTE DU BUDGET								
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE								III A1
Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	135 000,00	132 929,68	0,00	237 366,69	237 366,69	0,00	237 366,69	370 296,37
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031 Frais d'études	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	135 000,00	88 327,71	0,00	237 366,69	237 366,69	0,00	237 366,69	325 684,40
2181 Install. générales, agencements	135 000,00	65 356,76		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	215 356,76
21838 Autre matériel informatique	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	19 489,14		47 366,69	47 366,69	0,00	47 366,69	66 855,83
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	3 481,81		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	43 481,81
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	44 601,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 601,97
238 Avances commandes immo corporelles	0,00	44 601,97		0,00	0,00	0,00	0,00	44 601,97
Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	135 000,00	132 929,68	0,00	237 366,69	237 366,69	0,00	237 366,69	370 296,37
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1313 Subv. transf. Départements	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

CCAS DE LOMME - CCAS LOMME - BP - BS - 2025

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		135 000,00	132 929,68	0,00	237 366,69	237 366,69	0,00	237 366,69	370 296,37
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
28189	Autres immo. corporelles	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant

(5) Voir état III-A2 1 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Il y a autant de lignes que d'opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042)

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »)

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041)

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I		II	III = I + II	
TOTAL	135 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	-15 000,00	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement (hors 138)	65 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	-15 000,00	
13141 Subv. transf. Communes membres du GFP	65 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	-15 000,00	
1323 Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13272 Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement	65 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	-15 000,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10222 FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (16448, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles	65 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	-15 000,00	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00	
040 Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	70 000,00		0,00	0,00	0,00	
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00	
21828 Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00	
2748 Autres prêts	0,00		0,00	0,00	0,00	

CCAS DE LOMME - CCAS LOMME - BP - BS - 2025

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	35 000,00		0,00	0,00	0,00
2804162	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	8 000,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	3 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	8 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 000,00		0,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	6 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		70 000,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif

(4) Sauf 165, 166 et 16449

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 58 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		2 163 875,00	0,00	0,00	1 154 530,62	1 154 530,62	0,00	1 154 530,62	1 154 530,62
011	Charges à caractère général (4)	723 980,00	0,00	0,00	154 530,62	154 530,62	0,00	154 530,62	154 530,62
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 283 695,00	0,00		750 000,00	750 000,00		750 000,00	750 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	103 200,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 090 875,00	0,00	0,00	1 104 530,62	1 104 530,62	0,00	1 104 530,62	1 104 530,62
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		3 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles		2 093 875,00	0,00	0,00	1 154 530,62	1 154 530,62	0,00	1 154 530,62	1 154 530,62
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	70 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		70 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 154 530,62
---	--------------

CCAS DE LOMME - CCAS LOMME - BP - BS - 2025

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	2 163 875,00	0,00	82 469,51	82 469,51	82 469,51
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	312 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 851 075,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	2 163 875,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	2 163 875,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		82 469,51	82 469,51	82 469,51
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		82 469,51	82 469,51	82 469,51
R002 Résultat reporté ou anticipé (8)						1 072 061,11
Total des recettes de fonctionnement cumulées						1 154 530,62

(1) Voir état -B pour le contenu du budget de l'exercice

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040)

(5) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produits des cessions d'immobilisations »)

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 163 875,00	0,00	0,00	1 154 530,62	1 154 530,62	0,00	1 154 530,62	1 154 530,62
011	Charges à caractère général (5)	723 980,00	0,00	0,00	154 530,62	154 530,62	0,00	154 530,62	154 530,62
6042	Achats de prestations de services	25 000,00	0,00		16 030,62	16 030,62	0,00	16 030,62	16 030,62
60622	Carburants	9 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
60623	Alimentation	97 400,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60626	Autres fournitures non stockées	9 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	11 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	6 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6132	Locations immobilières	27 020,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61351	Matériel roulant	44 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	13 400,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6158	Maintenance	2 950,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6161	Multirisques	1 450,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	12 450,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	0,00		18 500,00	18 500,00	0,00	18 500,00	18 500,00
6188	Autres frais divers	2 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	18 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	51 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CCAS DE LOMME - CCAS LOMME - BP - BS - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			III = I + II
6245	Transports de personnes extérieures	31 350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	7 750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	60,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 800,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres services extérieurs	332 000,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	1 263 695,00	0,00		750 000,00	750 000,00		750 000,00	750 000,00
6218	Autre personnel extérieur	220 000,00	0,00		-170 000,00	-170 000,00		-170 000,00	-170 000,00
6331	Versement mobilité	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 000,00	0,00		5 500,00	5 500,00		5 500,00	5 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	560 000,00	0,00		500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	12 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
64113	NBI	10 000,00	0,00		8 500,00	8 500,00		8 500,00	8 500,00
64118	Autres indemnités	80 000,00	0,00		78 000,00	78 000,00		78 000,00	78 000,00
64131	Rémunérations	70 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
64138	Primes et autres indemnités	5 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	100 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	180 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	11 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	445,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
6488	Autres	250,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	103 200,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00

CCAS DE LOMME - CCAS LOMME - BP - BS - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
65133	Secours d'urgence	1 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6568	Autres participations	88 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	9 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	4 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 090 875,00	0,00	0,00	1 104 530,62	1 104 530,62	0,00	1 104 530,62	1 104 530,62
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	3 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		3 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles		2 093 875,00	0,00	0,00	1 154 530,62	1 154 530,62	0,00	1 154 530,62	1 154 530,62
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	70 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
65888	Autres	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

CCAS DE LOMME - CCAS LOMME - BP - BS - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
675	Valeurs comptables immobilisations cédées	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	70 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		70 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 163 875,00	0,00	82 469,51	82 469,51	82 469,51
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	312 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	307 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 851 075,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	25 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	62 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	1 633 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7476222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	89 675,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		2 163 875,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 163 875,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00		82 469,51	82 469,51	82 469,51
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00		0,00	0,00	0,00

CCAS DE LOMME - CCAS LOMME - BP - BS - 2025

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		32 469,51	32 469,51	32 469,51
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		82 469,51	82 469,51	82 469,51

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES									IV
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A1
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	372 366,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	372 366,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1
Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		372 366,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		372 366,69
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.01
01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES					
		372 366,69	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	372 366,69	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES					
		50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs enort	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc. env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux écifs amort	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	046 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	372 366,69
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	372 366,69
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
131	Subv. inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres Interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	285 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist., actions et manif. cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE								A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321	322	323	324	325	326	327		
		Salles de sport, gymnases	Stades	Piscines	Centres de formation sportifs	Autres équipements sportifs ou loisirs	Manifestations sportives	Soutien aux sportifs		
								3271	3272	3273
								Soutien aux sportifs de haut niveau	Soutien aux clubs amateurs	Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42						TOTAL DU CHAPITRE
		Action sociale						
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						518 Autres actions d'aménagement urbain
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accèsion à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire				
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXÉS	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	76 Politique de l'énergie					75 Préserv. patrim. naturel, risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		761 Réseaux de chaleur et de froid	762 Energie photovoltaïque	763 Energie éolienne	764 Energie hydraulique	768 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820	821	822	823	824	825	828
				Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voie								
		841 Voie nationale	842 Voie régionale	843 Voie départementale	844 Voie métropolitaine	845 Voie communale	846 Viabilité hivernale et aides climatiques	847 Equipements de voie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	- 0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A2
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	0,00	2 470 515,62	0,00	0,00	0,00	0,00	777 890,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	215 820,62	0,00	0,00	0,00	0,00	652 690,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 013 685,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	188 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 200,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	53 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	1 637 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	525 975,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307 900,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 633 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	218 075,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Rapprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)								A2
Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 248 405,62
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		878 510,62
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 013 895,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		303 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		53 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 163 875,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		312 600,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 851 075,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.01
01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02				
		Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funéraires	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		2 470 515,62	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	16 030,62	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourn.	15 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	16 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	30 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	13 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	30 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	13 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	66 250,09	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Frais postaux et frais télécommunication	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	35 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 398 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	515 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	13 345,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances incouvrables	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant cpt prop - Subvent	138 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	53 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 637 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Autres produits	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	1 633 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						035 Conseil de territoire	038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.				
					0341 Section éco., sociale et environem.	0342 Section culture, éducation et sports			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Partes sur créances incouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant* cpt prop - Subvent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CCAS DE LOMME - CCAS LOMME - BP - BS - 2025

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act* Interrég.,aur.intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions Interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions Internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 470 515,62
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 030,62
606	Achats non stockés de matériaux et fourn.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 110,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 620,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 400,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 750,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 900,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 250,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
622	Rémunérations intermédiaires honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 260,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 386 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	515 500,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 945,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
657	Charges "intervent" cpt prop - Subvent"	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 000,00
659	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 537 900,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 533 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres Interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaires	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	285 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist., actions et manif. cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321	322	323	324	325	326	327		
		Salles de sport, gymnases	Stades	Piscines	Centres de formation sportifs	Autres équipements sportifs ou loisirs	Manifestations sportives	Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres établissements sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	40 140,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourn.	0,00	0,00	3 400,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	18 740,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant cpt prop - Subventi*	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant* cpt prop - Subvant*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autras attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	463 700,00	119 350,00	0,00	54 700,00	777 890,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	25 000,00
608	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	78 190,00	22 000,00	0,00	28 700,00	136 290,00
613	Locations	0,00	0,00	42 100,00	1 400,00	0,00	0,00	45 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
616	Divers	0,00	0,00	2 000,00	4 500,00	0,00	0,00	8 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	26 000,00	67 740,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	2 000,00	1 000,00	0,00	0,00	3 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	12 000,00	350,00	0,00	11 000,00	31 350,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	150,00	600,00	0,00	0,00	750,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	60,00	0,00	0,00	0,00	60,00
628	Divers	0,00	0,00	310 000,00	11 300,00	0,00	14 000,00	339 300,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
651	Charges interv. cpt propre - Actes pers.	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	88 000,00
657	Charges intervenant* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	4 000,00	26 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	163 175,00	0,00	65 500,00	525 975,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	307 900,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	113 175,00	0,00	54 900,00	178 075,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
			510	511	512	513	514	515	518
			Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aide d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 5 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					78 Préserv. patrim. naturel, risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	76 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820	821	822	823	824	825	826
				Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83					
		Transports de marchandises					
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien
							836 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voies								
		841 Voies nationales	842 Voies régionales	843 Voies départementale	844 Voies métropolitaine	845 Voies communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voies	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615

IV – ANNEXES												
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												
IV												
B1.2												

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consenties du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

CCAS DE LOMME - CCAS LOMME - BP - BS - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
166 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1661 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1662 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1667 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex. Euribor 3 mois)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine : Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020 portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CCAS DE LOMME - CCAS LOMME - BP - BS - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0 00					0,00	0 00	0 00	0 00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiaires	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices

(5) Taux hors opération de couverture : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

(6) Taux hors opération de couverture : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance

(8) Montant, index ou formule

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

CCAS DE LOMME - CCAS LOMME - BP - BS - 2025

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768

IV – ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autras Indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Montant en euros	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Montant en euros	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Montant en euros	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Montant en euros	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Montant en euros	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0.00
	Montant en euros						0.00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	
												Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, collar, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

B1.3 - DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/658	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap

(8) Catégories d'emprunt. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuités à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aucuns des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aucuns des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :		
	€		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	MOBILIER	5	01/01/1900
L	INSTALLATION ET APPAREIL DE CHAUFFAGE FV	1	14/12/2023
L	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	15	14/12/2023
L	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMGTS DIVERS FV	1	14/12/2023
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT FV	1	14/12/2023
L	MAT INFORMATIQUE	5	14/12/2023
L	INSTALLATION ET APPAREIL DE CHAUFFAGE	20	14/12/2023
L	DOCUMENT URBANISME	5	14/12/2023
L	DOCUMENT URBANISME	1	14/12/2023
L	MAT INFORMATIQUE FV	1	14/12/2023
L	ETUDES NON SUIVIES DE REALISATION	5	14/12/2023
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	14/12/2023
L	PLANTATIONS D ARBRES ET ARBUSES	20	14/12/2023
L	MATERIEL DE BUREAU	10	14/12/2023
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	14/12/2023
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5	14/12/2023
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2	14/12/2023
L	PLANTATIONS D ARBRES ET ARBUSES FV	1	14/12/2023
L	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	10	14/12/2023
L	AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES FV	1	14/12/2023
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	7	14/12/2023
L	MATERIEL DE BUREAU FV	1	14/12/2023
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES FV	1	14/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

CCAS DE LOMME - CCAS LOMME - BP - BS - 2025

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser)

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes

(7) Indiquer le chapitre

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N. L'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOIR - INTB5500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année.

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %).

CCAS DE LOMME - CCAS LOMME - BP - BS - 2025

(%) présent la moitié de l'année (ex. CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0.4 ETP (0.8 * 6 / 12)
(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 POL : Police
 POLJP : Sapeurs-pompiers
 X : Emplois non classés

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP)
 332-23-1* Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois
 332-23-2* Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois
 332-24 Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible
 332-14 Vacance temporaire d'un emploi
 332-8-1* Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
 332-8-2* Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par la CGFP
 332-8-3* Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants
 332-8-4* Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal
 332-8-5* Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la durée de travail est inférieure à 50 %
 332-8-6* Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité
 332-5 Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale
 332-10 Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins
 332-11 Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10
 326, 352 Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L. 352)
 343-1, 343-3 Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnaires de direction)
 333-1, 333-10 Collaborateurs de cabinet
 333-12 Collaborateurs de groupes d'élus
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats adés »)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1146 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régime à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	385 296,37	385 296,37	385 296,37
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-132 929,68	-132 929,68	-132 929,68
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	252 366,69	252 366,69	252 366,69

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	252 366,69	252 366,69	252 366,69
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	252 366,69	252 366,69	252 366,69

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 0,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 70 000,00	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		70 000,00	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
2748	Autres prêts	0,00	0,00	0,00
28...	Amortissement des immobilisations			
2804121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	35 000,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	8 000,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	3 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	8 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 000,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	6 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement	(B)	0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)	(C)	0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
-----------------------	------------	-------------	-------------------------------	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes directes et indirectes afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement

CCAS DE LOMME - CCAS LOMME - BP - BS - 2025

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Recettes issues de la TEOM	0,00
	Dotations et participations reçues	0,00
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

CCAS DE LOMME - CCAS LOMME - BP - BS - 2025

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**DEPARTEMENT
du NORD
ARRONDISSEMENT
de LILLE**

**VILLE DE LILLE
COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA SECTION LOMMOISE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE
Du 23 Juin 2025**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin à 14h30, la Commission Administrative de la Section Lommoise du Centre d'Action Sociale s'est réunie sous la Présidence de Madame Claudie LEFEBVRE, Vice-Présidente du CCAS de Lomme,

Etaient présents : Mme Claudie LEFEBVRE, M. Alain GRILLET, M. Jacques SURRANS, M. Jean-Pierre STAELENS, Mme Khadidiatou VENIAT.

Etaient excusés : Monsieur Olivier CAREMELLE Président du C.C.A.S de Lomme, M. Arnaud MARCHAND, Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Mme Justine RATELADE.

2025/29 : Budget Supplémentaire 2025 Budget annexe du Service de Soins à Domicile.

Vu l'instruction comptable M22,

Vu le Compte Administratif 2024 du budget annexe du Service de Soins à Domicile,

Considérant la délibération du 23 juin 2025 décidant de l'affectation des résultats 2024,

Considérant que les prévisions budgétaires inscrites au Budget Primitif et dans la décision modificative n°1 nécessitent d'être ajustées,

Considérant que le vote d'un budget supplémentaire constitue une dérogation au principe d'annualité budgétaire, permise par la réglementation pour intégrer aux prévisions budgétaires le résultat affecté de l'exercice précédent,

Il est proposé d'ajuster les prévisions budgétaires par un budget supplémentaire qui s'équilibre à :

- 0,00€ en section de fonctionnement ;
- 48 967,13€ en section d'investissement.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir ;

- ♦ **ADOPTER** la proposition du budget supplémentaire 2025 du budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile selon le tableau ci annexé

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus



Olivier CAREMELLE

Maire de LOMME

Président du C.C.A.S.

Conseiller Départemental du Nord

Publié le 04/07/2025

Réception en Préfecture le

FONCTIONNEMENT

DEPENSES					RECETTES				
LIBELLE	GROUPE	ARTICLE	DEPENSES NOUVELLES	ANNULATION	LIBELLE	GROUPE	ARTICLE	RECETTES NOUVELLES	ANNULATION
Rémunération principale – personnel non médical	GF II	64111	-50 059,95						
Résultat reporté de fonctionnement		002	50 059,95						
			0,00					0,00	

INVESTISSEMENT

DEPENSES					RECETTES				
LIBELLE	CHAPITRE	ARTICLE	DEPENSES NOUVELLES	ANNULATION	LIBELLE	CHAPITRE	ARTICLE	RECETTES NOUVELLES	ANNULATION
Mobilier	21	2184	20 000,00		F.C.T.V.A.	10	10222		-3 000,00
Autres immobilisations corporelles	21	2188	28 967,13		Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	001	001	51 967,13	
			48 967,13		TOTAL			51 967,13	-3 000,00

**DEPARTEMENT
du NORD
ARRONDISSEMENT
de LILLE**

**VILLE DE LILLE
COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA SECTION LOMMOISE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE
Du 23 Juin 2025**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin à 14h30, la Commission Administrative de la Section Lommoise du Centre d'Action Sociale s'est réunie sous la Présidence de Madame Claudie LEFEBVRE, Vice-Présidente du CCAS de Lomme,

Etaient présents : Mme Claudie LEFEBVRE, M. Alain GRILLET, M. Jacques SURRANS, M. Jean-Pierre STAELENS, Mme Khadidiatou VENIAT.

Etaient excusés : Monsieur Olivier CAREMELLE Président du C.C.A.S de Lomme, M. Arnaud MARCHAND, Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Mme Justine RATELADE.

2025/30 : Budget Supplémentaire 2025 Budget annexe de l'Accueil de Jour.

Vu l'instruction comptable M22,

Vu le Compte Administratif 2024 du budget annexe de l'accueil de jour,

Considérant la délibération du 23 juin 2025 décidant de l'affectation des résultats 2024,

Considérant que les prévisions budgétaires inscrites au Budget Primitif nécessitent d'être ajustées,

Considérant que le vote d'un budget supplémentaire constitue une dérogation au principe d'annualité budgétaire, permise par la réglementation pour intégrer aux prévisions budgétaires le résultat affecté de l'exercice précédent,

Il est proposé d'ajuster les prévisions budgétaires par un budget supplémentaire qui s'équilibre à :

- 0,00€ en section de fonctionnement ;
- 38 357,90€ en section d'investissement.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir ;

- ♦ **ADOPTER** la proposition du budget supplémentaire 2025 du budget annexe de l'accueil de jour selon le tableau ci annexé.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus



Olivier CAREMELLE

Maire de LOMME

Président du C.C.A.S.

Conseiller Départemental du Nord

Publié le 04/07/2025

Réception en Préfecture le

FONCTIONNEMENT

DEPENSES					RECETTES				
LIBELLE	GROUPE	ARTICLE	DEPENSES NOUVELLES	ANNULATION	LIBELLE	GROUPE	ARTICLE	RECETTES NOUVELLES	ANNULATION
TOTAL			0,00		TOTAL			0,00	

INVESTISSEMENT

DEPENSES					RECETTES				
LIBELLE	CHAPITRE	ARTICLE	DEPENSES NOUVELLES	ANNULATION	LIBELLE	CHAPITRE	ARTICLE	RECETTES NOUVELLES	ANNULATION
Mobilier	21	2184	20 000,00		Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	001	001	38 357,90	
Autres immobilisations corporelles	21	2188	18 357,90						
TOTAL			38 357,90		TOTAL			38 357,90	

**DEPARTEMENT
du NORD
ARRONDISSEMENT
de LILLE**

**VILLE DE LILLE
COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA SECTION LOMMOISE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE
Du 23 juin 2025**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin à 14h30, la Commission Administrative de la Section Lommoise du Centre d'Action Sociale s'est réunie sous la Présidence de Madame Claudie LEFEBVRE, Vice-Présidente du CCAS de Lomme,

Etaient présents : Mme Claudie LEFEBVRE, M. Alain GRILLET, M. Jacques SURRANS, M. Jean-Pierre STAELENS, Mme Khadidiatou VENIAT.

Etaient excusés : Monsieur Olivier CAREMELLE Président du C.C.A.S de Lomme, M. Arnaud MARCHAND, Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Mme Justine RATELADE.

2025/31 : Ajustements des provisions.

Vu les articles L 2321-2, R 2321-2 et R 2321-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant que le règlement budgétaire et financier du CCAS de Lomme adopté par la délibération 2023/47 du 14 Décembre 2023 prévoit la constitution de provisions selon le mode semi-budgétaire,

Considérant la délibération 2024/29 du 14 juin 2024 déterminant les méthodes de calcul des provisions et constituant une provision pour dépréciation des comptes de tiers à hauteur de 33 126,85€, et de provisions pour risques et charges à hauteur de 1 000 000€,

Considérant l'état des restes à recouvrer établi au 31/12/2024 faisant apparaître un montant total des restes à recouvrer pour les créances datées de plus de 2 ans de 4 382,29€,

Considérant les mouvements des personnels en disponibilité.

1. PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS

Lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public, une provision est constituée à hauteur du risque d'irrecouvrabilité estimé par la commune à partir des éléments d'information communiqués par le comptable public.

Une provision de 33 126,85€ a été constituée sur l'exercice 2024, correspondant à 15% du montant restant à recouvrer au 31/12/2023 sur les titres de recettes émis par le CCAS avant le 31/12/2021.

Le montant des restes à recouvrer au 31/12/2024 sur les titres de recettes émis avant le 31/12/2022 s'élève à 4 382,29€. Il convient donc d'ajuster la provision à 657,34€, et donc de procéder à la reprise de la provision précédemment constituée pour 32 469,51.

2. PROVISIONS POUR RISQUES

Pour rappel, l'exploitation des EHPAD Gilbert forestier et Les Roses ainsi que de la résidence autonomie Les Roses a été transférée par le CCAS de Lomme à l'AFEJI, par convention avec effet au 31 décembre 2021 à minuit.

Le tableau des effectifs du CCAS a été mis à jour à partir du 1^{er} janvier 2022 par la suppression des postes de ces établissements.

Une partie du personnel de ces établissements a choisi d'intégrer l'AFEJI tout en conservant leur statut de fonctionnaire : 26 agents ont ainsi demandé une disponibilité pour convenances personnelles à compter du 01/01/2022.

La durée de la disponibilité pour convenances personnelles ne peut excéder cinq années ; elle est renouvelable, mais ne peut excéder au total dix années pour l'ensemble de la carrière, à la condition que l'intéressé, au plus tard au terme d'une période de 5 ans de disponibilité, ait accompli, après avoir été réintégré, au moins 18 mois de services effectifs continus dans la fonction publique territoriale.

- Le risque de réintégration d'agents en surnombre a été provisionné à hauteur de 1 000 000€ pour la période 2025-2028, en tenant compte du coût moyen annuel d'un agent, de la probabilité du nombre de réintégrations par année, susceptible d'augmenter à l'expiration des 5 premières années de disponibilités, soit au 1^{er} janvier 2027, et de l'estimation de la durée du maintien en surnombre.

A ce jour, sur les 16 agents qui restaient en disponibilité auprès de l'Afeji en juin 2024 lors de la constitution de la provision :

- 1 agent a mis fin à celle-ci en démissionnant de la fonction publique territoriale ;
- 1 agent été effectivement réintégré ;
- 14 agents sont toujours placés en disponibilité.
- Considérant que l'estimation doit être revue en fonction de paramètres, et qu'une partie du risque est réalisée, il est proposé d'ajuster le montant de la provision à 950 000€, et donc de procéder à la reprise de la provision précédemment constituée pour 50 000€.

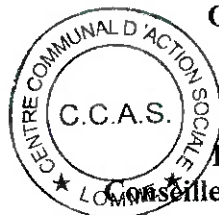
Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- ♦ **AUTORISER** la reprise de la provision pour dépréciation des comptes de tiers à hauteur de 32 469,51€,
- ♦ **IMPUTER** la reprise de cette dotation au compte 7817 du budget principal du CCAS au chapitre 78 de l'exercice budgétaire 2025,
- ♦ **AUTORISER** la reprise de la provision pour risque et charge de fonctionnement à hauteur de 50 000€,
- ♦ **IMPUTER** cette dotation au compte 7815, du budget principal du CCAS au chapitre 78 lors de l'exercice budgétaire 2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus



Olivier CAREMELLE

Maire de LOMME
Président du C.C.A.S.
Conseiller Départemental du Nord

Publié le 04/07/2025
Réception en Préfecture le

**DEPARTEMENT
du NORD
ARRONDISSEMENT
de LILLE**

**VILLE DE LILLE
COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA SECTION LOMMOISE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE
Du 23 juin 2025**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin à 14h30, la Commission Administrative de la Section Lommoise du Centre d'Action Sociale s'est réunie sous la Présidence de Madame Claudie LEFEBVRE, Vice-Présidente du CCAS de Lomme,

Etaient présents : Mme Claudie LEFEBVRE, M. Alain GRILLET, M. Jacques SURRANS, M. Jean-Pierre STAELENS, Mme Khadidiatou VENIAT.

Etaient excusés : Monsieur Olivier CAREMELLE Président du C.C.A.S de Lomme, M. Arnaud MARCHAND, Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Mme Justine RATELADE.

2025/32 : Signature de la convention entre le représentant de l'Etat et le CCAS de Lomme à la suite de la dématérialisation des délibérations.

L'article 128 de la loi NOTRe du 7 août 2015 rend obligatoire l'envoi électronique des actes soumis au contrôle de légalité à compter du 7 août 2020 pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants. Pour les autres, rejoindre ce dispositif se fait sur la base du volontariat. Les communes de Lille et Hellemmes sont déjà en dématérialisation.

Le contrôle de légalité et le contrôle budgétaire mettent en relation les collectivités locales, soumis à ces contrôles avec les préfetures et sous-préfetures.

Tous les actes soumis à une obligation de transmission au représentant de l'Etat du Département sont concernés : Délibération, Décisions Individuelles, Actes réglementaires, Contrats et conventions et documents budgétaires et financiers.

Le délai de transmission pour les décisions individuelles et documents budgétaires doit être transmis dans un délai de 15 jours à compter de la signature. Pour les autres actes, il n'y a pas de délai de prévu mais ils ne sont exécutoires qu'à compter de leur transmission au représentant de l'Etat.

Le système d'information @CTES, est un outil de dématérialisation des échanges liés au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire des actes.

Il a pour objectifs :

- De télétransmettre à la préfecture leurs actes et délibérations soumis au contrôle de légalité.
- De recevoir, en temps réels, sous forme dématérialisée, l'accusé de réception.
- L'allègement des tâches matérielles.
- Un recentrage sur le travail d'expertise.
- L'accélération des échanges des préfectures et des sous-préfectures avec les collectivités territoriales.
- Un support de travail en réseau entre les services déconcentrés de l'Etat.

Cela permet ainsi aux collectivités territoriales de :

- Réduire les impressions papier,
- Réduire les coûts d'impression et d'envoi,
- Accélérer les échanges,
- Rendre les actes exécutoires immédiatement,
- Sécuriser les échanges
- Poursuivre les échanges avec les représentants de l'Etat

La transmission des actes soumis au contrôle de légalité au représentant de l'Etat dans le département par voie électronique est prévue par l'alinéa 3 des articles L. 2131-1, L. 3131-1 et L. 4141-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Pour cela, les collectivités concernées doivent, en application des articles R. 2131-3, R. 3132-1 et R. 4142-1 du CGCT, signer avec le représentant de l'État dans le département une « convention de télétransmission ».

Elle a pour objet :

- De porter à la connaissance des services préfectoraux le dispositif utilisé afin qu'ils soient en mesure de vérifier s'il est homologué dans les conditions prévues à l'article R. 2131-1 du CGCT.
- D'établir les engagements respectifs des deux parties pour l'organisation et le fonctionnement de la transmission par voie électronique.

La convention relève de l'engagement bilatéral entre le représentant de l'État et le CCAS de Lomme. Elle permet de décliner localement les modalités de mise en œuvre de la transmission par voie électronique. Le présent document propose un cadre type pour faciliter l'établissement de cette convention.

La convention type est structurée comme suit :

- La première partie identifie les parties signataires de la convention.
- La seconde partie référence l'opérateur qui exploite le dispositif de transmission homologué, la collectivité émettrice et, le cas échéant, l'opérateur de mutualisation ; elle rassemble les informations nécessaires au raccordement de la collectivité émettrice au système d'information @CTES.
- La troisième partie rassemble les clauses sur lesquelles s'engagent les signataires de la convention. Il s'agit, d'une part, de clauses qui doivent obligatoirement y figurer et, d'autre part, de clauses adaptables qui peuvent être déclinées localement sur la base d'un accord mutuel.
- La quatrième partie précise la durée et les conditions de validité de la convention.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- ♦ **AUTORISER** Le Président du Conseil Communal d'Action Sociale de Lomme de donner son accord pour la télétransmission des actes administratifs soumis au contrôle de légalité.
- ♦ **AUTORISER** le Président du CCAS de Lomme à signer la convention avec la Préfecture.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus



Olivier CAREMELLE

Maire de LOMME

Président du C.C.A.S.

Conseiller Départemental du Nord

Publié le 04/07/2025

Réception en Préfecture le

Présentation de la convention-type entre le « représentant de l'État » et les « collectivités » souhaitant procéder à la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité et/ou au contrôle budgétaire ou à une obligation de transmission au représentant de l'État

Le recours aux échanges électroniques pour le contrôle de légalité est prévu par l'alinéa 3 des articles L. 2131-1, L. 3131-1 et L. 4141-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Pour cela, les collectivités concernées doivent, en application des articles R. 2131-3, R. 3132-1 et R. 4142-1 du CGCT, signer avec le représentant de l'État dans le département ou dans la région (pour les régions) une « convention de télétransmission ». Elle a pour objet :

- de porter à la connaissance des services préfectoraux le dispositif utilisé afin qu'ils soient en mesure de vérifier s'il est homologué dans les conditions prévues à l'article R. 2131-1 du CGCT ;
- d'établir les engagements respectifs des deux parties pour l'organisation et le fonctionnement de la transmission par voie électronique.

La convention relève de l'engagement bilatéral entre le représentant de l'État et la collectivité et permet de décliner localement les modalités de mise en œuvre de la transmission par voie électronique. Le présent document propose un cadre type pour faciliter l'établissement de cette convention. Il peut également être utilisé afin d'assurer la transmission d'autres actes soumis à une obligation de transmission au représentant de l'État. La convention type est structurée comme suit :

- la première partie identifie les parties signataires de la convention ;
- la seconde partie référence l'opérateur qui exploite le dispositif de transmission homologué, la collectivité émettrice et, le cas échéant, l'opérateur de mutualisation¹ ; elle rassemble les informations nécessaires au raccordement de la collectivité émettrice au système d'information @CTES ;
- la troisième partie rassemble les clauses sur lesquelles s'engagent les signataires de la convention. Il s'agit, d'une part, de clauses qui doivent obligatoirement y figurer et, d'autre part, de clauses adaptables qui peuvent être déclinées localement sur la base d'un accord mutuel ;
- la quatrième partie précise la durée et les conditions de validité de la convention.

Les éléments écrits en rouge correspondent aux informations à renseigner par les services de la collectivité et par ceux de la préfecture avant la signature.

Plusieurs avenants-types à la présente convention vous sont également proposés. Ils portent notamment sur la signature des actes transmis par voie électronique, le changement d'opérateur de transmission et l'extension du périmètre des actes transmis par voie électronique.

¹Les opérateurs de mutualisation, de statuts variés (centres de gestion de la fonction publique territoriale, départements, syndicats de communes, etc.), ont vocation à accompagner les collectivités dans leur mutation vers l'administration électronique et peuvent intervenir sur la chaîne de transmission en amont des opérateurs de transmission agréés. Ils mutualisent les demandes des collectivités pour négocier avec les opérateurs de transmission et/ou effectuer des achats groupés de certificats d'authentification. Ils dispensent aussi souvent une prestation d'accompagnement au changement, permettent parfois aux collectivités de se connecter à d'autres systèmes d'information et leur mettent à disposition des logiciels métiers.

CONVENTION

ENTRE

LE REPRESENTANT DE L'ÉTAT

ET

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LOMME

*POUR LA TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES ACTES AU
REPRESENTANT DE L'ÉTAT*

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
1) PARTIES PRENANTES A LA CONVENTION	3
2) PARTENAIRES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR	4
2.1. L'opérateur de transmission et son dispositif	4
3) IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE	4
3.1. L'opérateur de mutualisation <i>[facultatif - si nul, supprimer la présente partie]</i>	4
4) ENGAGEMENTS SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSMISSION ELECTRONIQUE	4
4.1. Clauses nationales	4
4.1.1. Organisation des échanges	4
4.1.2. Signature	5
4.1.3. Confidentialité	5
4.1.4. Interruptions programmées du service	5
4.1.5. Suspension et interruption de la transmission électronique <i>[collectivités non soumises à l'obligation de transmission par voie électronique en application de la loi NOTRe]</i>	5
4.1.6. Preuve des échanges	6
4.2. Clauses locales	6
4.2.1. Classification des actes par matières	6
4.2.2. Support mutuel	6
4.3. Clauses relatives à la transmission électronique des documents budgétaires sur l'application Actes budgétaires	6
4.3.1. Date de début effective de la transmission	6
4.3.2. Transmission des documents budgétaires	6
4.3.3. Documents budgétaires concernés par la transmission électronique	7
5) VALIDITE ET MODIFICATION DE LA CONVENTION	7
5.1. Durée de validité de la convention	7
5.2. Modification de la convention	7
5.3. Résiliation de la convention <i>[collectivités non soumises à l'obligation de transmission par voie électronique en application de la loi NOTRe]</i>	7

1) PREAMBULE

Vu la Constitution du 4 octobre 1958 et notamment son article 72 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu le décret n° 2016-146 du 11 février 2016 relatif aux modalités de publication et de transmission, par voie écrite et par voie électronique, des actes des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale ;

Vu l'article 205 de la loi de finances pour 2024 relatif à la généralisation du compte financier unique

Vu le décret n°2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 portant approbation d'un cahier des charges des dispositifs de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et fixant une procédure d'homologation de ces dispositifs ;

Vu l'arrêté du 23 mai 2017 portant approbation du nouveau cahier des charges des dispositifs de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et modifiant la procédure d'homologation ;

Convienent de ce qui suit.

Article 1. La présente convention a pour objet de fixer les modalités des échanges électroniques intervenant dans le cadre du contrôle de légalité prévu à l'article L.2131-12 du code général des collectivités territoriales en application de l'article L.123-6 du code de l'action sociale et des familles.

À cette fin, elle établit les engagements des parties visant à assurer l'intégrité des informations échangées ainsi que les modalités de ces échanges pour qu'ils soient substitués de plein droit aux modes d'échanges de droit commun.

2) PARTIES PRENANTES A LA CONVENTION

La présente convention est passée entre :

1) La préfecture du Nord représentée par le préfet, ci-après désignée : le « représentant de l'État ».

2) Et le Centre Communal d'Action Sociale de Lomme, représentée par son président, Monsieur Olivier CAREMELLE, ci-après désignée : la « collectivité ». Pour les échanges effectués en application de la présente convention, la collectivité est identifiée par les éléments suivants :

Numéro SIREN : 265 903 559 000 10 ;

Nom : Centre Communal d'Action Sociale de Lomme ;

Nature : Établissement public communal ;

Code Nature de l'émetteur : 5-4 ;

Arrondissement de la « collectivité » : 5 – Arrondissement de Lille.

3) PARTENAIRES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

3.1. L'opérateur de transmission et son dispositif

Article 2. Pour recourir à la transmission électronique, la collectivité s'engage à utiliser le dispositif suivant : S²LOW. Celui-ci a fait l'objet d'une homologation depuis le 18/02/2025 par le ministère de l'Intérieur.

La société LIBRICIEL SCOP chargée de l'exploitation du dispositif homologué, désignée ci-après « opérateur de transmission » est chargée de la transmission électronique des actes de la collectivité, en vertu d'un marché signé le [jour] [mois] [année] [pour une durée de X années].

4) IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE

Article 3. Afin de pouvoir être dûment identifiée ou, à défaut, pour pouvoir identifier les personnes chargées de la transmission, la collectivité s'engage à faire l'acquisition et à utiliser des certificats d'authentification conformément aux dispositions du cahier des charges de la transmission prévu à l'article 1er de l'arrêté du 26 octobre 2005 susvisé.

4.1. L'opérateur de mutualisation [facultatif - si nul, supprimer la présente partie]

L'intermédiaire technique intervenant entre la collectivité et l'opérateur de transmission est désigné ci-après « opérateur de mutualisation ». Il est identifié par les éléments suivants :

Nom : QUILLOT Jean David ;

Nature : Ville de Lille ;

Adresse postale : Place Augustin Laurent à Lille ;

Numéro de téléphone : 03 20 49 50 00 ;

Adresse de messagerie : jdquillot@mairie-lille.fr

5) ENGAGEMENTS SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSMISSION ELECTRONIQUE

5.1. Clauses nationales

5.1.1. Organisation des échanges

Article 4. La collectivité s'engage à transmettre au représentant de l'État les actes mentionnés en l'article L. 2131-2 et les actes demandés par ce dernier en vertu des dispositions de l'alinéa 2 de l'article L. 2131-3.

Un accusé de réception électronique est délivré automatiquement pour chaque acte. Il atteste de la réception de ces derniers par le représentant de l'État.

Article 5. La collectivité s'engage à transmettre, dans la mesure de ses facultés, les actes sous forme électronique au format natif. Si cela est impossible, elle peut transmettre ces actes numérisés.

La transmission concurrente d'un acte sous forme papier et sous forme électronique est interdite, ainsi que l'utilisation de la fonctionnalité « multi-canal » qui consiste à un dédoublement de l'envoi, soit une partie des documents par voie dématérialisée puis complété sous format papier.

Dans l'hypothèse d'une impossibilité technique de transmettre un acte par voie électronique, la collectivité peut le transmettre sur support papier ou par tout autre moyen préalablement accepté par le représentant de l'État.

5.1.2. Signature

Article 6. La collectivité s'engage à ne faire parvenir par voie électronique que des actes existants juridiquement dont elle est en mesure de produire un exemplaire original signé, de façon manuscrite ou électronique.

Elle mentionne sur les actes transmis par voie électronique le prénom, le nom et la qualité du signataire.

Article 7. La collectivité s'engage à ne pas scanner des actes à seule fin d'y faire figurer la reproduction de la signature manuscrite du signataire, la valeur d'une signature manuscrite numérisée étant quasi nulle.

Article 8. Lorsque cela est possible, la collectivité transmet des actes signés électroniquement dans les conditions prévues à l'article L. 212-3 du code des relations entre le public et l'administration.

5.1.3. Confidentialité

Article 9. La collectivité ne peut diffuser les informations fournies par les équipes techniques du ministère de l'Intérieur permettant la connexion du dispositif à ses serveurs pour le dépôt des actes autres que celles rendues publiques par les services de l'État.

Ces informations doivent être conservées et stockées de façon à ce qu'elles soient protégées d'actions malveillantes.

Article 10. La collectivité s'assure que les intermédiaires techniques impliqués dans ses échanges avec les services préfectoraux respectent également les règles de confidentialité et qu'ils ne sous-traitent pas indûment certaines de leurs obligations à un autre opérateur.

5.1.4. Interruptions programmées du service

Article 11. L'accès électronique à l'infrastructure technique du ministère de l'Intérieur pourra être interrompu une demi-journée par mois en heures ouvrables. Le représentant de l'État s'engage à ce que l'équipe technique du ministère de l'Intérieur avertisse les « services supports » des opérateurs de transmission des collectivités trois jours ouvrés à l'avance.

En cas d'interruption de l'accès à l'infrastructure technique pour cause de maintenance, il appartient à la collectivité d'attendre le rétablissement du service pour transmettre ses actes par voie électronique.

5.1.5. Suspension et interruption de la transmission électronique [collectivités non soumises à l'obligation de transmission par voie électronique en application de la loi NOTRe]

Article 12. Sous réserve des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, les parties peuvent suspendre l'application de la présente convention à tout moment.

Le cas échéant, la décision est notifiée par écrit à l'autre partie. Cette notification doit intervenir au moins un mois avant la prise d'effet de la décision.

À compter de cette date, les actes concernés et autres informations y afférents sont échangés dans les conditions de droit commun.

La collectivité peut demander au représentant de l'État l'autorisation de mettre fin à la suspension. La demande doit être formulée par écrit et préciser la date à laquelle la collectivité souhaite utiliser à nouveau la transmission électronique. Le représentant de l'État s'engage à accuser réception de cette demande et à indiquer à la collectivité la date à compter de laquelle les envois dématérialisés sont à nouveau acceptés.

En cas d'absence de volonté exprimée de reprise des relations contractuelles dans le cadre de la présente convention à l'issue d'une année franche à compter de leur suspension, la convention devient caduque.

5.1.6. Preuve des échanges

Article 13. Les parties à la présente convention s'engagent à reconnaître la validité juridique des échanges électroniques intervenant dans le cadre du contrôle de légalité.

Les accusés de réception délivrés par les infrastructures techniques du ministère de l'Intérieur et de l'opérateur de transmission attestent de la réception des échanges intervenus dans les procédures du contrôle de légalité et du contrôle administratif.

5.2. Clauses locales

5.2.1. Classification des actes par matières

Article 14. La collectivité s'engage à respecter la nomenclature des actes en vigueur dans le département, prévoyant la classification des actes par matières, utilisée dans le contrôle de légalité dématérialisé et à ne pas volontairement transmettre un acte dans une classification inadaptée.

La classification nationale, constituée de deux niveaux et précisée dans le cahier des charges précité, est utilisée dans le cadre de la présente convention.

5.2.2. Support mutuel

Article 15. Dans l'exécution de la présente convention, les parties ont une obligation d'information mutuelle.

5.3. Clauses relatives à la transmission électronique des documents budgétaires sur l'application Actes budgétaires

5.3.1. Date de début effective de la transmission

La collectivité s'engage à transmettre ses documents budgétaires à compter de la date du 23 juin 2025

5.3.2. Transmission des documents budgétaires

Article 16. La transmission des documents budgétaires doit porter sur l'exercice budgétaire complet. En cas de mise en œuvre au cours de l'exercice, la collectivité régularise les décisions de l'exercice prises antérieurement.

Article 17. Le flux qui assure la transmission de l'acte budgétaire comporte, dans la même enveloppe, le document budgétaire ainsi que la délibération qui l'approuve.

Article 18. Le document budgétaire est transmis sous la forme d'un seul et même fichier dématérialisé au format XML conformément aux prescriptions contenues dans le cahier des charges mentionné à l'article 1er de l'arrêté du 26 octobre 2005 susvisé.

La dématérialisation des budgets porte à la fois sur le budget principal et sur les budgets annexes.

À partir de la transmission électronique du budget primitif, tous les autres documents budgétaires de l'exercice doivent être transmis par voie électronique.

Article 19. Le flux XML contenant le document budgétaire doit avoir été scellé par l'application TotEM ou par tout autre progiciel financier permettant de sceller le document budgétaire transmis.

Article 20.

La transmission des documents budgétaires doit respecter la classification et la codification des pièces jointes suivantes :

- Nature de l'acte : 5 – Documents budgétaires et financiers
- Classification matières : 7.1 – Décisions budgétaires
- Type de pièce jointe du flux XML : 99 – Document budgétaire
- Type de pièce jointe de la délibération au format PDF : 70 – Délibération

5.3.3. Documents budgétaires concernés par la transmission électronique

Article 21. La transmission électronique des documents budgétaires concerne l'intégralité des documents budgétaires de l'ordonnateur.

6) VALIDITE ET MODIFICATION DE LA CONVENTION

6.1. Durée de validité de la convention

Article 22. La présente convention prend effet le 23 juin 2025 et a une durée de validité d'un an, soit jusqu'au 23/06/2026

La présente convention est reconduite d'année en année, par reconduction tacite.

6.2. Modification de la convention

Article 23. Entre deux échéances de reconduction de la convention, certaines de ses clauses peuvent être modifiées par avenants.

Article 24. Dans l'hypothèse où les modifications apportées au cahier des charges de la transmission des actes auraient une incidence sur le contenu de la convention, celle-ci doit être révisée sur la base d'une concertation entre le représentant de l'État et la collectivité avant même l'échéance de la convention.

6.3. Résiliation de la convention [collectivités non soumises à l'obligation de transmission par voie électronique en application de la loi NOTRe]

Article 25. Sous réserve des dispositions de la loi du 7 août 2015 susvisée, la collectivité peut résilier la présente convention à tout moment.

Le cas échéant, la décision est notifiée par écrit au représentant de l'État. Cette notification doit intervenir au moins trois jours avant la prise d'effet de la décision.

À compter de cette date, les actes concernés et autres informations y afférents sont échangés dans les conditions de droit commun.

Fait à Lille,

et à Lomme,

Le _____,
En deux exemplaires originaux.

LE PREFET,

LE [REPRESENTANT LEGAL
DU CCAS DE LOMME
Monsieur Olivier CAREMELLE

**DEPARTEMENT
du NORD
ARRONDISSEMENT
de LILLE**

**VILLE DE LILLE
COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA SECTION LOMMOISE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE
Du 23 juin 2025**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin à 14h30, la Commission Administrative de la Section Lommoise du Centre d'Action Sociale s'est réunie sous la Présidence de Madame Claudie LEFEBVRE, Vice-Présidente du CCAS de Lomme,

Etaient présents : Mme Claudie LEFEBVRE, M. Alain GRILLET, M. Jacques SURRANS, M. Jean-Pierre STAELENS, Mme Khadidiatou VENIAT.

Etaient excusés : Monsieur Olivier CAREMELLE Président du C.C.A.S de Lomme, M. Arnaud MARCHAND, Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Mme Justine RATELADE.

2025/33 : Convention de partenariat avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique – signature et mise en œuvre du plan d'actions.

La Ville de Lille et ses Communes associées Lomme et Hellemmes et le CCAS mettent en œuvre depuis de très nombreuses années une politique Ressources Humaines qui veille à développer l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. La Ville est engagée depuis 2009 dans un partenariat continu avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), dans le cadre de conventions et d'avenants successifs, définissant les objectifs poursuivis et les moyens engagés par la Ville et par le FIPHFP.

Par délibération n° 23/71 du 17 octobre 2023, la signature d'un avenant d'une année, jusqu'au 31 décembre 2024, a été autorisée.

Les conventions concernent les actions menées en direction des personnels et des services de la Ville de Lille et des Communes associées, ainsi que leurs établissements rattachés : le CCAS de Lille et les sections Hellemmoise et Lommoise du CCAS en sont cosignataires.

La Ville est cheffe de file des conventions : elle coordonne les actions, inscrit à son budget l'ensemble des crédits prévisionnels en dépenses et en recettes et quand, les actions menées concernent des personnels des différents CCAS, opère les mouvements comptables entre les documents budgétaires par décisions modificatives.

Ces conventions ont permis à la Ville de bénéficier d'un accompagnement et de financements importants, et de faire progresser encore la qualité de la politique Ressources Humaines en matière de handicap.

Forte des réussites de sa politique handicap, la Ville de Lille souhaite ainsi conventionner une 5ème fois avec le FIPHFP.

Dans ce cadre, un travail préparatoire a été effectué pour la signature d'une 5ème convention qui s'établira du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027.

Au vu de l'intérêt du projet présenté par la Ville, le comité d'engagement du FIPHFP en date du 10 février 2025 a accordé un financement de 1 193 500 € sur 3 ans, sur un budget global de 2 840 600 €.

Ce nouveau projet s'articule autour des 8 axes :

Axe 1/ Le recrutement des travailleurs en situation de handicap et notamment l'apprentissage

Dans ce cadre, la Ville de Lille, ses communes associées et leurs CCAS sollicitent le FIPHFP à hauteur de 446 000€.

Axe 2/ Le reclassement et la reconversion des personnes déclarées inaptes

Dans ce cadre, la Ville de Lille, ses communes associées et leurs CCAS sollicitent le FIPHFP à hauteur de 77 500€.

Axe 3/ Le maintien dans l'emploi

Dans ce cadre, la Ville de Lille, ses communes associées et leurs CCAS sollicitent le FIPHFP à hauteur de 610 000€.

Axe 4/ La formation des agents et des tuteurs en relation avec les travailleurs en situation de handicap

Dans ce cadre, la Ville de Lille, ses communes associées et leurs CCAS sollicitent une contribution financière du FIPHFP à hauteur de 20 000 €.

Axe 5/ La communication, l'information et la sensibilisation au handicap de l'ensemble des collaborateurs

La Ville de Lille s'engage à réserver 40 000€ en matière de communication, information et sensibilisation au handicap, en s'appuyant sur les ressources humaines dédiées à la communication (dont notamment communication spécifique RH).

Axe 6/ Accessibilité numérique

Dans ce cadre, la Ville de Lille, ses communes associées et leurs CCAS sollicitent le FIPHFP à hauteur de 40 000€.

Axe 7/ Action innovante

Dans ce cadre, la Ville de Lille, ses communes associées et leurs CCAS ne sollicitent pas de financement FIPHFP.

Axe 8/ Dispositif(s) de l'employeur

La Ville de Lille, ses communes associées et leurs CCAS souhaitent poursuivre leur dynamique de développement d'actions propres, selon les opportunités qui pourraient se présenter.

En termes d'objectifs d'évolution du taux d'emploi pour les 3 années :

	Année 1	Année 2	Année 3
Taux d'emploi (au 31 décembre N-1) Section Lommoise du CCAS de Lille	11,10%	11,30%	11,50%

Après avis rendu en F3CST le 6 février 2025,

Vu la présentation du projet de la nouvelle convention au Comité Local du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique en date du 25 février 2025,

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- ♦ **APPROUVER** la convention conclue entre la section du Centre Communal d'Action Sociale de Lomme et le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), ci-annexée ;
- ♦ **AUTORISER** Monsieur le Président à signer ladite convention ;
- ♦ **VALIDER** le principe de la participation financière de la Section du Centre Communal d'Action Sociale de Lomme à destination des agents municipaux pour l'achat de matériels pour compenser leur handicap et pour les travaux d'aménagement et adaptation de véhicule personnel, dans les conditions décrites ci-dessus ;
- ♦ **IMPUTER** les dépenses correspondantes sur les crédits au budget.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus



Olivier CAREMELLE

Maire de LOMME

Président du C.C.A.S.

Conseiller Départemental du Nord

Publié le 04/07/2025

Réception en Préfecture le



**CONVENTION
RELATIVE AU FINANCEMENT D'ACTIONS
MENÉES PAR LES VILLES ET LES CENTRES COMMUNAUX
D'ACTION SOCIALE DE LILLE, HELLEMMES ET LOMME
À DESTINATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Entre : **L'Établissement public administratif Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique**

12, avenue Pierre-Mendès-France, 75914 PARIS CEDEX 13

N° SIRET : 130 001 795 00041

Dénommé ci-après « le FIPHFP »

D'une part,

Et : **La Ville de Lille et les Communes associées d'Hellemmes et de Lomme**

Place Augustin-Laurent, CS 30667, 59033 LILLE CEDEX

N° SIRET : 215 903 501 00017

Et : **Le Centre communal d'action sociale de Lille**

Place Augustin-Laurent, CS 30667, 59033 LILLE CEDEX

N° SIRET : 265 903 500 00196

Et : **La Section du Centre communal d'action sociale d'Hellemmes**

176, rue Roger-Salengro – 2, parc Bocquet, 59260 HELLEMMES

N° SIRET : 200 017 390 00010

Et : **La Section du Centre communal d'action sociale de Lomme**

72, avenue de la République, B.P. 159, 59461 LOMME CEDEX

N° SIRET : 265 903 559 00010

Dénommés ci-après « les bénéficiaires »

D'autre part,

Référence : Convention n° C-2235

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 351-7 ;

Vu le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 modifié relatif au FIPHFP ;

Vu la délibération n° 2007-05-04 du 24 mai 2007 modifiée du comité national du FIPHFP portant sur les modalités de dévolution par voie conventionnelle des financements du FIPHFP ;

Vu la délibération n° 2007-05-07 du 24 mai 2007 du comité national du FIPHFP portant sur la répartition des compétences en matière de décisions de financement entre le comité national, les comités locaux et le directeur de l'établissement public ;

Vu l'avis préalable du contrôleur budgétaire du FIPHFP ;

Vu la délibération n° 2025-HDF-02-02 du 25 février 2025 du comité local du FIPHFP de la région Hauts-de-France portant décision de financement ;

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : CHAMP D'APPLICATION

Les dispositions de la présente convention sont applicables à l'ensemble des personnels rémunérés par les bénéficiaires conformément aux dispositions prévues à l'article 3 du décret n° 2006-501 modifié.

Les bénéficiaires ne peuvent faire l'objet d'un conventionnement que s'ils satisfont à l'obligation de déclaration posée au IV de l'article 38 de la loi n° 83-634 modifiée, ainsi qu'au versement intégral des contributions annuelles dues.

Article 2 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les modalités de financement du plan d'actions pluriannuel des bénéficiaires présenté en application du point I de l'article 3 du décret n° 2006-501 modifié et approuvé par le FIPHFP.

Article 3 : RÉALISATION DU PLAN D'ACTIONS PLURIANNUEL

3.1. Principe de réalisation du plan d'actions pluriannuel

Les bénéficiaires s'engagent à réaliser, dans le respect des dispositions de la présente convention, le projet tel qu'il a été présenté et validé par le comité compétent, et à respecter le budget prévisionnel en dépenses et le calendrier de réalisation.

Les objectifs de la politique des bénéficiaires en matière d'insertion et de maintien dans l'emploi des personnes handicapées sont décrits dans le document intitulé « Projet de politique handicap entre la Ville de Lille & ses CCAS (Lille, Hellemmes, Lomme) et le FIPHFP. 2025-2027 », joint à la présente convention, et doivent faire l'objet d'un avis des instances paritaires et techniques compétentes.

Les bénéficiaires se fixent comme objectif d'atteindre, au terme de la mise en œuvre de la présente convention, un taux d'emploi de bénéficiaires de l'obligation d'emploi de 9,00 %.

Les actions envisagées et leur budget sont décrits en annexe 1 « Plan d'actions pluriannuel » à la présente convention.

3.2. Budget prévisionnel du plan d'actions pluriannuel

Le montant total pluriannuel, attribué par le FIPHFP en contrepartie de la réalisation du plan d'actions pluriannuel au titre de la présente convention, s'élève à un montant maximum de **1 193 500,00 €**.

Le montant définitif du financement du FIPHFP correspond aux dépenses effectivement réalisées et justifiées.

Article 4 : PILOTAGE DU PROJET

Les bénéficiaires s'engagent à mettre en place un dispositif interne de pilotage et de suivi de leur projet. Le représentant du FIPHFP (directeur territorial au handicap) est invité.

La réunion annuelle du dispositif interne de pilotage et de suivi doit intervenir au cours du trimestre suivant la date anniversaire de la période de réalisation du plan d'actions pluriannuel figurant à l'article 6.1 de la présente convention et donne lieu à un bilan annuel de mise en œuvre.

Afin de permettre de suivre et d'évaluer l'efficacité de la convention, le bilan annuel est adressé au FIPHFP dans les conditions indiquées à l'article 9 de la présente convention et peut être présenté, à sa demande, au comité local compétent.

Les bénéficiaires nomment un référent handicap chargé d'accompagner les agents tout au long de leur carrière et de coordonner les actions menées en matière d'accueil, d'insertion et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, conformément à l'article 6 sexies de la loi n° 83-634 modifiée.

Les bénéficiaires s'engagent à désigner, au sein de leurs services, un correspondant du FIPHFP chargé du suivi du conventionnement et notamment de la production des bilans prévus à l'article 9 de la présente convention.

Le FIPHFP s'engage à désigner, au sein de ses services, un correspondant qui sera le relais des bénéficiaires.

Article 5 : ÉLIGIBILITÉ DES DÉPENSES

Sont éligibles au financement par le FIPHFP les dépenses réalisées, conformément aux dispositions de l'article 3 du décret n° 2006-501 modifié et au plan d'actions pluriannuel.

Les bénéficiaires ont la faculté de mobiliser l'ensemble des aides du catalogue des interventions du FIPHFP dans les conditions fixées par délibération du comité national du FIPHFP.

Les règles de prise en charge sont déterminées pendant la durée de la présente convention par les décisions du comité national qui peut modifier, pendant cette durée, le montant dudit remboursement. Les décisions du comité national sont publiées au bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Les conditions de prise en charge des actions financées dans le cadre des actions innovantes du plan d'actions pluriannuel sont précisées dans le document mentionné à l'article 3.1 de la présente convention.

Dans le cadre de la présente convention, seules sont éligibles les aides mobilisées dans les conditions indiquées ci-dessus et réalisées dans le cadre de la période de réalisation du plan d'actions pluriannuel mentionné à l'article 6.1 de la présente convention.

Aucune demande d'aide ponctuelle ne peut être présentée auprès du FIPHFP pour les dépenses mentionnées ci-dessus.

Les dépenses financées par le FIPHFP dans le cadre de la présente convention ne peuvent en aucun cas venir diminuer le montant de la contribution due par les bénéficiaires.

Article 6 : DURÉE DE LA CONVENTION

6.1. Période de réalisation du plan d'actions pluriannuel

La période de réalisation du plan d'actions pluriannuel de la présente convention correspond à la période d'éligibilité des dépenses. Elle s'étend du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027 inclus.

6.2. Période de validité de la convention

La présente convention entre en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Son terme est fixé au 30 juin 2028.

6.3. Prorogation de la durée de la convention

Une prorogation de la durée initiale de la convention peut être accordée sur demande justifiée des bénéficiaires pour une durée maximale d'un an. Cette demande doit être antérieure d'au moins 6 mois au terme initial de la convention.

L'acceptation de la demande de prorogation est formalisée par un avenant à la présente convention.

Article 7 : PLAN DE FINANCEMENT DU PLAN D'ACTIONS PLURIANNUEL

7.1. Plan d'actions pluriannuel

La présente convention repose sur un plan d'actions pluriannuel qui détaille les financements prévus par axe pour la durée de la convention.

Les crédits accordés au titre de chaque axe sont limitatifs sur la durée d'exécution de la convention.

7.2. Modification du budget

Les bénéficiaires qui souhaitent modifier la répartition des crédits entre les différents axes du plan d'actions pluriannuel doivent transmettre une demande justifiant le besoin, au moment de la transmission du bilan d'activité annuel prévu à l'article 9.1 de la présente convention, accompagnée d'un plan d'actions pluriannuel modifié.

En cas de modification à la hausse du budget prévisionnel, les bénéficiaires s'engagent à adresser au FIPHP un dossier complet accompagné d'un plan d'actions pluriannuel modifié justifiant la demande.

L'accord du FIPHP est formalisé par un avenant à la présente convention.

Cette modification n'impacte pas le rythme de versement des fonds prévu à l'article 8.1 de la présente convention.

Article 8 : MODALITÉS DE VERSEMENT DES FONDS

8.1. Versement des fonds

Le versement des fonds intervient dans les conditions suivantes :

- au moment de la signature de la présente convention, un versement de 358 050,00 €, représentant 30 % du plan d'actions pluriannuel ;
- à l'issue de la première année, lors de la production du bilan annuel validé par l'employeur ou son représentant dans le système d'information, tel que prévu à l'article 9.1 de la présente convention, et après analyse et validation du FIPHP, un versement correspondant au montant des dépenses admises de la première année et des dépenses prévisionnelles de la deuxième année, déduction faite du versement effectué au moment de la signature de la présente convention ;
- à l'issue de la deuxième année, lors de la production du bilan annuel validé par l'employeur ou son représentant dans le système d'information, tel que prévu à l'article 9.1 de la présente convention, et après analyse et validation du FIPHP, un versement correspondant au montant des dépenses admises des première et deuxième années et des dépenses prévisionnelles de la troisième année, déduction faite des versements effectués au moment de la signature de la présente convention et à l'issue de la première année. Dans l'hypothèse où le versement calculé correspond au solde, un montant forfaitaire de 10 000,00 € est retenu à titre de solde ;
- à la fin de la durée de la présente convention, lors de la production du bilan final validé par l'employeur ou son représentant dans le système d'information, tel que prévu à l'article 9.1 de la présente convention, et après analyse et validation du FIPHP, un solde correspondant au montant total des dépenses admises par le FIPHP dans le cadre de la présente convention, déduction faite des versements effectués au moment de la signature de la présente convention et à l'issue des première et deuxième années.

Les versements peuvent être fractionnés à la demande des bénéficiaires afin de répondre aux contraintes de l'annualité budgétaire des employeurs publics.

Les versements sont opérés après vérification du respect du budget prévisionnel par le FIPHP et validation de l'éligibilité des dépenses au vu des éléments transmis par les bénéficiaires dans le cadre des bilans prévus à l'article 9.1 de la présente convention.

Le montant des versements ne peut être supérieur au montant de la convention.

Les versements sont conditionnés au règlement intégral des contributions annuelles dues par les bénéficiaires ou à la production d'un échéancier de paiement accordé par l'Agent comptable du FIPHFP couvrant l'intégralité de la dette et dont les termes devront être respectés le jour du paiement.

8.2. Paiement

Le FIPHFP confirme aux bénéficiaires le montant des versements et du solde à verser.

Les règlements interviendront par virement administratif sur le compte ouvert au nom de la Trésorerie de Lille municipale, dont les coordonnées sont les suivantes (IBAN) :

FR48 300 1004 68C5 9100 0000 023.

Article 9 : REMISE DES BILANS

9.1. Types de bilan

Les bénéficiaires sont tenus de transmettre un bilan annuel au FIPHFP (bilans intermédiaires et bilan final) au cours du trimestre suivant la date anniversaire de la période de réalisation du plan d'actions pluriannuel figurant à l'article 6.1 de la présente convention.

9.2. Composition du bilan

Les éléments du bilan ci-dessous doivent faire l'objet d'une saisie par les bénéficiaires dans le système d'information mis à disposition par le FIPHFP :

- ⇒ Résultats en matière de recrutement.
- ⇒ Résultats en matière de maintien dans l'emploi.
- ⇒ Évolution du taux d'emploi.
- ⇒ Indicateurs.
- ⇒ Détail des aides réalisées pour la période concernée.
- ⇒ Prévisions de dépenses (dans le cadre des bilans intermédiaires).

Les bénéficiaires joignent un bilan narratif qui peut prendre la forme du compte rendu du dispositif interne de pilotage et de suivi du projet des bénéficiaires, mentionné à l'article 4 de la présente convention, qui doit comporter notamment :

- la description de l'organisation mise en place pour gérer le plan d'actions pluriannuel ;
- les actions réalisées (contenu, modalités, opérateur, planning, résultats attendus, résultats livrés) rapportées au calendrier, avec un rappel des objectifs ;
- des informations relatives à l'exercice des partenariats avec les acteurs du handicap et d'autres employeurs publics ;
- les difficultés rencontrées dans l'exécution du plan d'actions pluriannuel.

Les éléments du bilan sont validés par le représentant des bénéficiaires dans le système d'information.

Article 10 : OBLIGATION DE COMMUNICATION

Les documents, matériels et supports de formation, d'information et pédagogiques, élaborés ou produits par les bénéficiaires grâce aux financements sollicités dans le cadre de la présente convention seront accessibles par le FIPHFP de façon dématérialisée.

Les actions menées avec la participation financière du FIPHFP doivent être dûment identifiées par l'apposition du logotype du FIPHFP déposé à l'Institut national de la propriété industrielle. Son utilisation est mise gratuitement à disposition.

Article 11 : RENOUELEMENT

En cas de souhait de reconventionnement, les bénéficiaires doivent adresser une demande en ce sens au FIPHFP au plus tard 6 mois avant la fin de la période de réalisation du plan d'actions pluriannuel figurant à l'article 6.1 de la présente convention.

Cette demande sera accompagnée du projet de bilan final faisant état du niveau d'atteinte prévisionnel des actions et des pistes de réflexion pour la définition d'un nouveau conventionnement.

Article 12 : RÉSILIATION

La présente convention pourra être résiliée de plein droit en cas d'inexécution par l'une des parties des obligations contenues dans la convention.

Le FIPHFP peut ainsi, après en avoir informé le comité compétent, résilier la présente convention :

1. Si les bénéficiaires ne respectent pas les dispositions énoncées dans la présente convention, notamment :
 - en ne réalisant pas le projet ou en ne le réalisant que partiellement ;
 - en changeant le plan d'actions pluriannuel et la répartition budgétaire prévisionnelle sans autorisation du FIPHFP ;
 - en utilisant les fonds à d'autres fins que celles stipulées à l'article 2 de la présente convention (détournement de l'objet) ;
 - en entravant la mise en œuvre des mesures de contrôle.
2. Si les bénéficiaires ne fournissent pas les bilans annuels et le bilan final dans les délais fixés.
3. Si les bilans ne contiennent pas les informations demandées.
4. Si les bénéficiaires ne respectent pas les obligations de communication sur le soutien financier.

Les bénéficiaires peuvent notamment résilier la présente convention si, suite à une décision du comité national du FIPHFP, les modalités de remboursement d'une aide prévue dans le cadre du projet venaient à modifier l'équilibre financier du projet.

Cette résiliation deviendra effective 30 jours après l'envoi par la partie qui invoquera le non-respect d'une obligation par lettre recommandée avec avis de réception exposant ses griefs, à moins que, dans ce délai, l'autre partie n'ait satisfait à ses obligations ou n'ait apporté la preuve d'un empêchement consécutif à un cas de force majeure.

L'exercice de cette faculté de résiliation ne dispense pas les parties de remplir les obligations contractées jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation, et ce sans préjudice de tout recours.

Article 13 REVERSEMENT DES FONDS PERÇUS

Conformément aux dispositions de l'article 3 du décret n° 2006-501 modifié, les fonds reçus par les bénéficiaires qui n'ont pas été employés ou qui ont été utilisés pour des actions qui ne sont pas admises par le FIPHFP sont reversés au FIPHFP par les bénéficiaires.

Ce reversement devra intervenir dans un délai de 60 jours à compter de la réception d'un titre exécutoire.

En l'absence de reversement des sommes dues, aucune demande d'aide ne peut être présentée par les bénéficiaires auprès du FIPHFP.

Article 14 : CONTRÔLES

Les bénéficiaires doivent vérifier la régularité des dépenses présentées au remboursement du FIPHFP et doivent conserver les pièces justificatives originales jusqu'à la date-limite à laquelle sont susceptibles d'intervenir les contrôles, c'est-à-dire 3 ans après le dernier versement effectué.

Les bénéficiaires s'engagent à se soumettre à tout contrôle sur place et sur pièces effectué par le FIPHFP. Ils garantissent la traçabilité des fonds utilisés et la piste d'audit (à partir d'une dépense constatée, il est possible de reconstituer et de vérifier les séquences d'événements ayant mené à la prise en charge de la dépense par le FIPHFP).

Article 15 : ANNEXES

La présente convention est accompagnée des annexes suivantes :

- document intitulé « Projet de politique handicap entre la Ville de Lille & ses CCAS (Lille, Hellemmes, Lomme) et le FIPHFP. 2025-2027 » ;
- annexe 1 : « Plan d'actions pluriannuel ».

Article 16 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toutes les modifications apportées à la présente convention donneront lieu à la rédaction et la signature conjointe d'un avenant.

Article 17 : LITIGES

Lors de l'exécution de la présente convention, les litiges ou différends qui ne pourraient être réglés par voie amiable seront portés devant la juridiction administrative de Paris, siège social du FIPHFP.

Fait en 6 exemplaires originaux.

À Paris, le

Prénom et nom : Marine NEUVILLE

Qualité : Directrice de l'EPA FIPHFP

Signature et cachet de l'organisme :

À Lille, le

Prénom et nom :

Qualité :

Signature et cachet de l'organisme :

À Lille, le

Prénom et nom :

Qualité :

Signature et cachet de l'organisme :

À Hellemmes, le

Prénom et nom :

Qualité :

Signature et cachet de l'organisme :

À Lomme, le

Prénom et nom :

Qualité :

Signature et cachet de l'organisme :

PLAN D'ACTIONS PLURIANNUEL

	Financement du FIPHP	Taux de participation	Financement de l'employeur	Taux de participation	Programme d'actions
Axe 1 Recrutement des travailleurs en situation de handicap	446 000 €	66,06%	229 100 €	33,94%	675 100 €
Axe 2 Redassement et reconversion des personnes déclarées inaptes	77 500 €	26,68%	213 000 €	73,32%	290 500 €
Axe 3 Maintien dans l'emploi	610 000 €	35,36%	1 115 000 €	64,64%	1 725 000 €
Axe 4 Formations des agents et des tuteurs en relation avec les travailleurs handicapés	20 000 €	50,00%	20 000 €	50,00%	40 000 €
Axe 5 Communication, information et sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs au handicap	- €	0,00%	40 000 €	100,00%	40 000 €
Axe 6 Accessibilité numérique	40 000 €	100,00%	- €	0,00%	40 000 €
Axe 7 Actions innovantes	- €		- €		- €
Axe 8 Autres dispositifs de l'employeur			30 000 €	100,00%	30 000 €
TOTAL	1 193 500 €	42,02%	1 647 100 €	57,98%	2 840 600 €

Prénom et nom : Marine Neuville
Qualité : Directrice de l'EPA FIPHP
Signature et cachet de l'organisme :

Prénom et nom :
Qualité :
Signature et cachet de l'organisme :

Prénom et nom :
Qualité :
Signature et cachet de l'organisme :

Prénom et nom :
Qualité :
Signature et cachet de l'organisme :

Prénom et nom :
Qualité :
Signature et cachet de l'organisme :

**DEPARTEMENT
du NORD
ARRONDISSEMENT
de LILLE**

**VILLE DE LILLE
COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA SECTION LOMMOISE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE
Du 23 juin 2025**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin à 14h30, la Commission Administrative de la Section Lommoise du Centre d'Action Sociale s'est réunie sous la Présidence de Madame Claudie LEFEBVRE, Vice-Présidente du CCAS de Lomme,

Etaient présents : Mme Claudie LEFEBVRE, M. Alain GRILLET, M. Jacques SURRANS, M. Jean-Pierre STAELENS, Mme Khadidiatou VENIAT.

Etaient excusés : Monsieur Olivier CAREMELLE Président du C.C.A.S de Lomme, M. Arnaud MARCHAND, Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Mme Justine RATELADE.

2025/34 : Renouvellement de convention de partenariat entre l'Auberge de jeunesse « Stéphane Hessel » et le CCAS de Lomme.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment son article L.345-2-2 relatif à l'hébergement d'urgence,

Dans le cadre de sa politique de soutien aux familles et aux jeunes en situation de précarité, la commune de Lomme, par l'intermédiaire de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a signé en juillet 2024 une convention avec l'Auberge de Jeunesse « Stéphane Hessel ».

Cette convention a permis, au cours de l'année écoulée, l'hébergement temporaire de trois familles, prises en charge par le CCAS, dans l'attente d'une solution d'accueil plus durable. Ce dispositif s'inscrit dans une logique de réponse immédiate aux situations d'urgence sociale, en complément des dispositifs d'hébergement institutionnels souvent saturés.

Ce partenariat constitue un levier essentiel de la politique locale de solidarité et de justice sociale, en permettant une réactivité renforcée face aux besoins d'hébergement temporaire. Il participe à la prévention des situations de grande exclusion, notamment pour des familles confrontées à des ruptures de parcours.

En consolidant cette convention, la collectivité affirme son engagement en faveur de la protection des publics vulnérables et de la construction de solutions partenariales souples, innovantes et adaptées.

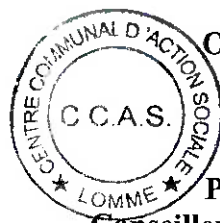
Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- ♦ **AUTORISER** Monsieur le Président du CCAS de Lomme à signer la convention annexée avec l'Auberge de Jeunesse « Stéphane Hessel », renouvelant ainsi le partenariat entre les deux structures pour l'année à venir.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus



Olivier CAREMELLE

Maire de LOMME

Président du C.C.A.S.

Conseiller Départemental du Nord

Publié le 04/07/2025

Réception en Préfecture le

CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

CCAS de Lomme,

Adresse : 72 Avenue de la République 59160 Lomme

N° SIRET : 265 903 553 000 10

Tél : 03 20 22 76 11

Représenté par Monsieur Olivier Caremelle, Président du CCAS de Lomme et Maire de Lomme

Ci-après dénommé « **CCAS de Lomme** »

D'UNE PART,

ET :

L'Auberge de Jeunesse HI Lille - Stéphane Hessel

Adresse : 235 Boulevard Paul Painlevé, 59000 Lille

N° SIRET : 775 674 260 02453 Code APE : 5520Z

Représentée par **Monsieur Ashraf AL SUGHAYYR** en qualité de

Directeur ci-après dénommée « **AJ HI LILLE** »

D'AUTRE PART,

ÉTANT PRÉALABLEMENT RAPPELÉ QUE :

AJ HI LILLE appartient à la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse, association de loi 1901 à but non lucratif indépendante, qui dans le cadre de ses missions s'attache à promouvoir l'itinérance, la mobilité et les activités ludiques et participatives pour le plus grand nombre de jeunes. Elle s'engage à favoriser le brassage social et culturel en accueillant les voyageurs du monde entier, sans aucune distinction de race, de sexe ou d'opinion.

CECI ÉTANT RAPPELÉ, IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – OBJET

La présente convention a pour objet la collaboration entre l'**AJ HI LILLE**, et le **CCAS de Lomme**, en vue d'organiser l'hébergement de personnes majeures ou de familles en situation d'urgence.

ARTICLE 2 – DURÉE

La présente convention prend effet à compter du **1er juillet 2025**, pour une durée d'un an. Elle est reconductible trois fois par reconduction tacite.

ARTICLE 3 – MISE A DISPOSITION DES LOCAUX ET MATÉRIEL

AJ HI LILLE proposera un hébergement en chambres collectives non mixtes, de 3, 4 ou 6 lits. Chaque chambre est équipée de douche, les sanitaires sont sur les paliers. Le lit, la fourniture des draps et le petit déjeuner sont inclus dans le prix mentionné à l'article 5.

Une cuisine collective est à disposition de tous pour la préparation des repas en gestion libre.

ARTICLE 4 – MODALITÉS

AJ HI LILLE décide d'accompagner les personnes adressées par le **CCAS de Lomme** en leur proposant l'hébergement à un tarif préférentiel.

Un lit -ou une chambre lors d'accueil de familles- sera attribué sous réserve de réception par **AJ HI Lille** d'une demande téléphonique visant à s'assurer de la disponibilité, confortée par la production d'une prise en charge par mail reprenant l'identité des personnes adressées par le **CCAS de Lomme**, et la date d'arrivée/départ de celui (celle)-ci lorsqu'un hébergement sera nécessaire.

La durée maximale d'un séjour est de 6 nuits consécutives, renouvelables en fonction des disponibilités. Le **CCAS de Lomme** est informé que, pour l'organisation de la logistique interne, un changement de chambre peut s'opérer en cours de séjour.

AJ HI LILLE opéra une facturation par séjour, basée sur les prises en charges produites par le **CCAS de Lomme (document de prise en charge fourni en annexe)**.

Si Le **CCAS de Lomme** cessait d'avoir besoin des locaux ou ne bénéficiait plus des autorisations et agréments nécessaires à son activité, cette mise à disposition deviendrait automatiquement caduque.

La mise à disposition des locaux est subordonnée au respect par les personnes adressées par le **CCAS de Lomme** des obligations fixées par la présente convention.

Les personnes adressées par le **CCAS de Lomme** engagent leur responsabilité personnelle, ou de leur responsable légal s'ils sont mineurs, en cas de détérioration des locaux.

Les personnes adressées par le **CCAS de Lomme** prendront les locaux et matériels dans l'état où ils se trouveront lors de leur entrée en jouissance, déclarant bien les connaître pour les avoir vus et visités à sa convenance.

ARTICLE 5 – ENGAGEMENT D'AJ HI LILLE

- **AJ HI LILLE** s'engage à accueillir les personnes adressées par **le CCAS de Lomme** au fil des demandes et selon les disponibilités dans ses locaux, au 235 Boulevard Paul Painlevé, 59000 Lille.
- **AJ HI LILLE** s'engage à mettre à disposition un tarif préférentiel aux personnes adressées par **le CCAS de Lomme** concernées par la présente convention et dont les noms auront été communiqués conformément aux modalités énoncées dans l'article 4.
- **AJ HI LILLE** s'engage à faciliter l'intégration des personnes adressées par **le CCAS de Lomme**, via la participation aux animations et événements se tenant dans ses locaux.
- **AJ HI LILLE** s'engage à respecter les clauses évoquées dans ladite convention.
- **AJ HI LILLE** se réserve le droit de mettre fin au séjour de toutes personnes adressées par **le CCAS de Lomme** ne respectant pas le règlement intérieur de l'établissement, ou ayant un comportement en inadéquation d'avec la charte éthique de la FUAJ.

ARTICLE 6 - TARIFS

- **AJ HI LILLE** s'engage à proposer une offre à 30.60 € par personne et par nuit petit déjeuner et draps compris (taxe de séjour non incluse) quelle que soit la saisonnalité pour un lit en chambre partagée non mixte, 46.90€ pour une chambre individuelle, 32.71€ par personne pour une chambre double

ARTICLE 7 – ENGAGEMENTS du CCAS de Lomme

- **Le CCAS de Lomme** s'engage à communiquer de façon active avec **AJ HI LILLE** tant sur les plannings d'hébergement que la transmission des identités des étudiants ou sur toute modification de réservation.
- **Le CCAS de Lomme** s'engage à intervenir en vue de faciliter tout litige ou soucis de règlement de facture si tel cas devait se présenter.
- **Le CCAS de Lomme** s'engage à s'acquitter de la carte organisme internationale, d'un tarif de 50 € à la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ), sur présentation d'une facture dans les conditions énoncées par l'article 8 de la présente convention.
- **Le CCAS de Lomme** s'engage à respecter les closes évoquées dans ladite convention.

ARTICLE 8 – MODALITÉS DE PAIEMENT

- **Le CCAS de Lomme** s'engage à s'acquitter du règlement des nuitées dès la réception de la facture établie par **AJ HI LILLE** sur la base des prises en charges réceptionnées et déposée sur CHORUS.

Devront être indiquées dans les factures les mentions générales obligatoires (référence, date, IBAN, taux de TVA, prix, désignation et lieu de la prestation. Les factures devront être accompagnées des prises en charge susmentionnées.

Les factures devront **obligatoirement** parvenir à CCAS de Lomme **au format dématérialisé** :

- Soit par le portail CPP (Chorus Portail Pro) en utilisant pour référence le n° SIRET (265 903 559 000 10) Pour tout renseignement sur ce portail, consulter le site internet dédié : <https://communaute-chorus-pro.finances.gouv.fr/> ;

ARTICLE 9 – CONFIDENTIALITÉ

Les parties conviennent du caractère confidentiel de l'ensemble des clauses de la présente convention.

ARTICLE 10 - AVENANT A LA CONVENTION

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

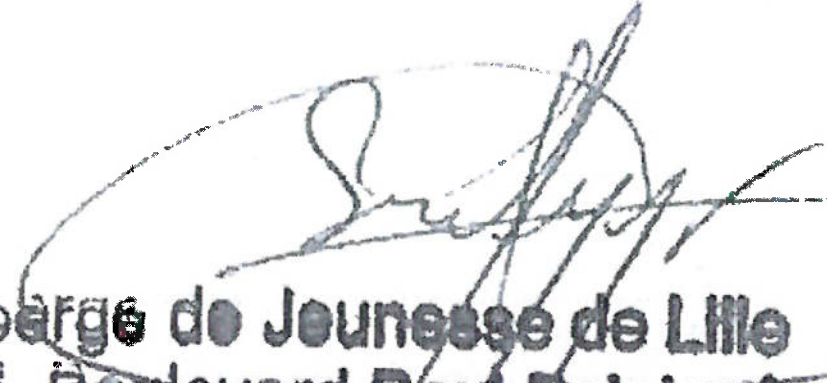
ARTICLE 11– RÉSILIATION

Chacune des parties aura la faculté, en cas de faute grave de l'autre partie dans l'exécution de l'une quelconque des obligations conventionnelles stipulées, de mettre fin à la convention un mois après une mise en demeure par lettre recommandée, avec avis de réception, demeurée sans effet, sans préjudice des dommages et intérêts qu'elle sera susceptible de réclamer en réparation de son préjudice.

En dehors des cas de résiliation pour faute, évoqués dans cet article au paragraphe précédent, la convention ne pourra prendre fin que d'un commun accord entre les parties, aux conditions qu'elles régleront à l'amiable.

La résiliation ou l'expiration de la présente convention ne mettra pas fin aux obligations de confidentialité et aux stipulations relatives à la résolution des litiges.

ARTICLE 12 RÉSOLUTION DES LITIGES


Auberge de Jeunesse de Lille
236, Boulevard Paul Painlevé
59000 Lille
lille@hlfrance.org
T: 03 20 57 08 94  

**DEPARTEMENT
du NORD
ARRONDISSEMENT
de LILLE**

**VILLE DE LILLE
COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA SECTION LOMMOISE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE
Du 23 juin 2025**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin à 14h30, la Commission Administrative de la Section Lommoise du Centre d'Action Sociale s'est réunie sous la Présidence de Madame Claudie LEFEBVRE, Vice-Présidente du CCAS de Lomme,

Etaient présents : Mme Claudie LEFEBVRE, M. Alain GRILLET, M. Jacques SURRANS, M. Jean-Pierre STAELENS, Mme Khadidiatou VENIAT.

Etaient excusés : Monsieur Olivier CAREMELLE Président du C.C.A.S de Lomme, M. Arnaud MARCHAND, Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Mme Justine RATELADE.

2025/35 : Adhésion 2025 à l'Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires (ANDES).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
Vu le Règlement de l'Action Sociale ;

L'Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires (ANDES) est l'un des principaux réseaux d'aide alimentaire français.

Elle soutient le développement des épiceries solidaires, associations caritatives qui proposent, à 20% du prix usuel, des produits de consommation courante à des personnes en situation de précarité.

Le principe des épiceries solidaires est de lutter contre l'exclusion sans favoriser l'assistanat, de respecter la liberté des personnes et de promouvoir leur réinsertion durable.

Le CCAS, dans le cadre du projet d'Epicerie Solidaire, est partenaire de l'ANDES pour le développement du projet de l'épicerie et pour une partie de ses approvisionnements.

A ce titre et afin de bénéficier de ce réseau, le CCAS doit adhérer à l'association. Cette adhésion est de 200€ pour l'année 2025. Elle implique l'utilisation du logiciel de gestion ESCARCELLE.

Par ailleurs, depuis 2024, l'Andes a modifié son fonctionnement et rendu l'adhésion reconductible tacitement pour chacun de ses membres.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- ♦ **APPROUVER** l'adhésion du CCAS à l'ANDES, permettant notamment de participer au programme d'approvisionnement 2025.
- ♦ **AUTORISER** le versement de la cotisation annuelle de 200 euros à l'ANDES au titre de l'année 2025.
- ♦ **IMPUTER** la dépense sur les crédits inscrits au budget.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus



Olivier CAREMELLE

**Maire de LOMME
Président du C.C.A.S.**

Conseiller Départemental du Nord

Publié le 04/07/2025

Réception en Préfecture le

**DEPARTEMENT
du NORD
ARRONDISSEMENT
de LILLE**

**VILLE DE LILLE
COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA SECTION LOMMOISE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE
Du 23 juin 2025**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin à 14h30, la Commission Administrative de la Section Lommoise du Centre d'Action Sociale s'est réunie sous la Présidence de Madame Claudie LEFEBVRE, Vice-Présidente du CCAS de Lomme,

Etaient présents : Mme Claudie LEFEBVRE, M. Alain GRILLET, M. Jacques SURRANS, M. Jean-Pierre STAELENS, Mme Khadidiatou VENIAT.

Etaient excusés : Monsieur Olivier CAREMELLE Président du C.C.A.S de Lomme, M. Arnaud MARCHAND, Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Mme Justine RATELADE.

2025/36 : Adhésion à l'association un abri qui sauve des vies - hébergement citoyen des personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

Un abri qui sauve des vies est la première association nationale d'hébergement citoyen dédiée à la protection des victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Grâce à l'engagement de particuliers qui prêtent une chambre ou un logement, elle apporte une solution humanisante, bienveillante et sécurisante pour mettre à l'abri des victimes, qui constitue le premier pas vers leur reconstruction.

Ses missions :

- L'hébergement d'urgence :
 - Une permanence téléphonique 24/24h, 7/7j, tenue par des bénévoles formés à l'écoute pour assurer une réactivité dans la prise en charge des victimes.
 - La constitution et la gestion d'un réseau d'abritant(e)s, personnes physiques ou morales qui prêtent un logement ou proposent une cohabitation à titre gratuit pour héberger temporairement des personnes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales.
- L'encadrement et le suivi des hébergements des personnes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales :
 - L'accompagnement social de personnes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales.
 - La mise en lien avec des professionnels pour accompagner les personnes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales sur tous les volets (social, juridique, psychologique, médical, etc).
 - La complémentarité des démarches par des bénévoles formés pour accélérer la réinsertion sociale.

En 2022, la France compte 244 000 personnes victimes de violences conjugales. 118 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint la même année.

Le départ du domicile est bien souvent nécessaire pour arrêter de subir ces violences. Selon la Fondation des Femmes, entre 20 000 et 30 000 femmes auraient besoin d'accéder à un hébergement d'urgence chaque année. Malheureusement, parmi elles, 40 % ne disposent d'aucune solution. Et même lorsqu'une place leur est attribuée, seulement 12 % est adaptée à leur situation.

- Un abri qui sauve des vies propose à ses adhérents :
 - Une solution d'hébergement citoyen rapide pour les administrés(e)s victimes de violences conjugales et intrafamiliales (sollicitation par téléphone ou formulaire).
 - L'encadrement du réseau d'abritant(e)s, personnes qui accueillent des personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales.
 - Une intervention auprès des services concernés pour comprendre le fonctionnement du dispositif.
 - Un kit de communication afin de recruter des abritant(e)s supplémentaires.

Un abri qui sauve des vies permet ainsi aux collectivités territoriales de mettre à l'abri les personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales de façon rapide et encadrée, ainsi que de sensibiliser les habitant(e)s à cette cause.

Le montant de la cotisation pour 12 mois s'élève à 2000,00 €.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- ♦ **APPROUVER** l'adhésion du CCAS de Lomme à l'association « un abri qui sauve des vies ».
- ♦ **AUTORISER** le versement de la cotisation annuelle de 2000 euros à l'association "un abri qui sauve des vies" au titre de l'année 2025.
- ♦ **IMPUTER** la dépense sur les crédits votés au budget sur le chapitre 011.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus



Olivier CAREMELLE

**Maire de LOMME
Président du C.C.A.S.**

Conseiller Départemental du Nord

Publié le 04/07/2025
Réception en Préfecture le



BULLETIN D'ADHÉSION - COMMUNE

IDENTITÉ DE L'ADHÉRENT

Nom de la commune : CCAS de Lomme
N° SIREN : 265 903 559 000 10
Adresse postale : 72 avenue de la République
Code postal : 59160
Ville : Lomme
Madame / Monsieur : Monsieur
Nom du représentant(e) légal(e) : Olivier CAREMELLE
Fonction du représentant(e) légal(e) : Président du CCAS de Lomme

CORRESPONDANCE

Madame / Monsieur : Madame
Nom du correspondant(e) : Christelle VANDERSYPE
Fonction du correspondant(e) : Responsable Service Action Sociale et Insertion
Adresse postale (si différente) : 72 Avenue de la République
Code postal : 59160
Ville : Lomme
Email : cvandersype@mairie-lomme.fr
N° de téléphone : 06 70 78 64 68

Une preuve du règlement ainsi que la délibération signée sont obligatoirement jointes à ce bulletin d'adhésion.

Fait à Lomme, le

Signature et cachet :

**DEPARTEMENT
du NORD
ARRONDISSEMENT
de LILLE**

**VILLE DE LILLE
COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA SECTION LOMMOISE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE
Du 23 juin 2025**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin à 14h30, la Commission Administrative de la Section Lommoise du Centre d'Action Sociale s'est réunie sous la Présidence de Madame Claudie LEFEBVRE, Vice-Présidente du CCAS de Lomme,

Etaient présents : Mme Claudie LEFEBVRE, M. Alain GRILLET, M. Jacques SURRANS, M. Jean-Pierre STAELENS, Mme Khadidiatou VENIAT.

Etaient excusés : Monsieur Olivier CAREMELLE Président du C.C.A.S de Lomme, M. Arnaud MARCHAND, Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Mme Justine RATELADE.

2025/37 : Participation financière activités Semaine Bleue.

Dans le cadre de ses animations seniors, la Maison des Seniors participe activement à la semaine bleue en proposant des activités et animations en lien avec la thématique proposée.

Ainsi, en 2025, la Semaine Bleue aura lieu du 6 au 12 octobre et aura pour thème « Vieillir une force à partager ».

Pour rappel, la Semaine Bleue est une campagne nationale dédiée aux seniors. L'objectif poursuivi est de modifier le regard porté sur les seniors, plus précisément sur la vieillesse et le vieillissement.

En effet, il est important de montrer que les seniors vivent bien leur âge et ce dans toutes les composantes de la vie (le corps, l'esprit, l'habitat, la vie dans la cité) et qu'ils ont toujours un rôle à jouer dans la société.

Ainsi, il est primordial de permettre aux seniors de préserver voire d'améliorer leurs capacités cognitives, intellectuelles, motrices ; celles-ci étant garantes de leur mobilité, de leur autonomie et leurs relations sociales.

L'objectif est aussi d'échapper à l'isolement social et au sentiment de solitude.

Ainsi, soucieuse de répondre à ces objectifs et de participer à la vie citoyenne, la Maison des Seniors élargit sa palette d'activités en proposant une programmation adaptée et moins ordinaire.

De ce fait, des initiations à des activités physiques, des ateliers culturels ou encore des pratiques de loisirs seront non seulement une invitation à tester de nouvelles expériences, à aiguïser leur curiosité et à partager mais aussi des opportunités pour changer notre regard sur les seniors.

Dans ce cadre, certaines activités sont offertes aux participants ; d'autres nécessitent une participation financière.

L'inscription aux activités est prioritairement accordée aux détenteurs de la carte Lille&Moi abonnements seniors.

Aussi, il convient d'en fixer le prix.

	Seniors détenteurs de la carte Lille&Moi	Seniors non-détenteurs de la carte Lille&Moi
Sortie bowling ou similaire	3 €	5 €
Initiation activités sportives et/ou ludiques	3 €	5 €
Sortie nature guidée (ex : balade chiens de traîneau)	5 €	10 €

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- ♦ **APPROUVER** cette grille tarifaire.
- ♦ **ACTUALISER** le recueil tarifaire.
- ♦ **INSCRIRE** les recettes sur les lignes budgétaires correspondantes.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus



Olivier CAREMELLE

**Maire de LOMME
Président du C.C.A.S.**

Conseiller Départemental du Nord

Publié le 04/07/2025

Réception en Préfecture le

1. Montant des participations demandées aux bénéficiaires de l'épicerie solidaire

Nombre de personnes constituant le foyer		Reste à vivre		
		7€ à 9€	> 9€ à 11€	> 11€ à 13€
1	Valeur du panier	100€	90€	80€
	Participation	20€	18€	16€
	Economie générée	80€	72€	64€
2	Valeur du panier	140€	130€	120€
	Participation	28€	26€	24€
	Economie générée	112€	104€	96€
3	Valeur du panier	160€	150€	140€
	Participation	32€	30€	28€
	Economie générée	128€	120€	112€
4	Valeur du panier	170€	160€	150€
	Participation	34€	32€	30€
	Economie générée	136€	128€	120€
5	Valeur du panier	180€	170€	160€
	Participation	36€	34€	32€
	Economie générée	144€	136€	128€
6	Valeur du panier	190€	180€	170€
	Participation	38€	36€	34€
	Economie générée	152€	144€	136€
7	Valeur du panier	210€	200€	190€
	Participation	42€	40€	38€
	Economie générée	168€	160€	152€
8	Valeur du panier	210€	200€	190€
	Participation	42€	40€	38€
	Economie générée	168€	160€	152€

Sur décision de la commission de l'Epicerie Sociale et Solidaire qui se déroule deux fois par mois et pour raisons exceptionnelles, la participation peut être limitée à 1€.

2. Repas à domicile.

Vu la délibération 2025/04 du 7 mars 2025.

Vu l'arrêté du département du Nord du 15 janvier 2025,

Tarifs repas	Participation usager par repas
Tarif semaine	7.90 €
Tarif dimanche et férié	8.80 €
Tarif invités semaine	7.90 €
Tarif invités dimanche	8.80 €
Tarif réservé aux bénéficiaires de l'aide sociale départementale et fixé par le Conseil Départemental	2.20 €*

* Le Conseil Départemental finance le CCAS du montant de la différence entre le coût de revient du repas et la participation usager.

Pour l'année 2025, le coût de revient d'un repas livré à domicile s'élève à 11,76€.

3. Restauration – portage de repas à domicile – révision tarif Aide Sociale Départementale.

Vu la délibération 2025/03 du 7 mars 2025.

Vu l'arrêté du Département du Nord du 15 janvier 2025.

	Tarif repas
Tarif réservé aux bénéficiaires de l'aide sociale départementale et fixé par le Conseil Départemental	2.20 € *
Après accord de prise en charge	
Tarif semaine	7.90
Tarif dimanche et jour férié	8.80

* montant déterminé par délibération du Département

4. Animations séniors

Vu la délibération 2023 / 43 du 16 octobre 2023.

Grille de participation financière aux activités séniors 2024

	Séniors titulaires du PASS SENIOR ou du PASS Lille&Moi	Séniors accompagnants non titulaires de la carte Lille&Moi
Après-midi récréative	1€	10€
Repas dansant	22€	30€
Banquet du 1 ^{er} Mai	0€	40€
Transport intra Lomme animation, spectacle	2 €	5€
Cours d'anglais	10€ / cycle trimestriel	30€/cycle
Cycle trimestriel activité physique adaptée	10€ / cycle trimestriel	30€/cycle
Cycle trimestriel activité bien être	10€ / cycle trimestriel	30€/cycle
Cycle trimestriel sophrologie	15€ / cycle	30€/cycle
Atelier découverte	2€	5€
Ateliers bien être	3€	10€
Visite découverte	3€	5€
Cycle ateliers numériques (initiation)	2€	5€
Ateliers numériques thématiques	1€	2€
Balades pédestres	2€	5€
Rendez-vous Conso	2€	5€
Mini Conférence, temps d'information	1€	5€
Activités créatives	1€	2€
Activités ludiques	1€	10€
Spectacle accompagné	8€	15€
Sortie culturelle (ex. musée, opéra, théâtre) à la demi-journée	10€	15€

Tarifs boissons - repas seniors

TARIFS BOISSONS	
APERITIF (Porto, Whisky, Suze, Ricard, Martini, Muscat)	2 €
BOUTEILLE DE MOUSSEUX	10 €
BOUTEILLE E VIN	5 €
BEAUJOLAIS (Novembre)	8 €
VIN AU PICHET	3 €
VIN AU VERRE	2 €
BOUTEILLE D'EAU	1 €
BOUTEILLE D'EAU GAZEUSE	1 €
SODA CANETTE	2 €
JUS DE FRUITS AU VERRE	1 €
BIERE	2 €
BIERE SANS ALCOOL	2 €

Tarifs pour la participation au séjour seniors en vacances ANCV – 2025

Vu la délibération n°2024-72 du 16 décembre 2024.

Sera organisé un séjour de vacances. Celui-ci aura lieu du 31 mai au 07 juin 2025 à LA PALMYRE en Charente-Maritime.

Le tarif 2025 a été fixé par l'ANCV à 484 € TTC par personne pour un séjour de 8 jours/7 nuits, soit une augmentation de 4.98 % par rapport à 2024.

Ce tarif s'entend sans la prise en compte de l'aide financière de l'ANCV, le cas échéant et hors coût de transport.

La déduction ANCV serait de 212 €, soit un tarif « éligible » s'élevant à 272 €.

Aussi, le séjour avec le transport compris s'élèverait à :

- 342 € pour les participants éligibles à l'aide
- 554 € pour les participants non éligibles à l'aide

La participation financière demandée aux participants ne peut excéder le coût total du séjour (prestations, taxes de séjour, assurance annulation et transport compris).

Il est rappelé que les seniors détenteurs de la carte Lille&Moi incluant l'abonnement « seniors » pourront y prendre part moyennant le versement d'une participation financière calculée selon un barème de ressources.

Le Conseil d'Administration propose les tarifs suivants pour 2025. (le tarif s'entend par personne).

Personne seule avec 1 part			Personne seule avec 1,5 part			Personne seule avec 2 parts			Personne seule avec 2,5 parts		
De (en €)	A (en €)	Tarifs en €	De (en €)	A (en €)	Tarifs en €	De (en €)	A (en €)	Tarifs en €	De (en €)	A (en €)	Tarifs en €
0	11 170	215	0	14 933	215	0	18 696	215	0	22 459	215
11 171	13 763	335	14 934	18 399	335	18 697	23 036	335	22 460	27 672	335
13 764	16 763	364	18 400	22 410	364	23 037	28 057	364	27 673	33 704	364
16 764	et plus	576	22 411	et plus	576	28 058	et plus	576	33 705	et plus	576
couple avec 2 parts			couple avec 2,5 parts			couple avec 3 parts			couple avec 3,5 parts		
De (en €)	A (en €)	Tarifs en €	De (en €)	A (en €)	Tarifs en €	De (en €)	A (en €)	Tarifs en €	De (en €)	A (en €)	Tarifs en €
0	21 076	215	0	24 839	215	0	28 602	215	0	32 365	215
21 077	25 968	335	24 840	30 605	335	28 603	35 241	335	32 366	39 878	335
25 969	31 629	364	30 606	37 276	364	35 242	42 923	364	39 879	48 570	364
31 630	et plus	576	37 277	et plus	576	42 924	et plus	576	48 571	et plus	576

Tarifs sorties été 2025

Vu la délibération 2025 / XX du 7 mars 2025.

	Seniors titulaires de la carte Lille&Moi – abonnement seniors	Seniors non titulaires de la carte Lille&Moi - abonnement seniors
Sortie de juin	38 €	45 €
Sortie d'août	35 €	40 €
Sortie de septembre	18 €	22 €

Nouvelles activités 2025 :

En effet, des activités et/ou ateliers artistiques vont être proposés et une participation financière sera demandée.

Il est proposé de fixer cette participation par personne à :

	Seniors titulaires de la carte Lille&Moi – abonnement seniors	Seniors accompagnants non titulaires de la carte Lille&Moi - abonnement seniors
Activités et ateliers artistiques	5 €	10 €

Tarif Semaine Bleue

Vu la délibération 2025 / XX du 23 juin 2025.

	Seniors détenteurs de la carte Lille&Moi	Seniors accompagnants non- détenteurs de la carte Lille&Moi
Sortie bowling ou similaire	3 €	5 €
Initiation activités sportives et/ou ludiques	3 €	5 €
Sortie nature guidée (ex : balade chiens de traineau)	5 €	10 €

Dans le cadre de ses animations seniors, la Maison des Seniors participe activement à la semaine bleue en proposant des activités et animations en lien avec la thématique proposée.

De ce fait, des initiations d'activités physiques, des ateliers culturels ou encore des pratiques de loisirs seront des invitations à jouer leurs propres jeux olympiques.

Dans ce cadre, certaines activités sont offertes aux participants ; d'autres nécessitent une participation financière.

5. Frais de séjours accueil de jour

Vu la délibération 2021 / 65 du 26 octobre 2021.

	Tarif extérieur	Tarif lommois
Prix de la journée	40€	36€
Prix du transport	3€	2€
Prix du repas	7€	7€

6. Tarifs Jeunesse

Les activités

Lommois – quotient CAF	1 ^{er} enfant/activité	2 ^{ème} enfant/activité	A partir du 3 ^{ème} enfant/activité
<404	3€	2€	1€
405 à 570	4€	3€	2€
571 à 710	5€	4€	3€
711 à 809	6€	5€	4€
>810	7€	6€	5€
Extérieurs	15€	15€	15€
Lomme – tarif unique déplacement en grand bus	10 €		
Non Lommois – tarif unique déplacement en grand bus	30 €		

Les stages

Lommois – tarif unique	30€
Non lommois – tarif unique	80€

Les séjours

Quotient CAF- Lommois	1 ^{er} enfant/semaine	2 ^{ème} enfant/semaine	A partir du 3 ^{ème} enfant/semaine
<404	40 €	30€	20€
405 à 570	50€	40€	30€
571 à 710	60€	50€	40€
711 à 809	70€	60€	50€
>810	80€	70€	60€
Non lommois	200€	200€	200€

**DEPARTEMENT
du NORD
ARRONDISSEMENT
de LILLE**

**VILLE DE LILLE
COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA SECTION LOMMOISE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE
Du 23 juin 2025**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin à 14h30, la Commission Administrative de la Section Lommoise du Centre d'Action Sociale s'est réunie sous la Présidence de Madame Claudie LEFEBVRE, Vice-Présidente du CCAS de Lomme,

Etaient présents : Mme Claudie LEFEBVRE, M. Alain GRILLET, M. Jacques SURRANS, M. Jean-Pierre STAELENS, Mme Khadidiatou VENIAT.

Etaient excusés : Monsieur Olivier CAREMELLE Président du C.C.A.S de Lomme, M. Arnaud MARCHAND, Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Mme Justine RATELADE.

2025/38 : Renforcement de l'accès à la prévention santé pour les publics précaires – Partenariat entre l'Institut Pasteur de Lille et le CCAS de Lomme.

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses dispositions relatives aux Centres communaux d'action sociale ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les orientations du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Lomme en matière de prévention santé, de lutte contre les inégalités sociales et d'accès aux droits et aux soins ;

Considérant l'importance, pour la commune de Lomme, de développer des partenariats avec des acteurs reconnus de la santé publique, afin de favoriser l'accompagnement des personnes les plus vulnérables vers des dispositifs de prévention adaptés ;

Considérant l'enjeu prioritaire que constitue l'accès à un bilan médical gratuit pour les publics précaires, comme levier d'inclusion sanitaire, de détection précoce et de réorientation vers le droit commun ;

Considérant à ce titre l'intérêt stratégique de nouer un partenariat structuré et durable avec l'Institut Pasteur de Lille, reconnu pour son expertise en prévention santé ;

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- ♦ **AUTORISER** Monsieur le Président du CCAS de Lomme à signer la convention avec l'Institut Pasteur, ci-annexée.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus



Olivier CAREMELLE

Maire de LOMME

Président du C.C.A.S.

Conseiller Départemental du Nord

Publié le 04/07/2025

Réception en Préfecture le

CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE

Centre Communal d'Action Sociale de LOMME, dont le siège social est situé 72 Avenue de la République n° SIRET 265 903 559 00010 représentée par Monsieur **Olivier CAREMELLE**, Président du CCAS et Maire de Lomme, dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après dénommé le « Partenaire »,

D'UNE PART,

ET,

L'Institut Pasteur de Lille, Fondation reconnue d'utilité publique, dont le siège social est situé 1 rue du Professeur Calmette, B.P. 245, 59019, Lille Cedex, représenté par son Directeur Général, Monsieur Frédéric BATTEUX, dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après dénommé « IPL »,

D'AUTRE PART.

Le Partenaire et l'IPL étant ci-après individuellement désigné la « Partie » et collectivement les « Parties ».

IL A ETE CONVENU & ARRETE CE QUI SUIT

PREAMBULE

L'IPL accompagne les entreprises et/ou structures et/ou institutions publiques et/ou privées en médecine préventive et procède, pour leur compte, à la réalisation de certains actes médicaux de prévention en santé (ci-après « Bilan de santé »).

Le Partenaire reconnaît l'expertise de l'IPL en matière de prévention en santé et s'est donc rapproché de l'IPL afin de faire proposer et le cas échéant réaliser des Bilans de santé au profit de Bénéficiaires (ci-après le « Partenariat »).

ARTICLE 1. OBJET DE LA CONVENTION

La présente Convention a pour objet de définir les modalités de partenariat entre les Parties pour la réalisation de Bilans de santé au profit de Bénéficiaires identifiés par le Partenaire.

La Convention liant le Partenaire et l'IPL (ci-après la « Convention ») est constitué des documents contractuels suivants :

- La présente Convention et ses éventuels avenants ;
- Le logo de l'IPL (Annexe 1)
- Le logo du Partenaire (Annexe 2)
- Le tableau de suivi (Annexe 3).

En cas de contradiction entre un et/ou plusieurs stipulations figurant dans l'un de ces documents, le document de rang supérieur prévaudra.

ARTICLE 2. DESCRIPTION DU PARTENARIAT

2.1. Action de sensibilisation

Une session de sensibilisation sur les Bilans de santé sera proposée afin d'informer l'ensemble des potentiels Bénéficiaires concernés. Cette sensibilisation sera assurée :

- Soit par une infirmière et un ou plusieurs intervenants de l'IPL ;
- Soit par une personne interne du Partenaire formée à ce type de sensibilisation.

La session de sensibilisation interviendra à une date définie d'un commun accord entre les Parties et au moins deux (2) mois avant la réalisation des Bilans de santé à l'IPL.

2.2. Inscriptions et prises de rendez-vous pour la réalisation des Bilans de santé

À la suite de la session de sensibilisation, le Partenaire sera chargé de l'inscription des Bénéficiaires volontaires pour la réalisation des Bilans de santé. Pour cela, le Partenaire inscrira les Bénéficiaires volontaires en prenant contact avec le Centre Prévention Santé Longévité de l'Institut Pasteur de Lille par téléphone : 03 20 87 78 63 ou par email à l'adresse : bilan-sante@pasteur-lille.fr.

Pour l'inscription des Bénéficiaires volontaires, le Partenaire fournira à l'IPL, au moins deux (2) mois à l'avance :

- Le nombre de Bénéficiaires inscrits pour la réalisation des Bilans de santé ;
- L'attestation d'affiliation à la CPAM Lille Douai / Roubaix-Tourcoing / Artois pour chaque Bénéficiaire ;
- L'autorisation parentale dûment complétée le cas échéant.

Après leur inscription, les Bénéficiaires recevront une convocation et devront compléter, avant leur rendez-vous, un questionnaire de santé.

En outre, le Partenaire précisera aux Bénéficiaires volontaires que ces derniers doivent venir à jeun le jour de leur Bilan de santé et muni de leur pièce d'identité.

Dans le cas de Bénéficiaires mineurs, ces derniers devront être muni d'une autorisation parentale dûment complétée et dans le cas des mineurs de moins de quinze (15) ans, ces derniers devront obligatoirement être accompagné durant leurs examens de santé.

ARTICLE 3. OBLIGATIONS GENERALES

Pendant toute la durée de la Convention, les Parties ont une obligation de bonne foi et de loyauté dans la réalisation du partenariat qui les lie. Dans le cadre d'une obligation de moyens, les Parties s'engagent à coopérer et collaborer efficacement et loyalement, notamment en se communiquant toutes les informations nécessaires et utiles au bon déroulement du Partenariat.

Les Parties s'engagent à accomplir leurs missions avec le plus haut niveau de diligence et dans le respect des règles de l'éthique et de la déontologie ainsi que des règles de l'art pertinente à l'occasion de l'exécution du Partenariat.

ARTICLE 4. OBLIGATIONS DE L'IPL

Dans le cadre de la réalisation du présent Partenariat, l'IPL s'engage à :

- Réaliser les Bilans de santé selon les protocoles en vigueur et dans le respect des préconisations de l'assurance maladie ;
- Mettre à disposition des professionnels de santé qualifiés pour la réalisation des Bilans de santé ;
- Envoyer les résultats du Bilan de santé par courrier nominatif à chaque Bénéficiaire ;
- Assurer la confidentialité des données médicales conformément à la réglementation en vigueur. A ce titre, aucune information médicale du/des Bénéficiaire(s) ne sera communiqué au Partenaire.

ARTICLE 5. OBLIGATIONS DU PARTENAIRE

Dans le cadre de la réalisation du présent Partenariat, le Partenaire s'engage à :

- Identifier et orienter les Bénéficiaires vers l'IPL pour la réalisation des Bilans de santé ;
- Communiquer sur le Partenariat dans les conditions définies dans la présente Convention ;
- Faciliter l'inscription des Bénéficiaires pour la réalisation des Bilans de santé ;
- Fournir à l'IPL les informations nécessaires à la planification des Bilans de santé.

ARTICLE 6. INFORMATION RECIPROQUE & SUIVI DU PARTENARIAT

Les Parties s'engagent à s'informer régulièrement de leurs actualités réciproques, de l'évolution du Partenariat et des actions à mener dans le cadre de réunions périodiques réalisées selon une fréquence et des modalités définies d'un commun accord par les Parties.

Ces réunions périodiques auront lieu tous les mois, en visioconférence ou dans les locaux de l'IPL et/ou du Partenaire.

Dans le cadre de ces réunions périodiques, les Parties échangeront notamment sur :

- Le nombre de Bilans réalisés ;
- Le nombre prévisionnel de Bénéficiaires intéressés pour la réalisation d'un Bilan de santé ;
- Le nombre de Bénéficiaires inscrits pour la réalisation de Bilans de santé ;
- Le retour d'expérience des Bénéficiaires.

En sus, les Parties se réuniront une (1) fois par an, un (1) mois avant la date d'anniversaire de la présente Convention afin de faire un bilan sur la collaboration des Parties et le présent Partenariat.

Ces points d'avancement et de suivi pourront donner lieu à des comptes rendus rédigés par l'IPL et soumis pour accord au Partenaire. Aussi, les Parties pourront compléter le tableau de suivi (annexe 3) afin de faciliter le suivi des inscrits en vue de la réalisation de Bilans de santé.

ARTICLE 7. DUREE DE LA CONVENTION

La présente Convention entre en vigueur à compter de sa signature et est conclue pour une durée d'un (1) an. A l'issue de la période initiale, la présente Convention sera reconduite tacitement par période successives de même durée, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des Parties dans les conditions décrites ci-après.

Sans préjudice des autres modes de résiliations prévus par la présente Convention, elle pourra être résiliée à tout moment, par l'une ou l'autre des Parties sous réserve du respect d'un préavis d'un (1) mois par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans l'hypothèse d'un manquement partiel ou total à ses obligations en vertu de la Convention, par l'une des Parties, l'autre Partie aura la faculté de résilier de plein droit les présentes si l'exécution conforme de cette obligation n'est pas effectuée par la Partie en faute dans les huit (8) jours suivant une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception. L'exercice de cette faculté ne dispense pas les Parties de remplir toutes leurs obligations jusqu'à la date de prise d'effet de ladite résiliation.

Les articles des présents relatifs à l'obligation de confidentialité, à la responsabilité des Parties et/ou aux litiges, resteront en vigueur après la résiliation ou l'expiration des présentes, quelle qu'en soit la cause.

ARTICLE 8. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les Parties s'engagent à respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur en matière de protection des données personnelles (ci-après les « Données personnelles »), notamment le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de leurs données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après « RGPD »), ainsi que la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dans sa dernière version en vigueur.

Les engagements pris par l'IPL à l'égard de ses Bénéficiaires pour la collecte, l'utilisation, la conservation et la suppression de leurs données personnelles font l'objet d'une politique de confidentialité disponible sur le site internet de l'IPL ou à l'adresse suivante : <https://pasteur-lille.fr/donnees-personnelles/>

Conformément à la réglementation en vigueur, les Bénéficiaires disposent des droits d'accès, de rectification, d'opposition et de limitation au traitement de leurs données. Ils disposent également d'un droit de portabilité et d'effacement de leurs données.

Pour exercer leurs droits, ces derniers peuvent contacter le délégué à la protection des données de l'IPL par mail à l'adresse dpo@pasteur-lille.fr ou par courrier Délégué à la protection des données – Institut Pasteur de Lille, 1 Rue du Professeur Calmette - BP 245 - 59019 Lille Cedex en précisant vos nom, prénom, adresse postale ainsi qu'une copie de leur pièce d'identité. Ces derniers peuvent également consulter le site cnil.fr pour plus d'informations.

ARTICLE 9. FORCE MAJEURE

En cas de survenance d'un événement de force majeure, tel que défini par l'article 1218 du Code civil et de la jurisprudence des cours et tribunaux français, rendant impossible l'exécution par l'une ou l'autre Partie de ses obligations, les présentes pourront être suspendu pour une durée maximale de 30 (trente) jours et son terme sera retardé d'une durée égale au délai de suspension.

Au-delà de la définition donnée par l'article 1218 du code civil, les Parties reconnaissent comme cas de force majeure, les cas suivants : lock-out, intempéries, épidémies, tremblement de terre, incendie, tempête, inondation, dégât des eaux, restrictions gouvernementales, grève ou absence des personnels en charge de la réalisation des Bilans de santé, les conditions climatiques perturbées entraînant notamment un allongement de la durée du transport ou son arrêt, les difficultés d'approvisionnement en consommables et/ou en vaccins ou encore un problème de ressources humaines.

Pendant cette durée, aucune des Parties ne pourra être tenue responsable des défaillances résultant de cet événement de force majeure et toutes les obligations à sa charge seront suspendues à l'exception des obligations relatives à la confidentialité.

La Partie invoquant la force majeure devra s'efforcer d'en limiter les effets et la durée et en informer l'autre Partie, par tout moyen disponible, dans les meilleurs délais suivants la survenance de la force majeure et confirmer la suspension du Partenariat de ce fait par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans les sept jours de la survenance du fait.

Les présentes reprendront leurs effets lors de la disparition de la cause de suspension.

Passé le délai de 30 (trente) jours, à défaut de reprise, la Partie non défaillante aura la possibilité de résilier le présent Contrat dans un délai de sept (7) jours ouvrés suivant la date de première présentation du courrier recommandé avec accusé de réception adressé à l'autre Partie l'informant de sa décision de rompre la présente Convention, sans qu'une quelconque indemnité ne soit due de part et d'autre.

ARTICLE 10. COMMUNICATION

10.1. Communications & validations préalables

Sous réserve des autres stipulations de la présente Convention, chaque Partie pourra effectuer des communications dans le cadre du Partenariat.

La Partie souhaitant réaliser une action de communication s'engage à soumettre à l'autre Partie pour un accord préalable un écrit et écrit, dans un délai minimum de dix (10) jours ouvrés avant sa diffusion publique, tout projet de communication. L'autre Partie disposera d'un délai de cinq (5) jours ouvrés pour demander des modifications relatives à l'emploi de son nom et/ou de son logo et/ou pourra également demander la suppression de toute information dont la communication porterait atteinte à la confidentialité des Informations confidentielles et/ou au secret médical.

Sans réponse de la Partie consultée dans le délai imparti, l'accord pour la publication ou la communication sera réputé acquis.

Toute partie désireuse de procéder à une publication ou communication se référera aux éléments de langage établis conjointement et au préalable par les Parties et utilisera l'ensemble des logos (annexe 2) de la charte graphique validée par les Parties.

10.2. Coûts relatifs à la communication réalisée par les Parties

Chaque Partie supportera les coûts afférents à ses propres actions de communication.

10.3. Utilisation de la dénomination & du visuel des Parties

Les Parties s'autorisent, à titre gratuit, à utiliser les visuels présentés en annexe 2 et 3 dans le cadre du présent Partenariat et dont l'utilisation est limitée à ce dernier.

Le droit d'utilisation de la dénomination et/ou du visuel concédé à chacune des Parties ne saurait en aucun cas conférer un quelconque droit de propriété intellectuelle sur la dénomination et/ou le visuel au profit de l'autre Partie. La présente Convention ne saurait être interprétée comme un contrat de licence sur la dénomination et/ou le visuel de l'une ou l'autre des Parties.

Les Parties ne pourront faire usage de la dénomination et/ou du visuel après cessation ou interruption de la Convention.

ARTICLE 11. CONFIDENTIALITE

Pendant toute la durée des présentes et durant une période de cinq (5) ans après son expiration ou sa fin pour quelque raison que ce soit, les Parties s'engagent à ne pas divulguer, à quelque tiers que ce soit, tout ou partie des Informations Confidentielles dont il aura eu connaissance à l'occasion de l'exécution de la Convention, et à n'en faire aucun autre usage que celui nécessaire à la bonne exécution de la présente Convention.

Elles s'engagent à ne les communiquer qu'à ceux de ses collaborateurs chargés de l'exécution de la Convention et à la condition que les Parties imposent aux dits collaborateurs les obligations qu'il contracte en vertu des présentes.

Par Information Confidentielle (ci-après « Informations confidentielles ») il faut entendre toutes informations, connaissances, données de quelque nature que ce soit et sous quelque forme que ce soit, qui seraient communiquées par l'une des Parties à l'autre Partie, directement ou indirectement, ou dont celui-ci viendrait à avoir connaissance dans le cadre de l'exécution de la Convention que lesdites informations soient relatives ou non aux travaux réalisés, et/ou appartiennent à l'une ou l'autres des Parties, ainsi que les résultats des travaux réalisés, exceptés :

- 1/ les informations que l'une des Parties connaissaient avant de les recevoir de l'autre Partie ou dont elle avait connaissance par ailleurs, sans être tenue à une obligation de secret ;
- 2/ les informations qui étaient légalement en la possession du Partenaire avant la réception des Informations Confidentielles ;
- 3/ les informations qui étaient déjà divulguées publiquement à la date de leur communication ou qui le deviendront sans manquement du Partenaire à ses obligations au titre des présentes ;
- 4/ les informations qui ont été transmises licitement au Partenaire par un tiers non tenu par une obligation de secret envers l'IPL ;
- 5/ les informations que l'une des Parties serait tenue de divulguer en application de lois, règlements ou décisions de justice définitives, sous réserve d'informer immédiatement l'autre Partie.

A la cessation des présentes, pour quelque raison que ce soit, les Parties s'engagent à restituer à l'autre Partie les documents et informations de toutes natures constituant des Informations Confidentielles, obtenus dans le cadre de l'exécution du Contrat, qu'elles pourraient avoir en leur possession.

En outre, dans le cadre du présent Partenariat, chaque Partie s'engage à respecter strictement la confidentialité des informations échangées, notamment celles relatives à la santé des Bénéficiaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les Parties reconnaissent que les informations médicales sont soumises au secret médical, tel que défini par l'article L.1110-4 du Code de la santé publique et l'article 226-13 du Code pénal. A ce titre, chaque Partie s'engage à ne pas divulguer ces informations à des tiers.

ARTICLE 12. RESPONSABILITE

Chacune des Parties pourra voir sa responsabilité engagée en cas de préjudice subi par l'autre Partie, pour autant que cette dernière apporte la preuve que l'inexécution par l'autre Partie de ses obligations contractuelles est la cause directe de son préjudice.

Nonobstant les stipulations ci-avant, chaque Partie ne sera en aucun cas redevable envers l'autre Partie de dommages spéciaux, indirects secondaires et subséquents de quelque nature que ce soit (y compris les pertes de profit) du fait de l'exécution de la présente Convention, même dans le cas où les Parties auraient eu connaissance d'une telle possibilité de perte ou de dommage.

En cas de manquement grave de l'une ou l'autre des Parties à ses obligations, l'autre Partie pourra la mettre en demeure de s'y conformer. A défaut d'exécution dans un délai de quinze (15) jours suivant la réception de la mise en demeure, adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, la Partie victime de l'inexécution peut résilier la Convention de plein droit, sans préjudice des éventuels dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre.

Un manquement grave peut être identifier notamment lorsque les Parties constatent une utilisation non-conforme de leur dénomination et/ou de leur visuel présenté en annexe 2, et/ou du nom « Pasteur », lorsque l'IPL est mis en cause par un tiers suite à une utilisation fautive par le Partenaire de la mention et/ou du visuel, lorsque l'attitude du Partenaire est de nature à porter un préjudice à l'image et/ou à la crédibilité de l'IPL.

ARTICLE 13. ASSURANCES

Les Parties déclarent avoir souscrit une police d'assurance garantissant leurs responsabilités, au titre de l'exécution de la Convention. Elles s'engagent à maintenir en vigueur ladite police pendant le temps nécessaire et à présenter, à première demande, une copie de l'attestation d'assurance.

ARTICLE 14. DIVERS

14.1. *Intuitu personae*

La présente Convention est conclue *intuitu personae*, il ne peut faire l'objet d'une cession sans l'accord préalable et écrit de l'autre Partie.

14.2. Indépendance des Parties

Les stipulations de la présente Convention ne sauraient constituer ni être interprétées comme constituant un lien de subordination, de préposition, ou autre société de fait ou créée de fait, ou un mandat de l'une des Parties à l'autre Partie.

Aucune des Parties ne peut entreprendre un engagement au nom et/ou pour le compte de l'autre Partie.

ARTICLE 15. MEDIATION – REGLEMENT DES DIFFERENDS

Si un différend ou des difficultés entre les Parties devaient subvenir à l'occasion de l'exécution de la présente Convention, les Parties conviennent de rechercher une solution amiable, qui peut prendre la forme d'une médiation dès lors que les deux parties y consentent.

Dès la survenance d'une difficulté, la Partie la plus diligente saisira l'autre Partie en lui proposant de recourir à la médiation. Dès lors, les parties se mettront d'accord dans un délai de 8 jours sur le choix d'un médiateur.

A défaut d'accord sur le choix du médiateur, la contestation sera portée devant le tribunal compétent.

Dans l'hypothèse où la procédure de médiation peut se mettre en place, les Parties s'engagent à :

- Participer aux différentes réunions organisées par le(s) médiateur(s) et à répondre avec diligence à toutes convocations et à toutes demandes formulées par ce(s) dernier(s),
- Collaborer de bonne foi à la médiation,
- Respecter la confidentialité qui est attachée au déroulement de cette procédure ainsi qu'à tous les propos, actes, documents, etc. y afférents.

L'accord signé par les Parties à l'issue de la médiation pourra être soumis, à l'initiative de l'une d'elles ou à leur requête conjointe, à l'homologation du juge afin de lui donner l'autorité de la chose jugée, ou pourra être librement exécutée par les parties.

La rémunération du (des) médiateur(s), ainsi que les frais occasionnés par la mission de médiation seront supportés à part égale par les parties, sauf meilleur accord conclu entre elles.

A défaut d'accord amiable dans un délai ne pouvant excéder deux (2) mois ou à défaut d'accord de médiation, le litige sera soumis aux juridictions compétentes.

ARTICLE 16. SIGNATURE ELECTRONIQUE

Les Parties conviennent expressément que la présente Convention peut être signée par voie électronique, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil. La signature électronique utilisée doit permettre d'identifier dûment le signataire et garantir l'intégrité de l'acte auquel il se rattache. Les Parties reconnaissent à cette signature électronique la même valeur juridique que celle d'une signature manuscrite.

En vertu de cette convention de preuve, les Parties s'engagent à ne pas contester la recevabilité, la force probante ou l'opposabilité de la présente Convention au motif qu'il a été signé électroniquement. Elles reconnaissent que les documents électroniques signés selon les modalités convenues constituent des originaux au sens des articles 1364 et suivants du Code civil.

Fait en deux (2) exemplaires,

A Lille, le _____.

Pour CCAS DE LOMME

M. Olivier CAREMELLE

Président du CCAS de Lomme

Signature :

Pour l'Institut Pasteur de Lille

M. Frédéric BATTEUX

Directeur Général

Signature :

ANNEXE 1. LOGO IPL



Vivre mieux,
plus longtemps

ANNEXE 2. LOGO PARTENAIRE



ANNEXE 3. TABLEAU DE SUIVI

Nom de l'utilisateur	Prénom	Adresse	Téléphone

**DEPARTEMENT
du NORD
ARRONDISSEMENT
de LILLE**

**VILLE DE LILLE
COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA SECTION LOMMOISE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**SEANCE
Du 23 juin 2025**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin à 14h30, la Commission Administrative de la Section Lommoise du Centre d'Action Sociale s'est réunie sous la Présidence de Madame Claudie LEFEBVRE, Vice-Présidente du CCAS de Lomme,

Etaient présents : Mme Claudie LEFEBVRE, M. Alain GRILLET, M. Jacques SURRANS, M. Jean-Pierre STAELENS, Mme Khadidiatou VENIAT.

Etaient excusés : Monsieur Olivier CAREMELLE Président du C.C.A.S de Lomme, M. Arnaud MARCHAND, Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Mme Justine RATELADE.

2025/39 : Signature de la convention avec la Mission Santé Sociale - Mise à jour suite au changement d'adresse du CCAS.

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le Code de l'action sociale et des familles,

Considérant le rôle du CCAS dans la lutte contre les inégalités d'accès aux soins et en matière de protection sociale,

Considérant la politique volontariste de la Ville de Lomme visant à garantir une couverture santé de qualité, accessible financièrement, à ses administrés,

Considérant la création en 2022 de la Mission Santé Sociale, dispositif partenarial facilitant l'accès à une mutuelle solidaire et abordable,

Considérant que ce dispositif permet à des personnes en situation de vulnérabilité (retraités, jeunes adultes, personnes sans couverture) de souscrire à un contrat de complémentaire santé à des conditions avantageuses,

Considérant que le CCAS agit également comme facilitateur social dans ce cadre, en orientant les personnes vers le dispositif et en assurant un accompagnement individualisé,

Considérant les résultats positifs observés depuis la mise en œuvre du dispositif sur la commune de Lomme :

- 207 contrats actifs à ce jour,
- 23 nouveaux contrats depuis janvier 2024,

Considérant la nécessité de mettre à jour la convention de partenariat afin d'y intégrer le nouveau siège administratif du CCAS consécutif à son déménagement,

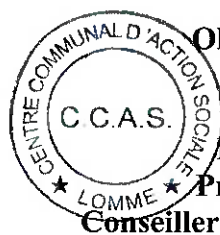
Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- ♦ **AUTORISER** le Président du CCAS de Lomme à signer la nouvelle convention de partenariat avec la Missions Santé Sociale, intégrant la mise à jour des coordonnées et l'adresse du CCAS.
- ♦ **VALIDER** la poursuite du partenariat conformément aux termes et objectifs précédemment définis.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus



Olivier CAREMELLE

Maire de LOMME

Président du C.C.A.S.

Conseiller Départemental du Nord

Publié le 04/07/2025

Réception en Préfecture le

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

La Commune de (ou le CCAS de)
représenté par son Maire/Président en exercice,
agissant en cette qualité et à ces fins, autorisé par délibération de l'organe délibérant en date
du 23 juin 2025.

Ci-après dénommée « la personne publique »

d'une part,

Et

Monsieur Jérémy Barbier, agissant au nom, pour le compte et en qualité de
président(e) de l'association MISSION SANTE SOCIALE ayant son siège social au 304
rue Pierre Lembrez 59194 RACHES.

ci-après dénommé(e) « l'association »

d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

I. OBJET DE LA CONVENTION

La personne publique accepte de mettre à disposition de l'association du matériel en vue d'organiser l'opération suivante :

Description de l'opération :

Dans le cadre de sa politique sociale et de son principe de solidarité, le CCAS, ne pouvant se prévaloir des qualités requises pour le choix de mutuelles pour ses citoyens, décide de recourir aux services de l'association MISS, et ce afin de corriger les inégalités des risques sociaux en matière de santé et de préserver au mieux le pouvoir d'achat de ceux-ci.

Le dispositif s'adresse à tous les citoyens, et ce quel que soit leur statut, souhaitant revoir leur couverture en matière de santé et bénéficier d'un service de proximité.

Dans le cadre de cette convention, la personne publique mettra gratuitement à disposition de l'association et de ses partenaires diffuseurs un local pour organiser les permanences.

Les permanences seront gérées par l'association et ses partenaires diffuseurs aux horaires décidés en commun avec la personne publique.

Cette mise à disposition est révocable à tout moment pour des motifs d'intérêt général.

Lieux de l'opération :

II. CARACTERE GRATUIT DE LA CONVENTION

Le local décrit à l'article 1 est mis gratuitement à disposition de l'association.

III. DURÉE DE LA CONVENTION

La convention est consentie à compter de sa signature par les parties et pour une durée d'un an.

Elle sera tacitement reconduite chaque année, sauf dénonciation par l'une des parties.

IV. ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION

La présente convention est consentie et acceptée aux charges et conditions suivantes que « l'association » s'oblige à exécuter et accomplir, à savoir :

- Désigner à la commune les personnes physiques ou morales qui seront seules habilitées à utiliser le local.

- Maintenir en bon état de fonctionnement et de propreté le ou les biens mis à sa disposition,

- Utiliser le ou les biens mis à sa disposition pour les seules activités définies ci-après :

- Recenser les offres mutuelles mises à disposition des partenaires diffuseurs et à destination des administrés de la commune. Ces mutuelles devront être responsables et répondre aux dernières exigences en matière de santé et notamment délivrer des offres éligibles au 100% santé. Les mutuelles devront intégrer toutes les obligations légales au fur et à mesure qu'elles le nécessiteront.
- Rechercher des partenaires diffuseurs compétents afin de proposer et commercialiser la gamme en matière de couverture Santé. Ceux-ci devront être immatriculés à l'ORIAS pour justifier de leur qualité d'intermédiaire en assurance.
- Permettre un accompagnement de proximité aux citoyens à travers ses partenaires diffuseurs.
- Proposer, par le biais de permanences ou de rendez-vous à domicile en cas d'impossibilité de déplacement pour le citoyen, un service de qualité, une démarche simplifiée pour la mise en place des solutions, et une information claire et détaillée dans les démarches administratives et la compréhension des offres. Sécuriser le parcours de souscription et l'accompagnement dans la résiliation des mutuelles. Les fréquences des permanences seront définies avec la personne publique.
- A détecter par ses partenaires diffuseurs, les personnes pouvant bénéficier des aides à la complémentaire santé solidaire (CSS) ou tout autre dispositif d'aide, et les orienter vers les services compétents.
- Mettre à disposition des citoyens un accueil téléphonique pour la prise de rendez-vous des permanences.
- Informer la personne publique chaque année sur le nombre d'adhérents au sein de l'association, la moyenne d'âge et la constitution du foyer.

- Détailler les budgets et aides alloués auprès des administrés membres de l'association et des associations en relation avec le bien-être et la santé.
- Respecter les consignes de sécurité fixées tant par la réglementation en vigueur, par le constructeur ou par la personne publique qui pourrait être amenés à lui formuler.

V. ENGAGEMENT DE LA PERSONNE PUBLIQUE

La personne publique s'engage :

- à remettre à l'association un ou des locaux en état normal d'utilisation.
- à maintenir les matériels prêtés en conformité avec les règles de sécurité en vigueur.
- à supporter la maintenance des biens mis à disposition.

VI. ETAT DES LIEUX

Un procès-verbal d'état des lieux pourra être annexé à la présente convention de mise à disposition.

VII. PROPRIETE ET INTERDICTION DE SOUS LOCATION

Le local reste la propriété de la personne publique. La présente convention n'implique aucun transfert de droits sur ce dernier et le matériel pouvant s'y trouver.

L'association ne peut en aucun cas sous-louer tout ou partie des biens faisant l'objet de la présente convention et plus généralement d'en conférer la jouissance totale ou partielle à un tiers par quelque modalité juridique que ce soit.

VIII. RESPONSABILITES ET ASSURANCE

L'association s'engage à contracter les assurances nécessaires pour couvrir les risques (notamment vol, dégât des eaux, incendie, événements naturels ou tout acte de vandalisme, etc.) liés à l'utilisation du local.

L'association assume l'entière responsabilité du bien dès sa prise en charge et jusqu'à sa restitution.

Tout matériel dégradé devra être remplacé ou réparé par et à la charge de l'association.

En cas de casse, de perte ou de vol, l'association s'engage à prévenir sans délai la personne publique et à effectuer les démarches nécessaires à la prise en charge du dommage par sa compagnie d'assurance.

L'association s'engage à utiliser le local conformément à l'utilisation décrite aux articles I et IV et à en respecter les règles de sécurité.

L'association ne peut :

- employer le local mis à disposition à un autre usage que celui auquel il est normalement destiné ;
- utiliser le local dans des conditions différentes de celles pour lesquelles la location a été faite ;
- enfreindre les règles de sécurité fixées tant par la réglementation en vigueur que par le constructeur ;
- céder, donner en gage ou en nantissement le local mis à disposition ;

Dans l'hypothèse où l'utilisation du bien causerait des préjudices à un tiers, l'association serait tenue pour seule responsable.

IX. RESILIATION DE LA CONVENTION

Chacune des parties peut, à tout moment et pour tout motif, résilier la présente convention. La partie désireuse de résilier la convention devra notifier son intention à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception au moins 30 jours ouvrés avant la date retenue pour la résiliation.

X. REGLEMENT DES LITIGES

Les parties s'engagent à rechercher une solution amiable à tout différend né de l'application ou de l'interprétation de la présente convention. À défaut de solution amiable, le litige sera tranché par les juridictions compétentes, sur saisine de la partie la plus diligente.

Fait en double exemplaire à
le

Pour l'association

Pour la personne publique